



# Les migrants

## Lettre 87 aux cercles de silence

Juillet 2024

A-t-on beaucoup changé depuis le 6<sup>ème</sup> siècle avant JC ? « Chez toi, on méprise père et mère, au milieu de toi on exploite les étrangers ; chez toi, on moleste l'orphelin et la veuve[...] Il y a chez toi des gens qui calomnient dans un but criminel [...] on fait violence à la femme [...] on accepte d'être payé pour tuer ; on exploite ses compatriotes pour s'enrichir» (Ézéchiel 22, 7- 8 , 9, 12). Il est facile de comparer tout cela au monde d'aujourd'hui. Pouvons-nous imaginer un pays où il n'y aurait pas de contrainte, pas de pouvoir autoritaire, ce qui suppose un respect des gens et un appel à leur liberté; pas de cupidité, mais du dévouement ; un monde où les relations fraternelles et le don de soi sont premiers ? Ce pays existe mais les médias n'en parlent que rarement : mais lisez les chapitre surlignés en bleu, ou bien demander aux personnes qui sont dans les cercles de silence.

Michel Girard

### Table des matières

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Cormebarrieu.....	3
Cercles de SILENCE .....	3
Paris.....	3
FRANCE.....	3
Après les élections législatives .....	3
Contrat d'engagement à respecter les principes de la république .....	4
La France "loupe le coche de protéger toutes les femmes" .....	6
France- Royaume-Uni : renforcement de leur coopération .....	7
Conséquences de la loi immigration-asile qui entre en application.....	8
Un nouveau parcours du combattant pour les personnes réfugiées .....	8
L'application balbutiante de la loi immigration .....	10
8 propositions pour lutter contre les violences policières et pénitentiaires visant les personnes étrangères	10
JO 2024 : l'équipe olympique des réfugiés, un message d'espoir et de solidarité .....	11
La CNDA considère la communauté LGBT+ au Togo comme un groupe social.....	13
<b>Alençon</b> .....	14
Belfort .....	14
Boulogne-sur-mer .....	15
Caen .....	15
Morbihan .....	15
Lille .....	16
Lisieux.....	16
Lyon .....	17

Marseille.....	18
Nimes.....	18
Paris.....	18
Paris - Jeux Olympiques.....	20
Rennes.....	23
MANCHE.....	23
Pour traverser la Manche, les migrants prennent toujours plus de risques.....	24
MEDITERRANEE.....	27
Frontex.....	27
423 migrants secourus Entre vendredi 19 et dimanche 21 juillet 2024.....	27
Aurora.....	28
Ocean Viking.....	28
Géo Barents.....	28
Garde-côtes italiens.....	28
UNION EUROPÉENNE.....	28
Le sort réservé aux demandeurs d’asile, en Europe.....	28
Les visas de court séjour en Europe pour les immigrés.....	31
L’ UE et l’externalisation de l’asile.....	32
Frontex.....	33
Croatie.....	34
Espagne.....	34
Finlande.....	35
Grèce.....	36
Italie.....	39
Lettonie.....	40
Pologne.....	41
EUROPE.....	43
Biélorussie.....	43
Bosnie- Herzégovine.....	43
Royaume-Uni.....	44
Suisse.....	47
ASIE.....	48
Iran.....	48
AFRIQUE.....	49
Côte d’Ivoire.....	49
Libye.....	49
Mauritanie.....	50
Niger.....	51

Sénégal.....	52
Soudan.....	52
TEMOIGNAGE.....	53

## CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### CORNEBARRIEU

Le centre est plein avec 95 personnes retenues, le secteur incendié le 9 avril 2024 n'étant pas restauré. Depuis quelque temps, les prolongations de rétentions par le Juge des libertés et de la détentions (JLD) vont jusqu'à trois mois. Les rétentions successives sont de plus en plus fréquentes, alors même qu'il n'y a aucune possibilité de reconduite par absence de reconnaissance consulaire. Est-ce un effet de la dernière loi sur l'immigration ? Ces enfermements "punitifs" sont source de bien de souffrances et de violences entre les personnes retenues et c'est tous les jours que la CIMADE reçoit des personnes retenues totalement désespérées !

## CERCLES DE SILENCE



### PARIS

Vendredi 19 juillet 2024, la place du Palais royal nous ayant été refusée par la préfecture, nous sommes retrouvés à 7 participants à la fontaine des innocents. La chaleur et les vacances ont réduit le nombre de participants. Peu d'intérêt suscité auprès des passants sinon un monsieur qui a pris cette photo pour son usage personnel, mais qui a accepté de les transférer. La préfecture était absente.

## FRANCE

### APRES LES ELECTIONS LEGISLATIVES

#### Plusieurs décrets d'application de la loi immigration publiés au Journal officiel.

Plusieurs décrets d'application de la loi immigration, décriée par la gauche et les militants des droits humains, ont été publiés les 14 et 16 juillet 2024 au Journal officiel, dont celui concernant le refus ou le retrait d'un titre de séjour en cas de non-respect des "*principes de la République*". La publication de ces décrets intervient juste avant le premier Conseil des ministres post-législatives et près de six mois après la promulgation de cette loi controversée et partiellement retoquée par le Conseil constitutionnel.

Désormais, tout étranger sollicitant un titre de séjour en France s'engage à respecter "*les principes de la République*", précise l'un des décrets. Sont concernés "*la liberté personnelle, la liberté d'expression et de conscience, l'égalité entre les femmes et les hommes, la dignité de tous les êtres humains, sans discrimination d'aucune sorte, la devise et les symboles de la République, l'intégrité territoriale, et le principe de la laïcité.*" La signature de ce contrat conditionne la délivrance du document de séjour et son signataire "*peut se voir refuser le renouvellement de son document ou se le voir retirer en cas de manquement caractérisé à l'un de ces principes*", précise le décret.

À compter du 17 juillet 2024, un étranger en situation irrégulière qui a effectué une demande d'asile peut être assigné à résidence s'il représente une menace à l'ordre public. La décision d'assignation à résidence doit prendre en compte l'état de vulnérabilité du demandeur d'asile. Cet état de vulnérabilité peut être lié au fait que la personne en question est par exemple : un mineur ; une femme enceinte ; une personne en situation de handicap ; une personne ayant subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle.

Depuis le 17 juillet 2024 lorsqu'il a été définitivement décidé (notamment par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ou la Cour nationale du droit d'asile) qu'un demandeur d'asile ne pouvait pas rester sur le territoire français, après en avoir été informé, un préfet doit édicter sous 15 jours une obligation de quitter le territoire français à son égard.

Un des décrets précise par ailleurs les procédures contentieuses devant les juges administratifs et judiciaires en matière d'éloignement et de rétention. Il est par exemple prévu qu'à compter du 15 juillet 2024 lorsqu'un tribunal administratif est saisi de requêtes distinctes tendant l'une à l'annulation d'une OQTF et l'autre à l'annulation de prolongation d'une interdiction de retour sur le territoire français, la juridiction statue par une seule décision dans le délai prévu pour se prononcer sur l'obligation de quitter le territoire français (ce délai varie selon la situation).

Un autre décret renforce le dispositif de refus ou de cessation "*des conditions matérielles d'accueil*" et supprime "*le recours administratif préalable obligatoire à l'encontre des décisions de refus des conditions matérielles d'accueil*".

Une amende administrative est par ailleurs créée pour sanctionner l'emploi de ressortissants étrangers non autorisés à travailler, remplaçant les contributions spéciales et forfaitaires appliquées jusqu'à présent.

Le nombre de pointages quotidiens dans le cadre des "*assignations à résidence aux fins d'exécution de la décision d'éloignement*" est, lui, revu à la hausse.

Qualifié d'"*inhumain*" et d'"*arbitraire*" par la gauche et les militants des droits humains, le projet de loi immigration a été définitivement adopté par le Parlement en décembre 2023. Trente-cinq de ses articles ont été par la suite totalement ou partiellement censurés par le Conseil Constitutionnel. La loi a été promulguée le 26 janvier 2024.

Voir : **Tout sur la loi immigration intégration asile** - <https://www.gisti.org/spip.php?article6862>

## ***CONTRAT D'ENGAGEMENT A RESPECTER LES PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE***

A lire et méditer. Y aurait-il encore des français si on leur demandait de le signer ? A leur naissance ? à l'âge de raison ? à la majorité ?

***« CONTRAT D'ENGAGEMENT À RESPECTER LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE***

***La France m'a accueilli sur son sol. Dans le cadre de ma demande de délivrance ou de renouvellement d'un document de séjour, je m'engage solennellement à respecter les principes de la République française définis ci-après.***

*Je m'engage à respecter la liberté personnelle, la liberté d'expression et de conscience, l'égalité entre les femmes et les hommes, la dignité de la personne humaine, la devise et les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution, l'intégrité territoriale, définie par les frontières nationales, et à ne pas me prévaloir de mes croyances ou de mes convictions pour m'affranchir des règles communes régissant les relations entre les services publics et les particuliers.*

*Je suis informé que si je ne souscris pas cet engagement, le préfet me refusera la délivrance du document de séjour.*

*Je suis également informé qu'en cas d'agissements délibérés portant une atteinte grave à un de ces principes, commis dans un cadre public ou privé, et constitutifs d'un trouble à l'ordre public, le préfet pourra refuser le renouvellement de mon document de séjour, voire le retirer et, en conséquence, prendre une décision d'éloignement.*

### **Engagement n° 1 : le respect de la liberté personnelle**

*Je m'engage à respecter la vie privée de chaque personne ainsi que le secret de son domicile et de sa correspondance.*

*Je m'engage à respecter sa liberté d'aller et venir et à n'entraver, en aucune manière, sa capacité de communiquer avec autrui.*

*Je m'engage à respecter la liberté de chaque personne dans le choix de son conjoint.*

### **Engagement n° 2 : le respect de la liberté d'expression et de conscience**

*Je m'engage à m'abstenir de tout acte de prosélytisme exercé sous la contrainte, la menace ou la pression, dans le but de faire adhérer une autre personne à mes valeurs, mes principes, mes opinions ou convictions, ma religion ou encore mes croyances.*

*Je m'engage à ne pas faire obstacle, par la contrainte, la menace ou la pression, à l'expression par toute personne de ses valeurs, de ses principes, de ses opinions ou convictions, de sa religion ou encore de ses croyances.*

### **Engagement n° 3 : le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes**

*Je m'engage à n'adopter aucune attitude sexiste et donc, à ne pas faire subir à une personne des discriminations qui seraient fondées sur le sexe.*

*Au sein des services publics, je m'engage à ne pas perturber le fonctionnement du service et à adopter le même comportement vis-à-vis de l'agent public, qu'il soit un homme ou une femme.*

### **Engagement n° 4 : le respect de la dignité de la personne humaine**

*Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de chaque personne.*

*Je m'engage à respecter l'égalité de tous les êtres humains, sans discrimination d'aucune sorte, notamment celles fondées sur l'origine, les opinions ou la religion, et en respectant l'orientation sexuelle de chaque personne.*

*Je m'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique d'une autre personne, quel que soit mon lien de parenté avec celle-ci.*

*Je m'engage à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.*

### **Engagement n° 5 : le respect de la devise et des symboles de la République**

*Je m'engage à respecter la devise de la République qui est « Liberté, Egalité, Fraternité ».*  
*Je m'engage à ne pas outrager en public l'hymne national, la « Marseillaise », ou l'emblème national, le drapeau tricolore.*  
*Je m'engage à ne pas provoquer à la commission de ce type d'actes répréhensibles.*

### **Engagement n° 6 : le respect de l'intégrité territoriale de la France**

*Je m'engage à ne pas remettre en cause, par des actions de nature à troubler l'ordre public ou en incitant à de telles actions ou en participant à une ingérence étrangère, la délimitation des frontières de la France et la souveraineté qu'elle exerce sur son territoire, en métropole comme outre-mer.*

### **Engagement n° 7 : le respect du principe de laïcité**

*Au sein des services publics, je m'engage à ne pas contester la légitimité d'un agent public ni exiger une adaptation du fonctionnement du service public ou d'un équipement public, en me fondant sur mes propres croyances ou considérations religieuses. »*

<https://www.gisti.org/spip.php?article7330>

## **LA FRANCE "LOUPE LE COCHE DE PROTEGER TOUTES LES FEMMES"**

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a rendu, jeudi 11 juillet 2024, trois arrêts significatifs concernant la protection internationale de femmes victimes de violences.

Au cœur de leur dossier : l'application de l'arrêt du 16 janvier 2024 de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) (voir Les migrants n°86). Un arrêt majeur aux yeux des associations et avocats spécialisés en droit des étrangers. Jusqu'ici, pour obtenir une protection internationale, être une femme victime de violences ou de discriminations basées sur le genre ne suffisait pas. Il fallait démontrer, en plus, son appartenance à un groupe social spécifique : victime de la traite des êtres humains, personnes à risque d'excision ou de persécution du fait de l'orientation sexuelle... Avec cet arrêt, les femmes peuvent être reconnues comme un "*groupe social*" au sens de la Convention de Genève. La violence basée sur le genre constitue dès lors une "*persécution*" valable pour accéder au statut de réfugiée. En théorie, une bonne nouvelle pour toutes les demandeuses d'asile. Mais en pratique, la France emprunte la voie d'une interprétation restrictive de cet arrêt européen.

Ainsi, sur les trois femmes audiencées par la CNDA : une Afghane, une Albanaise et une Mexicaine, seule la requérante afghane a obtenu un jugement favorable. La Mexicaine et l'Albanaise voient toutes deux leurs demandes d'asile définitivement rejetées, au motif que leurs deux pays avaient adopté des législations, anciennes ou récentes, en faveur de l'égalité hommes-femmes. La CNDA considère que, pour ces raisons, les femmes mexicaines et albanaises ne peuvent être considérées comme constituant un "*groupe social*" au sens de la Convention de Genève. Donc, ne peuvent pas obtenir un statut de réfugié simplement parce qu'elles auraient subi des violences liées à leur genre.

Le 16 juillet 2024, 13 associations parmi lesquelles le Planning Familial, l'Ardhis, la Cimade ou encore Dom'Asile, le regrettent. "*La France tenait, avec l'arrêt de la CJUE, l'opportunité d'opérer une réelle avancée en matière de protection des femmes persécutées en raison de leur genre. Elle se contente du strict minimum : les femmes afghanes sont bien persécutées en raison de leur genre, les autres, si leurs gouvernements affichent un volontarisme de façade, attendront*". "*Il y a plein de pays dans lesquels les mariages précoces sont interdits, mais sont en réalité pratiqués dans la société. C'est pareil concernant l'excision. On ne protégerait plus les personnes homosexuelles au*

*prétexte qu'une législation en leur faveur est affichée par leur gouvernement ? C'est un grand retour en arrière",* fustige l'avocate de la requérante mexicaine. L'arrêt de la CJUE impliquait d'examiner les normes juridiques, sociales et morales du pays d'origine pour déterminer l'existence, ou non, d'un "groupe social" femmes. Or, la CNDA *"tire de la seule existence de normes juridiques la conclusion qu'il y a une évolution des mentalités, des normes sociales et morales",* regrette encore l'avocate.

La seule bonne nouvelle est donc pour les femmes afghanes. La CNDA reconnaît l'existence de leur groupe social en Afghanistan. *"C'est la première fois qu'en France est reconnu un groupe social de femmes, en raison de leur genre, pour un pays",* a souligné la CNDA le 12 juillet 2024. La femme afghane est arrivée seule en France avec ses trois enfants mineurs, deux filles et un fils. Elle disait craindre, en cas de retour au pays, des persécutions à son égard mais aussi à l'égard de ses filles. *"À travers la publication incessante de décrets, directives et déclarations",* le gouvernement taliban au pouvoir depuis août 2021 *"a remis en cause les droits et libertés les plus élémentaires des femmes, notamment leur liberté de mouvement, leur tenue vestimentaire, leur comportement, ainsi que leur accès à l'éducation, au travail, aux structures de soins médicaux, à la santé et à la justice",* selon le jugement de la CNDA du 11 juillet 2024. D'où la reconnaissance de leur groupe social. *"C'est une décision importante et nécessaire".* "Parce qu'encore aujourd'hui, toutes les femmes afghanes ne sont pas protégées en France, alors que le simple fait d'être femme en Afghanistan conduit à des persécutions". Pour rendre ces trois décisions, la CNDA s'était réunie en grande formation, à neuf juges. Ces jugements vont donc peser lourd dans la jurisprudence pour toutes les autres femmes qui suivront.

En dehors des Afghanes, *"la désillusion est grande",* conclut la responsable des questions Genre et Protections à La Cimade. *"La CNDA se cache derrière l'évolution des textes, alors que c'est insuffisant. Ce faisant, elle loupe le coche de protéger toutes les femmes."*

## **FRANCE- ROYAUME-UNI : RENFORCEMENT DE LEUR COOPERATION**

C'est une première : mercredi, un navire anglais a participé à une opération de sauvetage dans les eaux françaises et ramené les rescapés... vers un port français : Calais.

Un catamaran Ranger de la Border Force et un canot de sauvetage de la RNLI ont été dépêchés, depuis Douvres, après un appel à l'aide lancé par le CROSS Gris-Nez côté français. *"Les garde-côtes ont été informés qu'un petit bateau était en difficulté dans les eaux françaises près de Calais vers 14h40",* a détaillé un porte-parole de la Maritime and Coastguard Agency. D'après les autorités, 72 personnes étaient à bord. Le navire français a recueilli 59 personnes lors de l'opération : l'une d'entre elles, retrouvée inconsciente, n'a pu être réanimée par les secours français. Le navire britannique, aidé du canot de la RNLI, en a secouru 13 autres. Ce dernier a ensuite fait route jusqu'au port de Calais, où l'ensemble des naufragés ont été débarqués. *"Ce n'est pas la première fois qu'un moyen britannique intervient en eaux françaises. Mais c'est la première fois que, pour des raisons opérationnelles, le CROSS lui demande de débarquer dans un port français".* *"C'est la règle dans le sauvetage : on va dans le port sûr le plus proche, que ce soit un port français ou britannique".* Sauf que jusqu'ici, lorsque des moyens britanniques et français participaient à une même opération de sauvetage, ce cas de figure ne s'était jamais présenté. *"On faisait plutôt des transferts de personnes, de bord à bord, d'un moyen britannique à un moyen français, et vice-versa. Dans le jargon, on appelle cela des "situations tactiques" : on avise en fonction du bateau qui a le plus de places à bord, ou bien de familles séparées qu'il faut réunir..."*. Ce sont les centres opérationnels, MRCC Douvres côté britannique et CROSS côté français, qui décident en direct des meilleurs choix à faire et coordonnent les équipes.

Or, mercredi, *"comme il y avait une personne inanimée sur le Cormoran, avec l'hélicoptère d'une équipe de secours, il y avait déjà beaucoup de manœuvres en cours à bord du*

*moyen français. Pour que la prise en charge des autres naufragés soit plus rapide, et aussi pour que l'on puisse récupérer plus vite des moyens en mer puisqu'il y avait d'autres tentatives de traversées en même temps, le CROSS a demandé aux Britanniques de débarquer à Calais".*

Faut-il voir dans cette nouvelle pratique le signe d'une évolution du travail conjoint entre Britanniques et Français dans la Manche ? *"Il n'y a aucune raison qu'il y ait un nouveau cadre de coopération franco-britannique, ce sont les règles de sauvetage en mer qui s'appliquent. C'est vraiment à l'appréciation des centres opérationnels».* Le Home Office (ministère de l'Intérieur) a également réfuté l'idée d'un changement de politique. Ceci étant, des sources internes voient tout de même, dans cette opération, le signal d'une plus grande coopération entre le Royaume-Uni et la France face aux traversées. Jeudi soir, alors qu'un nouveau naufrage était en cours dans la Manche provoquant le sixième décès de la semaine, Le premier ministre anglais a échangé avec le président de la République Emmanuel Macron autour d'un plan de répression des traversées de small boats. *"Ils se sont engagés à renforcer leur coopération en matière d'immigration clandestine et de lutte contre les filières criminelles responsables de ces pertes tragiques de vies humaines lors des traversées en small boats"*, a déclaré un porte-parole du Premier ministre à la presse britannique.

Le nouveau dirigeant britannique travailliste étudie aussi la possibilité de renvoyer les migrants interceptés dans la Manche sur le continent, dans d'autres pays de l'UE, pour que leurs demandes d'asile y soient examinées. D'après la presse britannique, Emmanuel Macron a cependant exclu la possibilité d'un accord direct avec la France pour ce type de retours, jugeant que tout accord devait être conclu entre le Royaume-Uni et l'UE.

*"C'est un phénomène assez nouveau, que l'on ne voyait pas les années précédentes : des personnes décèdent alors qu'elles se trouvent sur leur embarcation, et non pas en se noyant"*, alerte la préfecture française. *"On fait face à des embarcations très chargées, qui peuvent monter jusqu'à 80 voire 90 personnes ! Il y a peut-être aussi la température estivale qui fait que les gens font des malaises..."*. De quoi mettre en tension les moyens de sauvetage français et faire évoluer la coopération avec les Britanniques en mer dans les mois à venir.

## **CONSEQUENCES DE LA LOI IMMIGRATION-ASILE QUI ENTRE EN APPLICATION**

### **UN NOUVEAU PARCOURS DU COMBATTANT POUR LES PERSONNES REFUGIEES**

*Depuis mai 2022, les personnes bénéficiant d'une protection internationale en France doivent faire leur demande de titre de séjour sur le site de l'ANEF, l'Administration numérique des étrangers en France. Pensée pour faciliter les démarches, les dysfonctionnements techniques persistants de la plateforme, deux ans après son lancement, précarisent les personnes exilées dans et compliquent le travail des équipes sociales qui les accompagnent.*

Un réfugié a récemment obtenu le statut de réfugié, près d'un an après son arrivée en France. Il a immédiatement passé son permis poids lourd afin de reprendre l'activité de chauffeur routier qu'il exerçait dans son pays d'origine. Ce précieux atout lui a permis d'obtenir rapidement une promesse d'embauche, lui offrant la perspective d'une autonomie financière bienvenue, alors qu'il vit depuis quelques semaines avec le RSA. Cette opportunité a rapidement été mise à mal par les obstacles qu'il a rencontré dans ses démarches administratives. Du fait de la dématérialisation des demandes de titre de séjour, les demandes doivent être réalisées sur la plateforme de l'ANEF, or cette dernière est victime de bugs techniques récurrents. Il n'a ainsi pas pu obtenir le renouvellement de son *attestation de prolongation d'instruction (API)*, document justifiant de la régularité du séjour indispensable pour entreprendre toutes ses démarches administratives et prouver la régularité de son séjour aux employeurs et aux services publics, en attendant que sa carte de séjour ne soit produite par la préfecture. Les conséquences ont été immédiates : il a perdu une opportunité d'embauche, ses droits



au RSA, et a été radié de France Travail.

S'inscrivant dans un mouvement plus large de dématérialisation des services publics, la procédure de demande de titre de séjour sur le *téléservice* de l'ANEF a été mise en place à titre expérimental en 2020 et étendu aux réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire en 2022. La délivrance du titre de séjour pour les bénéficiaires d'une protection internationale prend environ un an, et dans l'intervalle, un document attestant de la régularité du séjour et permettant l'ouverture de leurs droits sociaux leur est délivré. Avec la mise en place de l'ANEF, le « récépissé de demande de titre de séjour », document provisoire bien connu des différents services publics, a été remplacé par une « attestation de prolongation d'instruction » (API). Ces nouvelles API éditées via le site de l'ANEF ont rapidement posé problème : elles ne sont souvent pas reconnues comme équivalentes aux récépissés de demande de titre autrefois délivrés en préfecture. Des services publics tels que la CAF, les CPAM, France Travail, mais aussi des employeurs, des bailleurs sociaux et des banques refusent des ouvertures de droit, retirent des promesses d'embauche, de formation, des propositions de logement social, ou refusent d'ouvrir un compte en banque, persuadés que le document présenté est un faux, ou ne constitue pas une preuve de séjour régulier. Les listes de documents officiels admis pour les démarches administratives n'ont pas été mises à jour, et l'État n'a pas pallié cette carence par une communication d'envergure nationale. Le renouvellement de l'API, que la numérisation n'a pas permis d'automatiser, est par ailleurs particulièrement difficile. Cette option n'apparaît pas toujours sur le site, et l'API est parfois renouvelée pour trois mois au lieu de six, ou éditée avec des mentions erronées. Les autres blocages constatés par les intervenants sociaux de France terre d'asile incluent des messages d'erreur empêchant la création du compte, l'édition ou le renouvellement de l'API, ou des messages d'annonce de clôture de la demande sans justification de l'administration. Si l'intention de ce dispositif était de réduire les délais d'attente en préfecture et de simplifier les démarches, les dysfonctionnements de la plateforme, leur très lente correction, et l'insuffisante reconnaissance de l'API en tant que document institutionnel faisant foi pour les démarches ont mis à mal le projet de simplification, entraînant des refus et des ruptures de droits pour des milliers de personnes.

Les préfectures ont répondu à ces problèmes à travers la mise en place de points d'accès numériques afin de rendre plus accessibles les démarches en ligne pour les usagers. Il s'agit toutefois de postes informatiques sur lesquels les bénéficiaires peuvent accéder à l'ANEF, mais sans possibilité d'être assisté par un agent de la préfecture. Avant d'obtenir un véritable rendez-vous en préfecture pour corriger une procédure qui a mal tournée, les bénéficiaires de la protection internationale doivent saisir par voie dématérialisée plusieurs centres de support technique, mais ces recours sont généralement inaccessibles aux personnes qui ne bénéficient pas d'un accompagnement social. C'est pourtant seulement à l'issue de ces saisines, qui restent souvent sans réponses, que la prise de rendez-vous en préfecture est possible. Là encore, malgré la décision du Conseil d'Etat du 3 juin 2022 enjoignant l'État à mettre en place des voies de substitution au téléservice réellement accessibles aux usagers, les créneaux de prise de rendez-vous restent insuffisants au regard des besoins. Cette impossibilité d'accéder aux agents publics à même de débloquer les dossiers des personnes concernées viennent donc rallonger les périodes de ruptures de droits. Face aux dysfonctionnements de l'ANEF, les intervenants sociaux n'ont souvent d'autre choix que de recommencer les démarches, ce qui ajoute une charge de travail conséquente aux équipes et rallonge considérablement les procédures. En outre, les dysfonctionnements du dispositif et son manque d'accessibilité complexifient les procédures et augmentent le besoin d'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale, ralentissant ainsi leur intégration et entravant leur autonomie.

Certaines solutions permettant d'éviter les ruptures de parcours pourraient être mise en œuvre rapidement, avant que des corrections plus structurelles ne puissent être apportées : assurer le renouvellement des API pour six mois (elles sont parfois renouvelées pour trois mois aujourd'hui), ou automatiser totalement le renouvellement de l'API, notamment. Déjà en 2022, le Conseil d'Etat appelait à « *prendre en compte les caractéristiques et situations particulières des étrangers*

*demandant un titre de séjour, qui pourraient perdre le droit de se maintenir sur le territoire si leur demande n'était pas enregistrée* ». Deux ans plus tard, les bénéficiaires d'une protection internationale en France continuent pourtant à voir l'accès à leurs droits fragilisés par les dysfonctionnements de l'administration numérique.

<https://www.france-terre-asile.org/actualites/actualites-choisies/l-administration-numerique-des-etrangers-en-france-anef-un-nouveau-parcours-du-combattant-pour-les-personnes-refugiees>

## **L'APPLICATION BALBUTIANTE DE LA LOI IMMIGRATION**

Le 26 janvier 2024, la loi immigration était promulguée en France. L'une des lois les plus répressives de ces 40 dernières années, à l'exception d'une mesure, concernant les travailleurs sans-papiers. Elle vise à faciliter la régularisation de ceux qui travaillent dans les secteurs en tension. C'est-à-dire les domaines où les employeurs ont du mal à recruter.

En région parisienne, les secteurs du bâtiment, du nettoyage ou encore de l'hôtellerie-restauration sont les plus concernés par un article de cette loi, qui vise à régulariser les travailleurs sans-papiers des métiers en tension. Cyniquement, les syndicats l'avaient appelé la "loi Jeux olympiques", soupçonnant le gouvernement de faciliter les embauches à l'approche de l'événement mondial. Six mois après, force est de constater que cette mesure a été mal nommée.

Chaque jour de permanence, l'association Solidarité humaine en France, reçoit des dizaines de travailleurs sans-papiers à la recherche d'informations sur les nouvelles conditions de régularisation. C'est le cas de ce jeune homme employé dans le domaine du nettoyage qui espère obtenir un titre de séjour grâce à son travail : *"Il faut avoir trois ans de présence et douze fiches de paie"*. Des démarches simplifiées par la nouvelle loi. Auparavant, les travailleurs avaient besoin de l'aval de leur employeur.

Le secrétaire général de l'association, reconnaît une avancée, mais aussi beaucoup d'espoirs déçus face à la réalité de la procédure. Et ce, à plusieurs titres : *"Il y a la loi, certes, mais la décision finale revient au préfet. Et chaque préfecture est différente de l'autre. Le délai, ne serait-ce qu'être reçu pour la première fois, c'est minimum 18, voire 24 mois. Et l'intéressé est là, mais il n'a pas le droit de travailler."* En Seine-Saint-Denis, on est donc très loin des 90 jours annoncés par le ministre de l'Intérieur qui avait demandé aux préfets d'en faire des dossiers prioritaires. Depuis février 2024, sur la centaine de dossiers déposés par l'association en préfecture, moins d'une quinzaine ont déjà donné lieu à une régularisation.

## **8 PROPOSITIONS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET PENITENTIAIRES VISANT LES PERSONNES ETRANGERES**

**La Cimade aborde la question des violences policières et pénitentiaires exercées à l'encontre des personnes étrangères.**

Les violences exercées par les forces de l'ordre à l'encontre des personnes étrangères revêtent de multiples formes : elles peuvent être physiques, verbales, psychologiques, ou se matérialiser par des refus ou de l'obstruction de droits, ou encore par de la non-assistance à personne en danger. Ces violences sont une composante importante des politiques de « gestion » des migrations aujourd'hui mises en œuvre et sont plus précisément le reflet d'une politique de dissuasion, de refoulement et d'expulsion à tout prix. Elles sont par ailleurs facilitées par un cercle de l'impunité alimenté par un système qui, d'un côté, entrave l'exercice des droits des victimes et de l'autre, permet aux forces de l'ordre de s'affranchir d'un certain nombre d'obligations. Dans une période où l'Etat de droit est progressivement remis en cause, La Cimade fait 8 propositions pour lutter contre les violences policières et pénitentiaires visant les personnes étrangères ([https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2024/07/Positions\\_Violences-policieres1.pdf](https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2024/07/Positions_Violences-policieres1.pdf)). Ces propositions permettent d'œuvrer en faveur

de la société toute entière : le plein respect des droits humains et des règles déontologiques de forces de sécurité garantit le bon vivre ensemble et la cohésion sociale.

1 - Promouvons une politique d'accueil digne, protectrice des droits fondamentaux des personnes étrangères,

2 - Trouver un juste équilibre entre l'exigence de sauvegarde de l'ordre public et le respect des libertés et des droits fondamentaux

3 - Mettre fin aux discours politiques et médiatiques entretenant des amalgames entre personnes étrangères et personnes délinquantes

4 - Assurer le respect par les forces de l'ordre des règles de droit et des principes régissant la déontologie de leurs missions.

5 - Mettre fin aux contrôles discriminatoires et racistes ; aux refus de droits ; aux négligences ; aux traitements inhumains et dégradants dans les lieux privatifs de liberté spécifiques aux personnes étrangères ; pratiques de harcèlement et d'intimidation des personnes étrangères sur les lieux de vie informels

6 - Réaffirmer le droit de toutes les victimes à porter plainte et à être protégées

7 - Appeler les autorités à plus de transparence : sur le traitement des violences policières et pénitentiaires ; le respect des obligations légales des forces de l'ordre ; la liberté d'enregistrer les images ; l'information des victimes des suites de leur plainte ou signalement et de l'état d'avancement de la procédure.

8 - Assurer un traitement sérieux et impartial des plaintes pour éviter l'instrumentalisation de la protection fonctionnelle ; prendre en compte pleine et effective des éléments de preuve ; instaurer un organe de contrôle doté de moyens suffisants pour pleinement enquêter sur les faits portés à leur connaissance et d'un pouvoir d'injonction ou de sanction.

<https://www.lacimade.org/8-propositions-pour-lutter-contre-les-violences-policieres-et-penitentiaires-visant-les-personnes-etrangeres/>

## **JO 2024 : L'ÉQUIPE OLYMPIQUE DES REFUGIÉS, UN MESSAGE D'ESPOIR ET DE SOLIDARITÉ**

Elle sera la deuxième équipe à défiler le 26 juillet 2024 sur la Seine, derrière la délégation grecque, lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris 2024. Peu connue du grand public, l'équipe olympique des réfugiés grandit et s'impose toujours un peu plus depuis les Jeux de Rio de 2016. Rencontre avec ses athlètes aux parcours hors du commun dont le rêve de participer à la compétition et de représenter plus de 100 millions de réfugiés se réalise aujourd'hui.

Les coups de mains et de pieds sur les cibles d'entraînement font un vacarme inouï dans lequel percent les cris des athlètes. La journée débute à peine et la sueur coule à flot. Le jeune Syrien enlève la veste de son kimono, essuie son visage et se saisit de son portable. Musique orientale à fond, il rebooste ses nouveaux camarades pour une interminable série de pompes.

Dans ce gymnase de Bayeux, ville symbolique du Calvados pour son histoire lors du Débarquement, les athlètes des sports de combat, boxe, judo, lutte et taekwondo s'exercent inlassablement pour être prêts pour les JO de Paris 2024. À quelque pas de la salle dans un stade, d'autres enchaînent les tours de piste à pied, à vélo, quand à l'étage une jeune Afghane reproduit sa démonstration de breakdance face à un gigantesque miroir. Douze sports au total sont pratiqués ici.

### **Des athlètes hors pair**

Les sportifs viennent de se rencontrer pour la première fois il y a tout juste 48 heures, les uns étant réfugiés en Allemagne, les autres au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France, etc. " *Tout le*

*monde est de bonne humeur, ça rit et ça plaisante. C'est la première fois qu'on fait tous connaissance et c'est un moment unique et très spécial, explique l'ex-championne suisse de natation, chargée de communication de l'équipe olympique des réfugiés (EOR). On les voit d'abord sous le prisme de réfugiés, mais ce sont des athlètes avant tout. Certains se retrouvent après avoir pratiqué leur sport ensemble dans leur pays d'origine ! C'est tout simplement incroyable."*

Ces 37 athlètes issus de 11 pays différents (majoritairement des Afghans, des Iraniens et des Syriens) forment ainsi l'équipe olympique des réfugiés de l'édition 2024. Ils ont été choisis en fonction de leurs capacités sportives au niveau continental et international, mais aussi en fonction de leur statut de réfugiés, reconnu par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Méconnue du grand public, c'est pourtant la troisième fois que l'équipe olympique des réfugiés concourt aux Jeux. Et cette année, pour la première fois, l'équipe défilera avec son propre drapeau, à l'instar des autres équipes des JO, symbolisé par un cœur rouge entouré de flèches, un symbole unificateur qui confère à l'équipe une identité unique.

*"La famille a grandi depuis les dernières éditions, c'est formidable, confie, la cheffe de cette mission, elle-même ancienne cycliste olympique réfugiée d'Afghanistan. Ces athlètes ont réalisé leur rêve." Et pour cause : cette équipe représente pas moins de 120 millions de réfugiés dans le monde. "Le point commun entre eux, bien qu'ils aient tous des parcours atypiques, c'est la résilience. Ils n'ont jamais abandonné malgré les difficultés."*

Des difficultés dont ils parlent très peu tant l'épreuve psychologique a été laborieuse pour eux. Un cours de "media training" leur a d'ailleurs été donné afin qu'ils ne soient pas désemparés face à certaines questions. Ressasser le passé quand on est là avant tout pour oublier et se reconstruire face aux médias du monde entier est loin d'être chose aisée. *"Ça peut réveiller des blessures, certains athlètes ont du mal à s'en remettre. On leur parle beaucoup de leur vécu, bien souvent plus que de leurs résultats sportifs. C'est en quelque sorte logique, mais c'est douloureux pour nombre d'entre eux"*, confie une source du staff de l'EOR.

### **Des histoires de vies bouleversées**

*"Je suis content qu'il y ait beaucoup de Syriens, on partage ensemble notre trajectoire. On a vécu les mêmes problèmes"*, confie pourtant Yahya al-Ghotany. Contraint de fuir la Syrie avec sa famille lorsque la guerre a éclaté il y a plus d'une décennie, il s'est installé dans le camp de réfugiés d'Azraq en Jordanie, où il a commencé à pratiquer le taekwondo. Aujourd'hui, à 20 ans, il vit seul à Amman et s'entraîne deux fois par jour dans le cadre de l'Académie d'Azraq de la Fondation humanitaire pour le taekwondo (THF). Si la guerre s'achève un jour en Syrie, voudrait-il appartenir à l'équipe olympique syrienne ? Yahya se ferme et se refuse de répondre.

Omid Ahmadsafa est aussi de ceux-là. Visiblement peu à l'aise face aux journalistes, il garde ses grandes lunettes noires de soleil sur son visage juvénile. En Iran, son pays d'origine, il a été membre de l'équipe nationale de boxe et de kickboxing. Dans cette seconde discipline, il a remporté l'or aux championnats du monde. Il a fui l'Iran pour s'installer en Allemagne en 2022. En tant que boursier du CIO pour les athlètes réfugiés, le jeune homme s'entraîne maintenant à la boxe avec l'équipe nationale allemande. *"J'ai quitté mon pays pour espérer un meilleur futur et quitter tous les problèmes qu'il y a là-bas. Faire partie de cette équipe de réfugiés, c'est montrer que l'on peut réaliser son rêve."* Un rêve qui sera guetté de près par sa famille restée en Iran, mais qui, grâce aux réseaux sociaux, suit le parcours et les exploits de Omid et se sent *"tellement fière"*.

**"Le rêve que j'ai toujours, c'est que cette équipe n'existe plus, qu'il n'y ait plus de réfugiés dans le monde"**

*"Moi, mes proches et mes supporters me suivent et m'encouragent énormément depuis le Congo-Brazzaville et ailleurs. Ça m'encourage énormément et me donne envie de tout donner à Paris, encore mieux que lors de ma participation aux JO de Tokyo 2020"*, se réjouit Dorian Keleta, 25 ans, coureur du 100 m. Le jeune homme a commencé à courir à l'âge de 15 ans. Il ne le raconte pas et son

visage qui respire la joie de vivre ne le laisse pas entrevoir, mais après avoir perdu ses deux parents, il a été contraint de quitter sa ville natale à l'âge de 17 ans, pour arriver d'abord à Lisbonne et finalement s'installer à Paris.

Venue en France en 2018 pour des "*raisons politiques*", l'athlète éthiopienne (1 500 m) Farida Abaroge ne s'étalera pas non plus davantage sur sa "*vie d'avant*." "*Je suis là juste pour parler du sport, s'il vous plaît*." Comme les autres membres de l'EOR, c'est donc pour le sport qu'elle est ici et ne dira pas un mot sur ses voyages dans de nombreux pays avant d'arriver en France où elle a demandé l'asile et est depuis devenue une réfugiée. Le seul souvenir de son passé que la jeune femme de 30 ans accepte d'évoquer est donc celui qui a trait à sa passion. "*Depuis toute petite en Éthiopie, je fais du sport, j'ai commencé par le karaté, puis le football et la course à pied*." Avouant qu'elle ressent un certain stress, Farida, tout sourire, explique comme ses compagnons que cette participation aux JO est un rêve réalisé, "*et en plus je suis dans la même chambre qu'une autre éthiopienne, c'est super, on partage tout*". Sa compatriote étant Eyeru Gebru, coureuse cycliste qui a représenté son pays lors de grands championnats et qui, lors des championnats continentaux africains, a remporté une médaille d'argent dans la course sur route féminine en 2019 et des médailles d'or dans le contre-la-montre par équipe en 2018 et 2019. Elle a fui l'Éthiopie en raison de la guerre civile dans le nord du pays en 2021.

Mélange de cultures, de langues, d'histoires, l'équipe olympique des réfugiés, 85 personnes au total, forme une réelle famille qui dégage une énergie folle, un sentiment palpable au simple fait de la côtoyer. Une délégation soudée et extrêmement fière d'être présente à ces JO 2024.

Avant de quitter la Normandie pour le village olympique parisien et que les choses "*sérieuses*" débutent, la délégation de l'équipe des réfugiés profite d'un dernier bol d'air sur l'immense plage d'Arromanches-les-Bains, à une dizaine de kilomètres de Bayeux. Entre deux photos souvenir, un match de foot improvisé prend place et tous s'époumonent de rires sous les yeux curieux des estivants qui découvrent l'existence de cette équipe peu ordinaire qui espère pour la première fois de son histoire récolter des médailles à Paris. "*Le rêve que j'ai toujours, c'est que cette équipe n'existe plus, qu'il n'y ait plus de réfugiés dans le monde. Que chacun puisse vivre en paix dans son pays*", raconte la cheffe de mission. Un rêve dont la réalisation n'interviendra sans doute pas avant plusieurs olympiades dont les prochains Jeux olympiques de Los Angeles de 2028.

## **LA CNDA CONSIDERE LA COMMUNAUTE LGBT+ AU TOGO COMME UN GROUPE SOCIAL**

Le 17 juillet 2024, la Cours Nationale du Droit d'Asile (CNDA) a reconnu qu'un togolais homosexuel risquait des persécutions s'il retournait au Togo. Il bénéficie donc désormais du statut de réfugié en France. Elle est allée plus loin en considérant la communauté LGBT+ au Togo comme un groupe social, c'est-à-dire comme un groupe partageant certaines caractéristiques, une identité propre perçue comme étant différente par la société environnante ou par les institutions. Et les persécutions liées à l'appartenance à un groupe social donnent droit au statut de réfugié tel que défini par la convention de Genève de 1951. La Cour souligne dans sa décision qu'une personne homosexuelle au Togo encourt d'un à trois ans de prison, peut subir des arrestations arbitraires, du harcèlement de la part de la police et une discrimination dans la société. Plus généralement, les personnes LGBT+, perçues comme "*déviantes*", éprouvent ainsi des difficultés à accéder à l'emploi, au logement, à l'éducation et à la santé. La décision de la CNDA bénéficiera donc à tout Togolais, reconnu comme appartenant au groupe social LGBT+, qui demanderait la protection de la France.

## **ALENÇON**

### **Un immeuble fermé : des migrants relogés**

Lors d'une visite inopinée, une sous-commission de sécurité a constaté que l'immeuble Alencimmo n'était plus aux normes en termes de sécurité. La Ville d'Alençon (Orne) a ordonné sa fermeture administrative. L'établissement accueillait des dizaines de migrants, la plupart mineurs, qui ont été relogés.

<https://www.ouest-france.fr/normandie/alenccon-61000/limmeuble-alencimmo-ferme-pour-danger-manifeste-de-securite-a-alenccon-des-migrants-reloges-2bef2020-4519-11ef-90f2-b61ef193591b>

## **BELFORT**

### **Arrivé depuis 6 ans, un Malien avec ses deux bacs, ne peut pas travailler : « il n'existe pas »**

Voilà maintenant six ans qu'une avocate héberge chez elle un Malien prénommé. Aujourd'hui âgé de 22 ans, le jeune homme est toujours en situation irrégulière. Il ne peut ni conduire, ni travailler, ni obtenir de carte bancaire. En 2018, alors mineur, il est entré en France. Il est arrivé d'Espagne, où le bateau humanitaire qui l'a secouru en mer a accosté. Il lui est encore très difficile d'évoquer cette période de sa vie, tant elle a été douloureuse et traumatisante. *« Il a mis beaucoup de temps à nous en parler », raconte l'avocate. Il est encore très marqué. La première fois que nous sommes allés à la mer avec lui, il lui tournait le dos. »* Lorsqu'il est arrivé dans l'Hexagone, il ne possédait aucun papier d'identité. Quelques semaines plus tard, il a fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) car la justice remettait en cause sa minorité. Il a même été placé en garde à vue pour *« déclaration fausse en vue d'obtenir un avantage »*, selon un procès-verbal. Grâce à son avocate, ils ont réussi à obtenir un acte de naissance confirmant qu'il est né à Bamako en février 2002.

*« L'OQTF a été annulée mais pas les poursuites. Puis l'Aide sociale à l'enfance a refusé sa prise en charge donc il allait se retrouver à la rue »,* retrace la quadragénaire, qui n'a pas hésité à lui ouvrir les portes de sa maison. *« Je ne pouvais pas le laisser comme ça, j'ai une conscience. J'ai des enfants du même âge donc je me suis dit que ça allait l'aider à s'intégrer. »* À cette période, la mère de famille pensait héberger son client pour un week-end, voire une semaine, le temps que sa situation s'améliore. *« Et six ans après, rien n'a changé »,* souffle-t-elle. Effectivement, il ne possède toujours pas de titre de séjour. Et selon l'avocate, la situation actuelle au Mali a un impact direct sur sa demande de régularisation. *« Malgré les nombreux rendez-vous avec le consulat, nous n'arrivons pas à obtenir de passeport et donc à justifier son identité. Nous n'avons que son acte de naissance mais cela ne suffit pas. Il n'a jamais été reconnu comme mineur isolé et n'est toujours pas reconnu aujourd'hui. »*

Elle espère que les autorités feront une exception en étudiant son profil. *« Il a un acte de naissance qui a été légalisé et estimé authentique donc le préfet pourrait passer outre cette absence de passeport »,* estime-t-elle, en appelant à la *« bienveillance »* et à la *« bonne volonté »*. Elle rappelle également que depuis son arrivée en France, le jeune Malien a été exemplaire. *« Il s'est très bien intégré, a appris à lire et à écrire, n'a jamais commis d'infraction, a obtenu des diplômes... »*. Décrit comme un *« vrai bosseur »*, il possède un CAP et un bacs professionnels en construction automobile et un second en mécanique, obtenu lundi 8 juillet 2024. *« Avec mention assez bien, j'étais super content »,* nous confie-t-il au téléphone. Celui qui aimerait devenir soudeur reconnaît que sa situation est *« très difficile à vivre »*. Il espère obtenir sa carte de séjour rapidement pour pouvoir *« enfin »* commencer à travailler. *« Ce n'est pas évident de devoir toujours compter sur les gens. À 22 ans, j'ai envie de gagner ma vie, de conduire. Je n'ai aucun revenu, aucun droit, je ne peux rien faire. »* S'il se sent très bien chez ceux qui l'ont accueilli, qu'il considère comme sa famille, il rêve d'être indépendant. *« J'ai une fille qui a le même âge que lui »,* reprend l'avocate. *« Elle a déjà passé son permis, elle bosse cet été... Lui, il est toujours dans la même situation qu'au moment où il est arrivé alors qu'il est irréprochable. On ressent ça comme une énorme injustice. »*

<https://www.ouest-france.fr/societe/en-france-depuis-six-ans-ce-malien-a-deux-bacs-mais-ne-peut-pas-travailler-il-n'existe-pas-47563e8e-45dc-11ef-8bb7-b865ec79f580>

## **BOULOGNE-SUR-MER**

### **Deux hommes inculpés pour des naufrages meurtriers de juillet**

Deux hommes ont été inculpés et incarcérés dans le cadre des enquêtes ouvertes après les deux naufrages meurtriers dans la Manche survenus entre le 17 et le 19 juillet (voir ci-dessous à Manche), mardi 23 juillet 2024.

Le soudanais est mort au large de Calais, retrouvé inanimé, n'avait pas pu être sauvé. Trois passagers du canot ont été placés en garde à vue dès le retour au port de l'ensemble des rescapés. Deux d'entre eux ont été mis hors de cause mais le troisième, un ressortissant irakien de 24 ans, a été inculpé lundi 22 juillet 2024 et placé en détention provisoire, a fait savoir le parquet de Boulogne-sur-Mer.

Le 17 juillet, une femme érythréenne de 32 ans a été retrouvée inconsciente lors du sauvetage opéré par un patrouilleur français, "n'a pas pu être réanimée" (voir ci-dessous à Manche), Un homme déclarant être de nationalité syrienne et âgé de 30 ans a été placé en garde à vue dans la foulée. Trois jours après, samedi 20 juillet 2024, il a été inculpé pour "homicide involontaire aggravé", "blessures involontaires aggravées" et "aide à l'entrée et au séjour irréguliers en bande organisée avec une circonstance aggravante", a indiqué la procureure.

Des informations judiciaires ont été ouvertes sur ces naufrages et l'enquête se poursuit.

Le 23 juillet 2024, un homme a été condamné à 16 mois de prison ferme pour avoir transporté du matériel de traversée de la Manche. Jeudi 18 juillet 2024, il s'était fait intercepter par les douanes à Lezennes, dans la périphérie de Lille, au volant d'une voiture remplie de matériel nautique, dont un bateau pneumatique et des bouées. Cet homme de 46 ans, originaire du Tadjikistan, dit être réfugié en Allemagne depuis 2019 et avoir accepté ce trajet pour 200 euros, auquel 80 euros d'essence ont été soustraits. La consigne donnée : prendre le volant de cette voiture sans poser de questions et rouler jusqu'au nord de la France "*sans jamais s'arrêter*". L'homme a admis avoir vu qu'il transportait un bateau, mais "*ne savait pas que cela constituait un délit*".

## **CAEN**

### **À Caen, les occupants du squat de l'ex-pouponnière investissent l'ancien Ehpad de la Demi-Lune**

Alors qu'ils étaient expulsables depuis le 29 juin 2024, une grande partie des occupants du squat de l'ex-pouponnière, à Caen (Calvados), ont trouvé refuge dans l'ancien Ehpad de la Demi-Lune, avenue de Paris, samedi 6 juillet 2024. Ils ont rejoint d'autres exilés, déjà présents sur le site. Le nouveau lieu a été officialisé par l'Assemblée générale de lutte contre toutes les expulsions. Les membres du collectif ont accompagné les exilés qui se sont installés dans l'ex-Ehpad de La Demi-Lune. Le bâtiment, qui accueillait 82 résidents, jusqu'en décembre 2023, occupait les anciens locaux de la clinique Pasteur. Au squat de l'ex-pouponnière, à Caen, mercredi 17 juillet 2024, les services de la préfecture du Calvados, accompagnés d'une dizaine de policiers, procèdent mercredi 17 juillet 2024 à l'expulsion d'une dizaine de personnes y étaient toujours abritées, dans ce squat ,après qu'une grande partie des occupants avait quitté les lieux.

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/a-caen-les-occupants-du-squat-de-lex-pouponniere-investissent-lancien-ehpad-de-la-demi-lune-f08f4ace-3b80-11ef-8b5d-fae23e5223f7>

<https://www.ouest-france.fr/normandie/caen-14000/video-le-squat-de-la-pouponniere-a-caen-en-cours-dexpulsion-35c4c373-45e6-4fa3-97b5-2bb7309a448e>

## **MORBIHAN**

### **Un collectif du Morbihan réclame « des places en plus pour les hébergements d'urgence »**

Après l'expulsion de leur logement, le 10 juillet 2024, par le préfet du Morbihan, des jeunes (3ans, 8 ans...) errent et dorment dehors. Le collectif Pays de Lorient en transition adresse un communiqué pour dénoncer le manque d'hébergement d'urgence. « *Les droits fondamentaux des*

*personnes sont bafoués* », pointe le collectif qui énumère le droit à un toit, droit à la mise à l'abri, droit à la protection physique et mentale. « *Savoir que quelque part dans la ville de Pontivy, Vannes, Auray ou Lorient, des enfants, des familles errent dans les rues et dorment dehors est une réalité inacceptable.* » Il n'y a pas de moyens pour aider ces familles dans l'urgence tandis que des sommes extraordinaires sont trouvées pour l'organisation des Jeux olympiques. « *Nous demandons l'ouverture immédiate de places supplémentaires dans les hébergements d'urgence pour les personnes à la rue dans le Morbihan.* »

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/morbihan/des-places-en-plus-pour-les-hebergements-durgence-reclame-un-collectif-du-morbihan-b8cfca08-4505-11ef-af26-2383fc8af689>

## LILLE

### **Les habitants prennent soin des jeunes migrants dans le quartier des bois-blancs**

Alors qu'une soixantaine de mineurs étrangers vivent depuis le mois d'avril dans un camp de fortune, la mobilisation des habitants prend de l'ampleur dans le quartier des bois-blancs. Ils sont désormais une centaine à proposer des gestes solidaires au quotidien. Ils se mobilisent pour apporter une vie digne aux migrants installés à deux pas de chez eux. Dans le quartier des bois-blancs, les habitants sont de plus en plus nombreux à apporter un coup de main aux jeunes qui dorment sous des tentes sur le terrain de la plaine des vachers.

Le groupe WhatsApp sur lequel ils coordonnent leurs actions compte désormais une centaine de personnes. Parmi elles, une habitante qui vient régulièrement collecter le linge sale de ces jeunes pour le laver. *"c'est une question qui me touche depuis très longtemps. Et là, ça se passe juste à côté de chez moi, dans le parc où jouent mes enfants. Ils ont beau être invisibles, très cachés derrière la végétation, ils sont là. C'est plus facile de s'engager auprès de personnes dont on connaît les prénoms et les histoires."* Quand elle le peut, le vendredi matin, elle vient aussi servir un petit-déjeuner à ces jeunes dans un café du quartier, ou ils peuvent aussi prendre une douche.

Un guinéen arrivé il y a deux mois, apprécie et ne sait pas comment remercier ces habitants qui lui viennent en aide au quotidien. *"on est au chaud, on peut charger nos téléphones, ils nous apportent de la nourriture, des vêtements. Avec eux, on se sent comme si on retrouvait nos familles. Ils font tout leur possible pour nous rendre heureux."* Certains de ces jeunes sont là depuis le mois d'avril, après avoir été hébergés par la paroisse du quartier l'hiver dernier. Ils demandent leur régularisation en France mais le temps que soit reconnue leur minorité, ils ne sont pris en charge ni par l'état ni par le département.

*"Ces jeunes sont dans des démarches pour s'insérer. Tout ce qu'ils souhaitent c'est aller à l'école et apprendre un métier ici en France. Ils sont arrivés au bout de leur voyage. On interpelle pour une prise en charge institutionnelle de ces jeunes et jusqu'ici on a aucune réponse à nos questions",* déplore la coordinatrice de l'antenne lilloise d'Utopia 56, qui ne s'attendait pas à une telle mobilisation. *"c'est beau à voir, cette solidarité, et ça réchauffe le cœur, surtout dans cette situation politique compliquée et ce contexte qui attise la haine."*

Des liens parfois très forts se sont créés avec les habitants et ce guinéen, qui arrive récemment de Conakry après un voyage éprouvant, sait qu'il n'aurait pas pu tenir le coup sans ce soutien. *"ils nous donnent de la force. S'ils n'étaient pas là, ce serait un calvaire. On espère qu'un jour on pourra les aider à notre tour. La vie, c'est comme ça."*

Ces habitants savent qu'ils vont devoir tenir dans la durée car ces jeunes pourraient toujours être là l'hiver prochain. En attendant, ils tentent de se relayer pour que ces petits gestes de solidarité soient maintenus pendant les vacances d'été.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-lille-les-habitants-prennent-soin-des-jeunes-migrants-dans-le-quartier-des-bois-blancs-2124930>

## LISIEUX

### **Réactions lors de coupures d'électricité dans des squats**

Environ vingt personnes se sont rassemblées jeudi 18 juillet 2024 dans le square Arnoult, face à l'hôtel de ville de Lisieux (Calvados). Elles protestent contre les coupures d'électricité récentes.



Depuis le 10 juillet 2024, la société Enedis a interrompu l'alimentation en électricité de deux maisons squattées de la cité Jardin. Ces logements vacants avaient été réquisitionnés au printemps par un collectif local pour y loger des migrants, des femmes seules et une famille. Elles désirent rencontrer le maire.

Le député de la troisième circonscription du Calvados (Lisieux-Falaise), indique avoir réagi après la coupure en électricité de deux squats de Lisieux. « *J'ai écrit dès le 10 juillet au directeur exécutif d'EDF et au délégué territorial d'Enedis dans le Calvados, pour leur demander [d'y] rétablir l'électricité* », assure le député. Quatre maisons du quartier sont également occupées par des exilés. Elles sont encore alimentées en électricité. Le député précise avoir demandé à Enedis d'y maintenir le courant. D'après lui, le distributeur se serait engagé à ne pas couper l'électricité de ces logements, « *tant que la procédure d'expulsion serait en cours* ». En janvier 2024, la justice avait ordonné l'expulsion de ces maisons, accordant aux exilés un délai de plusieurs mois.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/>

<https://www.ouest-france.fr/normandie/lisieux-14100/un-rassemblement-devant-la-mairie-de-lisieux-contre-les-coups-delectricite-dans-des-squats-c62be3ca-44ed-11ef-af26-2383fc8af689>

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/electricite-coupee-dans-des-squats-a-lisieux-le-depute-jeremie-patrier-leitus-intervient-d3166fb2-45cc-11ef-bd80-f32123ed3357>

## LYON

Pour faire des économies, la métropole de Lyon rogne sur l'hébergement des femmes et enfants sans-abri. La collectivité a annoncé aux travailleurs sociaux qu'elle arrêterait, à partir de ce lundi 15 juillet 2024, **de prendre en charge des nouvelles nuits d'hôtels pour les familles à la rue**, notamment les femmes avec jeunes enfants qui relèvent pourtant de ses compétences. Une décision prise dans un contexte de bras de fer entre la majorité écologiste de Bruno Bernard et l'État, sur fond de rigueur budgétaire au sein du Grand Lyon.

Le collectif Hébergement en danger estime qu'avec cette décision d'arrêter d'héberger de nouvelles familles à la rue, "*c'est comme si la Métropole arrêtaient d'entretenir les routes ou arrêtaient la lumière dans les collèges parce que ça coûte trop cher*". Il s'agit d'une "*manœuvre politique indigne en plein été*" selon le collectif qui regrette que les écologistes "*se cachent derrière les travailleurs sociaux*" qui devront dès la semaine prochaine "*remettre les familles à la rue ou annoncer qu'elles ne seront pas mises à l'abri*". "*Mon travail s'est d'accompagner les gens, pas de les mettre à la rue, pourquoi est-ce à moi d'assumer cette décision illégale et inhumaine ?*", se révolte une assistante sociale du collectif.

Selon le vice-président de la Métropole de Lyon, depuis 2020, 4 000 femmes enceintes ou mère isolées avec enfants ont été prises en charge par la Métropole. « *Il n'y a aucun doute qu'il y a des inquiétudes à la fois de la part des personnes concernées, des collectifs et de certains de nos agents. Notre volonté de déployer une politique de l'hospitalité est intacte. Nous ne remettons pas à la rue des personnes qui sont sous notre compétence : les mères isolées avec enfants de moins de 3 ans. 329 familles sont mises à l'abri à l'hôtel par la Métropole, soit 812 personnes. Ces familles sont à l'hôtel et le restent. En 2020, avant le Covid, c'était 40 personnes qui étaient mises à l'abri par la Métropole, sur l'année 2023, c'était 3 000. Sur l'hébergement, on est passé à plus de 14 millions d'euros de budget en 2024. On est dans une situation douloureuse, d'abord à cause d'un abandon de l'État.* » « Depuis quatre ans, nous alertons l'État sur la nécessité de la continuité de la prise en charge. En 2022, nous avons montré que nous mettions à l'abri 40 % de personnes qui étaient de sa compétence puisque, quand l'enfant a 3 ans, il relève de l'État. Nous n'avons pas eu de réponse, moi-même, et évidemment le président de la Métropole, Bruno Bernard, dans ses échanges avec la préfète de région. En janvier 2024, la Métropole de Lyon a déposé un recours au tribunal administratif pour obtenir une indemnisation et rétablir ce qui est la compétence de l'État. Le deuxième sujet, c'est l'égalité territoriale. Ce n'est pas normal qu'il n'y ait que la Métropole de Lyon qui ait cette politique, cette dernière ne tient que si les autres Départements font la même chose. Je rappelle que c'est une compétence légale. »

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240715-mediaticites-pour-faire-des-economies-la-me-tropole-de-lyon-rogne-sur-l-he-bergement-des-femmes-et-enfants-sans-abri-copie.pdf>  
<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240719-lyon-mag-he-bergement-d-urgence-fac-e-au-recul-de-me-tropole-de-lyon-les-travailleurs-sociaux-de-noncent-une-manoeuvre-politique-indigne-copie.pdf>  
<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20240718-progre-s-rho-ne-he-bergement-d-urgence-la-me-tropole-suspend-temporairement-la-mise-a-l-abri-de-nouvelles-personnes-et-s-explique-copie.pdf>

## MARSEILLE

### Une cinquantaine de jeunes exilés occupent l'église du Vieux-Port à Marseille

Une cinquantaine de jeunes migrants patientent, et occupent l'église Saint-Ferréol sur le Vieux-Port depuis le 13-14 juillet 2024. Les services du Département (ADDAP 13) se sont rendus sur place lundi 15 juillet 2024 faire un état des lieux. Selon leurs conclusions, l'immense majorité (52 sur 55) de ces jeunes exilés sont majeurs. Ils ne sont donc plus sous leur responsabilité. Néanmoins, des procédures de recours sont en cours.

Un ivoirien vit dans l'église depuis samedi et dénonce une extrême précarité : *"On dort par terre. On prend les draps et on les déplie directement à même le sol. Quand on se réveille le matin, tout le corps fait mal."* Il n'y a pas de douche ni de toilettes, rappelle le recteur de l'église Saint-Ferréol : *"On a pu continuer à dire la messe, mais tout ça est compliqué. [...] Ils ont investi l'église, cette solution ne peut être que provisoire."* Pour aider ces jeunes, le Samu social distribue des repas et des associations se battent pour accélérer les procédures. Pour un est membre du collectif Sirakadjan : *"Le but, c'est vraiment d'interpeller les pouvoirs publics pour qu'enfin, ils se bougent pour ces jeunes. Il y a des logements libres à Marseille, c'est une volonté de ne rien faire."* Devant l'église Saint-Ferréol, une banderole a été déployée avec cette inscription : *"Nous ne sommes pas un danger, nous sommes en danger."*

## NIMES

RESF30 a mis en place un groupe "Accompagnement Santé Culture Loisirs" permettant de proposer aux jeunes des activités et des accompagnants pour différents rdv (médicaux, stages...). Une sortie culturelle pour une quinzaine de jeunes MNA le dimanche 7 Juillet 2024 a été organisée, pour assister à une représentation du Circus Baobab guinéen au théâtre de la Scala, dans le cadre du festival d'Avignon. Le 9 juillet 2024, c'est à Arles que nous sommes allés écouter le grand Tiken Jah Fakoly, pour le plus grand bonheur des jeunes. Nous avons parmi nous une bénévoles qui arrive à tisser des partenariats pour trouver des places gratuites pour les jeunes !

<https://reseau-resf.fr/Groupe-Accompagnement-Sante-Culture-Loisirs-pour-les-jeunes-de-Nimes>

## PARIS

### "Mise à l'abri" de plus de 330 migrants en famille qui dormaient devant la mairie du 18e arrondissement

339 personnes, hommes, femmes et enfants en bas âge s'étaient installées à même le sol devant la mairie du 18e arrondissement de Paris depuis deux nuits dans l'attente d'une place d'hébergement. Jeudi 25 juillet 2024, elles ont finalement été évacuées et "prises en charge", a indiqué la préfecture d'Ile-de-France. Dans le détail, "339 personnes en famille et cinq hommes isolés" ont été transférés "vers des hébergements d'urgence franciliens".

*"Ce sont des gens que l'État a essayé d'orienter en région depuis des mois, mais qui refusent parce qu'ils ont une vie à Paris, des enfants scolarisés, des démarches administratives (...) Il y a des gens qui travaillent, qui sont là depuis des années",* a expliqué Utopia 56. *"Moi, j'ai cinq enfants qui sont français, et qui sont dehors",* témoignait jeudi matin une Sénégalaise de 39 ans.

Après l'opération en revanche, 120 personnes ont été "laissées sur le carreau", sous la pluie, d'après le militant. *"Comme à toutes les évacuations, il y a des gens qui se sont rajoutés au dernier moment, [les services de l'État] n'ont pas voulu les prendre. Il y a aussi des familles qui ne*

*sont pas montées dans les bus car les maris étaient partis travailler". Plusieurs familles restent donc à la rue, mais celles avec les "bébés les plus vulnérables" ont été hébergées chez des particuliers. La préfecture assure que "toutes les personnes présentes sur le parvis de la mairie du 18e arrondissement se sont vu proposer une solution d'hébergement".*

Ces dernières semaines, les démantèlements de campements et les évacuations se sont multipliés dans la capitale et ses alentours. Entre le 16 et le 18 juillet, près de 500 migrants ont été évacués (voir ci-dessous). Les autorités françaises ont en effet accéléré les démantèlements de camps illégaux : selon les chiffres des services de l'État, 36 opérations de mise à l'abri ont été effectuées depuis janvier 2024 représentant 2 879 personnes. Soit le même nombre d'opérations qu'au cours de toute l'année 2023, qui avaient concernées 8 513 personnes. Ces données ne prennent pas en compte les expulsions de squats, où se réfugient des centaines d'exilés sans domicile. Et d'après le Revers de la médaille, les chiffres sont plus élevés : 12 500 personnes ont été évacuées de campements et de squats l'année dernière, une augmentation de 40 % par rapport à la même période il y a deux ans.

La présence policière quasi omniprésente depuis quelques jours à Paris, et la hausse des prix des transports isolent d'autant plus les migrants. *"La Chorba [association qui distribue des repas] nous a dit ce matin que sa fréquentation avait baissé de 70 % par rapport à d'habitude. Autant de personnes qui vont certainement passer la journée le ventre vide".*

### **En trois jours, près de 500 migrants ont été évacués de leurs campements**

Jeudi matin 18 juillet 2024, une centaine de jeunes migrants - des mineurs en recours, qui en attendant une décision du juge pour enfants se retrouvent à la rue - réfugiés sous le pont Marie, à Paris, ont été délogés par la police. Une quarantaine d'entre eux a accepté le transfert proposé par les autorités vers le centre d'accueil et d'examen de la situation (CAES) de Melun, à 65 km de Paris. Trop loin pour les 60 autres, qui *"par obligation administrative, ou parce qu'ils suivent des cours de français dans la capitale, ne peuvent se permettre d'aller en Seine-et-Marne"*, explique un membre du collectif Revers de la médaille, qui alerte sur l'expulsion des populations précaires de Paris en amont des Jeux olympiques de Paris. Mercredi 17 et mardi 16 juillet déjà, 401 autres exilés ont été évacués et pris en charge par les autorités. Mercredi matin, les forces de l'ordre sont intervenues pour démanteler deux campements regroupant respectivement 150 et 80 migrants dans le nord de Paris : l'un au niveau du pont de Flandres, dans le XIXe arrondissement, l'autre vers le pont de Stains, le long du canal Saint-Denis dans le nord parisien. D'après la préfecture d'Ile-de-France, 209 de ces personnes ont été mises à l'abri dans des centres situés dans la région. Selon des témoins, l'évacuation s'est déroulée dans *"le calme"*. Mardi, les autorités ont évacué les occupants d'un autre campement le long du canal de l'Ourcq, où résidaient selon les associations environ 200 à 250 personnes. D'après la préfecture d'Ile-de-France, 192 ont été prises en charge, dont 173 en Île-de-France, et un mineur à Paris. *"Ces personnes pourront bénéficier avec leur accord d'une évaluation de leur situation administrative et d'un accompagnement social et sanitaire"*, détaille encore la préfecture dans un communiqué.

La plupart des migrants évacués ces deux derniers jours ont été transférés dans des CAES franciliens. Une décision bienvenue pour les associations, qui s'étonnent en revanche de cette soudaine disponibilité. *"Avant, il fallait répondre à des conditions drastiques pour y accéder. Et là, tout le monde pouvait, a commenté le coordinateur de Médecins du Monde et l'un des porte-parole du Revers de la médaille. Avant les Jeux, c'est vraiment une logique de 'on donne des solutions temporaires dans la région parisienne pour être sûr de bien vider les rues'". "Ils ont vraiment parachévé le grand nettoyage social juste avant le commencement des JO". "Comment cela se fait-il que ces places soient libres maintenant ? Alors que jusqu'ici cette année, on nous disait toujours que c'était plein, d'où les transferts en SAS régionaux. Évidemment, ces 'mises à l'abri' c'est une bonne chose pour les exilés, on ne le nie pas. Mais ça donne vraiment l'impression que les autorités se sont gardés les CAES d'Ile-de-France sous le coude, juste avant les JO, pour vider les quais juste à temps".*

De son côté, la préfecture rappelle que *"ces deux mises à l'abri s'inscrivent dans le cadre*

*de la mobilisation constante de l'État pour accompagner les personnes les plus vulnérables". Elle assure par ailleurs que "2 500 personnes ont été mises à l'abri depuis des campements situés dans l'espace public à Paris en 2024". "Ces interventions viennent compléter le système de droit commun organisé par l'État, permettant l'hébergement chaque nuit en Ile-de-France d'environ 120 000 personnes en situation de précarité". "Cette communication nous laisse très amers". "Certains camps démantelés le long des canaux parisiens existent depuis trois ans. Si on voulait vraiment mettre les gens 'à l'abri', on l'aurait fait avant".*

Lors des évacuations, la préfecture a également proposé aux migrants d'être transférés dans un SAS de Besançon, à l'est de la France. Sur les 401 personnes prises en charge au total, *"seuls trois ont accepté"*. Créés en mars 2023 à l'initiative du président de la République, les SAS régionaux ont pour objectif de répartir les primo-arrivants sur le territoire français, l'hébergement en région parisienne étant régulièrement saturé. Mais ce type de structures a depuis montré ses limites : les migrants ne retrouvent pas partout le même tissu associatif que celui qui émaille la capitale, ou la communauté de leur pays d'origine, souvent source d'aide et de solidarité. D'autant plus que la durée d'hébergement dans le SAS n'excède pas trois semaines. Après ce laps de temps, de nombreux exilés, sans solution, se retrouvent une fois de plus à la rue. *"Il y a un an on m'a emmené à Bordeaux, j'ai dormi dans un logement cinq jours, puis à la rue, donc je suis revenu à Paris parce que j'y connaissais des gens"*, a raconté un soudanais, 34 ans, arrivé en France en 2017. *"Monter dans un bus pour ne rester que quelques jours ça me sert à rien, je ne vais pas trouver du travail."*

Certains migrants délogés ont quant à eux préférés partir par leurs propres moyens. *"Je ne suis pas monté dans le bus parce que dans 15 jours on nous remettra à la rue. On a besoin d'un logement stable pour faire les démarches ou suivre des cours de français"*, a expliqué un soudanais de 27 ans, qui avait élu domicile sous le Pont de Flandres voici deux mois. Un autre soudanais, 30 ans, s'était installé il y a deux ans au même endroit. *"Je suis déjà monté dans le bus pour aller à Ris-Orangis [Essonne, au sud de Paris], j'ai été logé un mois. Puis on m'a dit dehors ! Alors je suis revenu ici car je savais qu'il y avait de la place"*.

## **PARIS - JEUX OLYMPIQUES**

26 juillet 2024

Présent à Paris pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'été 2024, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné vendredi que les Jeux étaient *« un symbole de coopération et de compétition loyale, au lieu de division et de conflit »* et appelé les pays à se rassembler *« dans le même esprit que les athlètes »*.

*« Nous vivons dans un monde divisé, où les conflits prolifèrent de manière dramatique. Les souffrances atroces à Gaza, la guerre qui semble sans fin en Ukraine, les souffrances terribles, du Soudan à la République démocratique du Congo, du Sahel au Myanmar »*, a déclaré le chef de l'ONU, lors d'un point de presse conjoint avec le Président du Comité international olympique à Paris.

*« Au moment où les Jeux olympiques vont commencer, il est temps de rappeler au monde l'importance de la Trêve olympique et de lui faire comprendre que nous devons faire taire les armes », « La première véritable initiative de paix enregistrée dans l'histoire a été la Trêve olympique ». « Rien n'est plus contraire au conflit que l'expérience olympique. Les Jeux olympiques sont un symbole d'universalité et de diversité. Un symbole de coopération et de compétition loyale, au lieu de division et de conflit ». « C'est donc le moment où je lance un appel fort aux pays pour qu'ils se rassemblent dans le même esprit que les athlètes qui se rassembleront pendant les Jeux olympiques dans l'équité ».*

Il a également exprimé sa gratitude pour ce que le Comité olympique a fait pour permettre à une équipe de réfugiés de participer aux Jeux olympiques. *« Il est important de ne laisser personne de côté, et de ne pas laisser derrière ceux qui ont été contraints de fuir, de quitter leur pays. Il est important qu'ils bénéficient des mêmes droits de pratiquer un sport que n'importe quel autre*

***citoyen du monde*** ». L'équipe olympique des réfugiés du Comité international olympique (CIO) comptera 37 athlètes originaires de divers pays et concourant dans 12 disciplines sportives. C'est la troisième fois que l'équipe olympique des réfugiés sera présente aux Jeux olympiques et représentera les millions de personnes déracinées à travers le monde. Les deux athlètes qui portent le drapeau olympique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024 au nom de l'équipe olympique des réfugiés sont la boxeuse Cindy Ngamba et le taekwondoïste Yahya Al-Ghotany.

Il a aussi noté qu'un « *effort énorme a été fait pour faciliter l'accès des personnes handicapées afin qu'elles puissent profiter pleinement des Jeux olympiques de Paris* ».

### **Une boxeuse camerounaise et porte-drapeau de l'équipe olympique des réfugiés**

Vendredi 26 juillet 2024, pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, une boxeuse camerounaise portera le drapeau accompagné du spécialiste syrien de taekwondo, pour l'équipe olympique des réfugiés composée de 37 athlètes de 15 nationalités différentes. Solitaire dans la vie elle est qu'extrêmement dangereuse dans un ring de boxe. À 25 ans, la pugiliste qui réside désormais en Angleterre, vit un rêve éveillé. Elle qui a connu une enfance difficile avant de s'affirmer sur le ring.

Cette participation aux Jeux de Paris est une consécration pour la jeune femme : "*Le sport m'a aidé de plusieurs manières. Ça m'a donné le pouvoir de m'exprimer et d'être fière de moi*". Cette adolescente -boxeuse-, née à Douala, épaulée par son grand frère, s'essaie d'abord au football avant de s'enfiler les gants. Depuis, les titres nationaux s'enchaînent et la qualification pour les Jeux a été une formalité : "*Je suis partie deuxième pour la qualification en Italie. J'ai gagné ma dernière bagarre.*" Homosexuelle, la pugiliste camerounaise ne pouvait rentrer dans son pays sous peine d'être emprisonnée. Elle obtient son statut de réfugiée en 2021. Sa vie a basculé depuis mais elle n'oublie pas que ses combats vont bien au-delà du sport : "*C'est un honneur de représenter les réfugiés aux Jeux olympiques. J'espère que tous les réfugiés, pas seulement les sportifs, pourront nous voir et leur montrer que ça peut être eux un jour.*" Elle portera fièrement le drapeau de l'équipe olympique des réfugiés, avant de retirer la tenue de cérémonie et tout donner pour aller chercher la toute première médaille de cette délégation.

### **Un boxeur, en combat pour la liberté**

C'est un battant, sur et en dehors des rings. Le boxeur iranien, membre de l'équipe des réfugiés, disputera les Jeux olympiques de Paris. Ancien champion du monde de kickboxing et multiple médaillé en compétitions continentales, le natif de Mallard, près de Téhéran, est désormais prêt à écrire de nouvelles pages dans sa carrière. "*Je compte les jours, et c'est un rêve qui se rapproche, et qui me rend tellement heureux. Je suis prêt, motivé comme jamais pour tenter de remporter une médaille*", affirme-t-il. À 31 ans, et après plus de dix ans passés dans les sports de combats, le boxeur Iranien veut écrire l'une des plus belles pages de sa grande carrière, en France, à la fin du mois de juillet 2024. Mais avant d'atteindre son rêve olympique, l'athlète multimédaillé, connu dans son pays, a dû passer par bien des épreuves.

Né dans les environs de Téhéran, il s'installe avec sa famille dans un village, Qeshlaq. Un premier coup dur se produit à ses 9 ans, lorsqu'après un accident, il perd l'usage d'un œil. "*Ça a été très difficile, surtout à cet âge-là*". "*Un an plus tard, mes parents divorcent, donc je suis parti vivre chez ma grand-mère, qui a toujours été mon pilier depuis ce moment-là*". Il s'adapte à sa nouvelle situation, et s'essaye à plusieurs sports. Il est un peu turbulent, se bat avec d'autres jeunes dans la rue, et un jour, un ami proche lui propose d'aller voir l'un des entraîneurs de kickboxing de la ville. Il tombe immédiatement amoureux de ce sport. "*J'ai commencé à m'entraîner deux fois par jour. C'était une sorte de bouffée d'oxygène, je voulais m'investir à fond dans cette nouvelle passion*".

Adolescent, il devient champion national après seulement six mois de pratique de la discipline. Son nom circule à travers tout le pays, il enchaine les plateaux de télévisions, les interviews à la radio, les gens l'arrêtent dans la rue pour faire des selfies avec la star montante du sport iranien. Malgré la célébrité, il continue de mener une vie simple. Il refuse les appels du pied de l'étranger, notamment ceux de la fédération d'Azerbaïdjan qui lui propose de le naturaliser, en 2016, et de rejoindre l'équipe nationale, mais il refuse de quitter son pays. *"À ce moment-là, je ne savais pas que j'allais quitter l'Iran quelques années plus tard, j'avais une bonne vie, je n'avais pas à me plaindre"*. Il se hisse sur la plus haute marche du kickboxing mondial en 2017, en remportant la médaille d'or à Belgrade. *"J'avais faim de succès, mais j'avais aussi envie d'essayer autre chose, et après une blessure au dos, durant laquelle je n'ai pas pu trop forcer sur mes membres inférieurs, j'ai décidé de me lancer aussi dans la boxe"*. Il passe alors sur les rings, progresse vite, et arrive à être, fait rare, dans les deux équipes nationales de boxe et de kickboxing. Sa notoriété arrive aux oreilles du pouvoir qui lui demande de s'engager en politique. Il refuse. En 2020, il commence à voyager pour faire des stages de préparation à l'étranger, et en octobre 2021 après avoir été autorisé à se rendre en Italie pour un tournoi, il décide de s'échapper un soir de l'hôtel où il est logé, et de demander l'asile politique en Allemagne. *"Tout s'est passé très vite, et j'étais apeuré, comme perdu et ne sachant pas de quoi le lendemain allait être fait"*. *"Je tournais le dos à ma précédente vie, j'étais sans repères, en plein doute. C'est un sentiment que je n'avais jamais vécu auparavant, mais je devais le faire, je devais partir"*. Il se retrouve à Nuremberg, où il est directement pris en charge par les autorités allemandes. Pour lui, une nouvelle vie commence, pleine de doutes, d'appréhension. *"C'est très dur à gérer, mentalement, émotionnellement, et on se pose des questions sur tout, tout le temps"*. *"J'ai été très bien accueilli dès mon arrivée, même si je ne parlais pas du tout la langue"*. Il ne veut pas perdre son temps, et alors qu'il attend l'examen de sa demande d'asile, un responsable des affaires sociales et d'aide aux réfugiés de la ville de Nuremberg, vient le rencontrer et lui propose de rejoindre le ASC Nuremberg, un club local. Le champion reprend la compétition en kickboxing et en boxe, et frappe un grand coup peu de temps après avoir rejoint la structure. *"On m'a proposé de faire un combat face à un champion d'Allemagne, et je l'ai battu !"*. *"Ils ont halluciné, et m'ont dit qu'ils allaient me soutenir pour être entraîné comme un pro"*. Les deux acteurs sportifs locaux contactent la fédération Allemande de sports de combat pour pousser à ce qu'elle l'autorise à participer aux championnats nationaux. L'accord est validé, et le champion venu d'Iran voit une porte s'ouvrir, une opportunité unique. *"Ça a été un énorme soulagement, et je ne peux qu'être reconnaissant pour tous les efforts qu'ils ont réalisés pour moi depuis mon arrivée. Je me donne à 100%, et j'ai intégré l'équipe nationale Allemande pour m'entraîner avec eux, et au printemps 2022, j'ai remporté le titre national dans ma catégorie, j'étais super heureux !"* Il accumule les médailles et les titres à travers le pays, et participe aux Mondiaux de boxe à Cologne en moins de 51 kilos dans l'équipe des réfugiés, et atteint le podium. Une médaille de bronze après avoir écarté de sa route le champion d'Europe. *"C'est là que j'ai commencé à attirer l'attention du comité international olympique afin d'intégrer l'équipe des réfugiés pour Paris 2024. Et en mai dernier, j'ai appris que j'étais du voyage, c'est un sentiment fort, unique !"*

Il va donc jouer sa carte à fond dans la catégorie des moins de 51 kilos, et se rend aux Jeux avec deux objectifs. *"Le premier, c'est de viser une médaille"*. *«Je ne vais pas à Paris pour faire de la figuration, j'y vais pour tenter le maximum. Mais je veux aussi inspirer d'autres athlètes, des réfugiés, et montrer que tout est possible, que l'on peut arriver à nos buts, atteindre nos rêves à force de travail.»*

### **Durant les JO l'accès à l'aide médico-sociale est difficile pour les sans-papiers**

Depuis quelques jours, les périmètres de sécurité installés pour les Jeux olympiques transforment la circulation à Paris. Un dispositif contraignant pour les acteurs de la solidarité qui viennent en aide aux plus vulnérables. Quelques jours avant le coup d'envoi des Jeux olympiques, Médecins du Monde peine à garantir l'accès aux soins aux migrants.

À deux pas du Stade de France et de la piscine olympique à Saint-Denis (région parisienne), Médecins du Monde (Mdm) reçoit habituellement des personnes en situation irrégulière.

Mais en raison des forces de l'ordre, nombreuses dans les rues de Paris pour assurer la bonne tenue des Jeux olympiques (JO), l'ONG a préféré fermer ses locaux cet été. *"Pour ne pas exposer nos publics à un risque d'arrestation, on a fait le choix de fermer nos locaux et de délocaliser une partie de notre activité à d'autres endroits, plus éloignés des sites olympiques"*, explique le coordinateur dans ce centre. Cette antenne de Médecins du Monde a fermé le 1er juillet 2024. Elle devrait rouvrir le 15 septembre 2024. Les premières semaines ayant suivi sa fermeture, les personnes suivies par l'ONG se sont rendues à Pantin et Bobigny, deux villes proches dans le département de Seine-Saint-Denis où Mdm s'est délocalisé. Mais ces derniers jours, le coordinateur déplore n'avoir reçu quasiment aucun patient. *"Même les patients avec qui on avait des rendez-vous nous ont dit au téléphone que compte tenu de la mise en place des périmètres de sécurité, des QR codes et de la présence policière qui est extrêmement forte et visible, ils préféreraient renoncer à leurs soins et donc renoncer à venir nous voir."* L'ONG craint ainsi de voir arriver en septembre des patients ayant laissé leur santé se dégrader, avec d'éventuelles pathologies plus complexes à traiter et après un été sous la menace du Covid-19.

## RENNES

### Des migrants expulsés

Une trentaine d'exilés, dont des enfants et des personnes malades, vivaient, depuis le 11 juillet 2024 près du canal Saint-Martin, à Rennes (Ille-et-Vilaine), dans un bâtiment de la Région Bretagne. Leur nouveau point de chute à Rennes 2 n'aura duré que quelques jours. La faculté devant fermer ses portes, ils ont libéré les lieux mercredi 17 juillet 2024 en fin de matinée, pour rejoindre le parc de Bréquigny. *« Les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas réunies pour leur permettre de prolonger leur séjour à quelques jours de la fermeture de l'université pour la trêve estivale »*, justifiait la faculté, tout en déplorant *« cette situation humainement dramatique »* et en rappelant que *« l'hébergement d'urgence relève des obligations de l'État »*.

Les personnes exilées *« n'ont eu d'autres choix que de plier bagage et de chercher un campement pour y planter des tentes »*, réagissent les syndicats CGT et Sud de Rennes 2, dans un communiqué. *« Ces personnes déjà fragilisées se retrouvent ainsi condamnées à vivre dehors, exposées aux dangers et à l'incertitude, au détriment de leur santé et de leur sécurité. »* Ils constatent que la faculté *« n'a pas proposé de délai supplémentaire comme l'espéraient ces personnes »*. Les organisations syndicales demandent *« à la présidence de Rennes 2 de mettre des locaux à leur disposition à titre temporaire »*, le temps que les services de l'État *« honorent leurs obligations de leur fournir des solutions d'hébergement plus pérennes »*.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/>

## MANCHE

### Un sixième exilé meurt dans la Manche

Dans la nuit de jeudi 18 à vendredi 19 juillet 2024, un migrant est décédé au large de Calais, alors que son embarcation sombrait en mer. Selon une source policière, il s'agirait d'un jeune homme d'origine soudanaise. Quarante-cinq personnes éthiopiennes, érythréennes et soudanaises, selon des éléments récoltés par les pompiers, ont par ailleurs été secourues. Peu avant 1h du matin, *"l'embarcation, très chargée, est en difficulté et les personnes à bord demandent assistance au patrouilleur de service public Cormoran"*. Il récupère alors cinq personnes tombées à l'eau avant de transférer à son bord les autres migrants et de constater qu'une personne est inanimée.

## **Au large de Gravelines : un migrant meurt, 71 sont secourus**

Mercredi 17 juillet 2024, une migrante érythréenne de 32 ans est morte après le naufrage de son embarcation au large de Gravelines, alors qu'il tentait de rejoindre le Royaume-Uni. Les autres passagers, 71 au total, ont été secourus. Cette tragédie porte à 20 le nombre de morts, tentant de rallier les côtes anglaises clandestinement depuis la France, en 2024. En fin de journée, un patrouilleur signale "*que les boudins d'une embarcation de migrants proche de lui*" viennent de se dégonfler, et que des personnes sont "*à l'eau*", le navire se porte aussitôt à leur secours. Le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage mobilise également un avion de Frontex, deux hélicoptères et un bateau de sauvetage pour participer aux opérations. Tous les moyens aériens déployés participent à localiser les naufragés "*dont certains sont à la dérive en restant néanmoins assez proches du lieu de naufrage*". Le patrouilleur français recueille à son bord 59 naufragés, dont l'érythréenne inconsciente qui "*n'a pas pu être réanimée*" par l'équipe médicale de la SMUR (structure mobile d'urgence et de réanimation médicale), hélitreuillée depuis Boulogne-sur-Mer. En parallèle, un navire des garde-côtes britanniques secourt 13 naufragés. Toutes les personnes secourues ont été déposées à quai à Calais, où se trouvait un important déploiement de pompiers et policiers. Les moyens aériens et nautiques ont poursuivi les recherches "*sur une large zone autour du lieu de naufrage*" jusqu'à la tombée de la nuit et "*aucun autre naufragé n'a été détecté*", a précisé la préfecture maritime. Bien que le dispositif de recherches a été levé, la préfecture appelle les navires croisant dans le secteur "*à une veille attentive*".

Cet été, plus de 1 000 policiers et gendarmes surveillent le littoral pour lutter contre l'immigration illégale : 344 tentatives de traversées maritimes ont été interceptées côté français depuis le début de l'année 2024, et 314 interpellations opérées parmi des filières de passeurs. Malgré une surveillance accrue, soutenue par l'utilisation de drones et de caméras thermiques, plus de 14 000 personnes ont tout de même atteint le Royaume-Uni en 2024. Soit une hausse de 18% par rapport à la même période l'an dernier.

## **POUR TRAVERSER LA MANCHE, LES MIGRANTS PRENNENT TOUJOURS PLUS DE RISQUES**

Un Nigérian, tout juste la vingtaine, a essayé de traverser la Manche pour la deuxième fois, depuis une plage de Calais. "*Trop de monde voulait embarquer, c'était impossible de mettre le bateau à l'eau et la police est arrivée*". "*J'essaierai à nouveau. J'essaierai jusqu'à ce que j'y arrive*". Pourtant, après avoir quitté son pays en août 2022 et avoir traversé le Niger, la Libye, l'Italie puis la France, impossible pour lui de reculer devant les 30 derniers kilomètres qui le séparent des côtes britanniques. Il observe Douvres [sur les cartes de son téléphone. "*C'est si près. Je suis convaincu que ce sera plus facile pour moi là-bas*".

Si 19 personnes sont déjà mortes deuil 2024 dans la Manche - contre 12 pour tout 2023, faisant déjà de cette année l'une des plus meurtrières -, la Manche n'est plus qu'une "*petite rivière*" à ses yeux, qui a déjà traversé la Méditerranée. Comme beaucoup d'autres migrants acculés à la traversée, il se dit prêt à tout tenter, y compris ces nouvelles méthodes qui sont de plus en plus répandues : partir depuis une ville éloignée ou depuis un cours d'eau, sans égard aux conditions météorologiques ou au nombre de personnes à bord de l'embarcation. "*Je n'ai pas peur d'y mourir parce que j'ai vu plein de personnes mourir avant*". À commencer par son père, assassiné en septembre 2012 par le groupe jihadiste Boko Haram, devant ses yeux d'enfant. Bloqué à la frontière franco-britannique depuis plus d'un mois, il se prépare à partir 40 kilomètres plus au sud pour sa prochaine tentative de traversée. "*J'essaierai depuis Boulogne-sur-Mer*". Un autre originaire de Khartoum, a quitté le Soudan il y a sept mois et tente de rejoindre le Royaume-Uni depuis une semaine. Il soutient "*ne plus rien avoir à perdre*". Depuis que la guerre civile a éclaté en 2023, son pays est devenu une véritable poudrière. "*J'ai perdu ma boutique, plusieurs membres de ma famille, ma vie. Je veux juste m'en aller. Peu importe la météo en mer, peu importe le nombre de gens à bord du*



bateau... Dès que j'aurai assez d'argent, j'essaierai de traverser." Sur la route de son exil, il a survécu à un naufrage où "une quarantaine" de migrants ont perdu la vie au large des côtes libyennes.

Pour venir en aide à ceux dont la traversée vient d'échouer et les dissuader de se mettre davantage en danger, l'association Utopia 56 parcourt chaque nuit de météo clémente les 140 kilomètres de littoral du Nord-Pas-de-Calais à bord d'un camion rempli de boissons chaudes et de couvertures. Ces derniers mois, les bénévoles se sont étonnés de voir que les migrants prenaient de plus en plus de risques dans l'espoir de fouler un jour le sol britannique. "Il y a un an, on mettait en place une maraude littorale dès qu'on était à moins de 0,5 mètre de vagues, soit la hauteur du boudin émergé du zodiaque, et 10 nœuds de vent, explique le coordinateur de l'association à Grande-Synthe. Maintenant, on constate des départs avec des conditions de moins en moins clémentes, dès 0,8 mètre de vagues et 15 nœuds". Le téléphone d'Utopia 56 sonne désormais presque constamment, au gré des appels de détresse. L'un d'eux vient de Gravelines, à 22 kilomètres de Calais. Un migrant de 44 ans, originaire du Kurdistan irakien, a marché 16 heures avec sa femme et ses trois enfants, âgés de neuf à quatorze ans, pour rejoindre le point de départ de leur embarcation. Ils ont tenté de traverser trois fois en une journée, sans succès. "J'ai un problème de santé à ma jambe, c'est très difficile de marcher pour moi, mais je n'ai pas le choix si je veux éviter la police". "S'il y a plus de 70 personnes à bord, je ne monte pas", tranche-t-il, le regard tourné vers ses trois enfants, bien décidé à les scolariser outre-Manche.

Les points de départ des migrants sont chaque fois un peu plus loin. "Au début, on intervenait seulement sur Dunkerque et Calais. Puis on s'est étendus à Boulogne-sur-Mer, puis de plus en plus au sud, jusqu'au Touquet. On a même reçu des appels depuis Berck ou Abbeville, dans la Baie de Somme, soit à plus d'une heure de route de Calais." Si rejoindre Douvres depuis Calais représente entre six et dix heures de traversée selon l'association, cette durée serait multipliée par trois depuis le Touquet, 70 kilomètres plus au sud. "Le problème, c'est qu'une durée de traversée plus longue, c'est plus de chances d'avoir une panne moteur, de se retrouver à la dérive ou d'avoir l'embarcation qui se crève."

D'autres tentent aussi de partir dans les terres, notamment en embarquant depuis le canal de l'Aa, qui se jette dans la mer du Nord. Cette méthode n'est pas sans risque. "Ces départs sont très risqués : les ouvertures d'écluse peuvent provoquer un appel d'eau et les canaux qui se jettent dans la mer sont vidés à marée basse, donc les personnes peuvent se retrouver coincées dans la boue".

Un risque d'autant plus important que les embarcations sont de plus en plus surchargées. En 2024, celles-ci transportent en moyenne 49 migrants - contre 39 en 2022, ou 7 en 2018. "C'est criminel de mettre autant de personnes. À 70 personnes de 70 kilos en moyenne, on est à 5 tonnes sur un bateau propulsé par un moteur de 30 chevaux, avec peu de gilets de sauvetage sur le dos des migrants. Personne n'oserait s'y aventurer sauf à y être contraint", s'étrangle le président de la station de sauvetage en mer de Calais.

Depuis le début de l'année, la liste des décès n'a cessé de s'allonger : "On est presque à un mort par semaine", selon un membre de l'Auberge des migrants. Pour les associations, en l'absence de "voies de passage sûre et légale", c'est l'État qui est directement responsable de cette hausse. "Les plages sont entourées de CRS, de gendarmes, de drones, d'avions..., peste le coordinateur d'Utopia 56 à Calais. Mais les personnes ne vont pas renoncer à traverser pour autant et sont prêtes à tout, parce qu'elles n'ont pas d'autre choix dans l'espoir d'une vie meilleure." Pour preuve, d'après les chiffres du Royaume-Uni, sur le premier trimestre de 2024, 5 373 personnes avaient déjà traversé la Manche, contre 3 793 à la même période l'année précédente - soit une hausse de 41,7 %. "Quoi qu'il arrive, les gens tenteront la traversée. On a vu des gens essayer en canoë gonflable, ou même à la nage".

De son côté, si la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord reconnaît une "élongation" des points de départ et des embarcations davantage surchargées, elle juge les mesures terrestres dissuasives nécessaires au "travail de sauvetage". "C'est important de limiter les départs

*en mer, car beaucoup ne savent pas nager ou sont très mal équipés. Si on se retrouve à 50 bateaux en même temps avec moins d'une centaine de sauveteurs, c'est impossible d'être au bon endroit au bon moment". Une crainte qui n'empêchera pas tel migrant de tenter la traversée. "Peut-être que demain je mourrais dans l'eau, mais je veux à tout prix étudier la politique au Royaume-Uni et changer mon pays, qui n'a plus rien avoir avec le Soudan que je connais."*

### **Naufrage dans la Manche : deux passagers libyens remis en liberté en France**

Deux Libyens qui se trouvaient sur l'embarcation qui a fait naufrage vendredi 12 juillet 2024 dans la Manche entraînant la mort de quatre migrants, ont été remis en liberté après deux jours en garde à vue dans le nord de la France. Ces deux hommes, retenus en garde à vue entre vendredi et dimanche 14 juillet 2024, "ont été remis en liberté faute de charges suffisantes à leur rencontre", a indiqué le parquet de Boulogne-sur-Mer. Ils étaient soupçonnés d'être des passeurs. L'identité et l'âge des quatre hommes décédés dans le naufrage n'ont pas encore pu être établis. Le parquet explique que 66 personnes "de nationalités somalienne, soudanaise et érythréenne" se trouvaient à bord de l'embarcation et que 62 ont pu être secourues, revoyant un peu à la hausse le nombre de survivants. Le préfet du Pas-de-Calais avait évoqué vendredi 56 rescapés ( voir lettre n° 86). Après le naufrage mortel dans la Manche : "Le plus terrible, c'est qu'on sait que ça va se reproduire"

Les associations et de nombreux citoyens du littoral calaisien refusent la fatalité d'une frontière "qui tue" et continuent d'appeler à un changement de politique pour répondre à la crise humanitaire qui se déroule, chaque jour, sous leurs yeux.

Des dizaines de noms recouvrent une feuille déroulée, samedi 13 juillet 2024, sur les pavés du parc Richelieu à Calais devant plus de 200 personnes. La liste, non-exhaustive, des 418 corps retrouvés depuis 1999 à la frontière franco-britannique, où de nombreux migrants ayant fui la guerre ou la famine cherchent un refuge sur leur parcours d'exil. 4 ont péri vendredi 12 juillet dans une embarcation dégonflée qui tentait de rejoindre l'Angleterre. En l'absence de leurs noms, pour l'heure inconnus, c'est la date de leur mort qui a été ajoutée au feutre sur l'inventaire. Celui-ci a été déployé par des citoyens œuvrant auprès des migrants dans le nord de la France, qui invitent sans relâche au même rassemblement dès l'annonce du décès d'un exilé. "Ces corps avaient un rêve, ils étaient en mouvement", a rappelé l'une des organisatrices du rassemblement. "Ce ne sont pas des funérailles, ni une cérémonie religieuse, mais un moment de visibilité pour ces gens qui sont partis. C'est leur vie qui était spectaculaire, pas leur mort."

Autour des bougies allumées le long des noms répertoriés, s'enchevêtrent des membres d'associations, quelques migrants et de nombreux Calaisiens, qui n'en sont pas à leur première minute de silence. Ils font acte de présence, comme de résistance. "Je viens régulièrement, parce qu'on est toujours aussi choqué d'apprendre un tel drame", explique un habitant de Calais. "Le plus terrible, c'est qu'on sait que ça va se reproduire. La côte anglaise semble tellement proche de chez nous. Il reste 35 km à ces gens, qui en ont déjà parcouru bien plus. Mais cette mer est dangereuse. Il faut la connaître." Une Calaisienne, est venue "saluer" ces quatre personnes qui ont "simplement voulu quitter la misère pour aller vivre ailleurs". "Je sais que c'est idéaliste, mais il ne faudrait pas de frontière. Nous pouvons nous déplacer où l'on veut, alors pourquoi pas eux ?", s'interroge-t-elle. «Quand on aide ces personnes dans le Calais, on peut rapidement être taxé de délinquant, de passeur ou de "no border" [un réseau transnational défendant l'abolition des frontières]. Je n'ai pas honte de dire que je suis une 'no border'. Et je suis contente quand ces gens réussissent leur traversée. Ils sont au moins arrivés de l'autre côté, même si ce n'est pas la panacée".

Une autre Calaisienne, critique "les sommes d'argent dépensées" dans la sécurisation du littoral et les lois visant à "fermer les frontières", alors que "tout inciterait à aller dans l'autre sens". Une politique dénoncée avec constance par l'association Utopia 56 : "La préfecture du Nord a annoncé qu'elle renforcerait la présence policière sur le littoral, cet été. Mais cette surveillance, qui

*s'étale aujourd'hui de Boulogne-sur-Mer à Dunkerque, n'a pas empêché le nombre de traversées en mer d'augmenter de 18% entre le premier semestre de cette année et la même période en 2023, selon le gouvernement anglais", note le coordinateur de l'association. "Par contre, nous observons que cette politique de répression catalyse les risques pris par les personnes en exil : elles partent de plus loin et de manière plus précipitée".*

La tragédie du 12 juillet coche toutes ces cases : le canot est parti des côtes boulonnaises, à une trentaine de kilomètres au sud de Calais, rallongeant mécaniquement la traversée. Il était "sous-gonflé, sans plancher" et "sous motorisé", a indiqué le préfet du Pas-de-Calais. Une seule des 60 personnes montées à bord était munie d'un gilet de sauvetage. Et la mauvaise météo avait avorté d'autres tentatives, selon des témoignages recueillis par Utopia 56. "La répression n'a jamais été une solution pour sauver des vies dans la Manche". "Le seul moyen de contrer la dangerosité du passage, c'est d'établir des voies sûres et légales en faveur des exilés".

Celui qui a aidé à repêcher cette nuit-là 14 exilés dont une femme, avec son équipage du Caprice des temps II, à mains nues et jusqu'à l'épuisement, ne dit pas autre chose : "J'imagine que tout a été mis en œuvre pour les sauver. Mais ne pourrait-il pas y avoir davantage de bateaux de secours ? Pourquoi attendre toujours la catastrophe, avant d'engager tous les moyens existants ?" ose se demander le capitaine, qui n'avait jamais connu "une situation aussi critique". "Certains sont restés dans l'eau une heure. C'est beaucoup trop. Une fois au port, on leur a donné nos blousons, parce qu'il pleuvait et qu'ils n'avaient plus rien. Ça n'a pas de sens. Je suis certain qu'on pourrait mieux faire". Il évoque même l'idée d'engager la flotte de pêche de Boulogne-sur-Mer pour "des opérations régulières de surveillance et de secours", le long de la côte. "Contre une indemnisation, nous pourrions adapter nos bateaux et éviter ces drames", défend-il.

Des enfants, des femmes et des hommes, la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord en a observé "plus de 16 500 en mer" depuis le début de l'année, dont certains tentant la traversée à plusieurs reprises. Parmi eux, environ "3 000 sont revenus sur terre par leurs propres moyens ou grâce aux secours mobilisés par l'État" et 19 sont décédés. La nuit du 12 juillet, 40 occupants d'une autre embarcation en détresse ont été ramenés sur le littoral par un patrouilleur de la marine nationale, engagé par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) du Gris-Nez.

Les bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) sortent de l'eau "des centaines de migrants chaque année", rappelle l'un de ses membres, qui a souhaité garder l'anonymat. Selon lui, "l'État français joue son rôle en surveillant par bateau, chaque jour, le second détroit le plus fréquenté au monde". Même si des "décisions capitales" restent à trouver entre les pays concernés, pour "freiner, voir éradiquer ces traversées périlleuses".

La dernière en date a jeté "l'incertitude" sur les campements de Calais, où "beaucoup de gens ne savent pas s'ils ont ou non perdu un proche dans le drame [du 12 juillet]", confie la porte-parole d'Utopia 56. Les rescapés du naufrage reviennent au compte-goutte. Leurs noms ne sont inscrits nulle part : ils sont en vie.

## MEDITERRANEE

### FRONTEX

#### 423 MIGRANTS SECOURUS ENTRE VENDREDI 19 ET DIMANCHE 21 JUILLET 2024

Le nombre de décès en 2023, première année d'application de cette mesure, a en effet explosé en Méditerranée centrale. L'Organisation internationale des migrations a comptabilisé plus

de 2 500 morts dans cette zone maritime, contre un peu plus de 1 400 en 2022. Un tel chiffre n'avait pas été recensé depuis 2017 où plus de 2 800 personnes avait péri dans ces eaux. Depuis le début de l'année 2024, on compte déjà près de 900 morts.

### **AURORA**

Dans la soirée de samedi, l'Aurora, petit bateau de l'ONG Sea-Watch, a, à son tour, secouru 71 personnes en collaboration avec le voilier Trotamar 3. Affrété par le collectif allemand Compass collective, le Trotamar 3 a, en plus de cette opération conjointe, pris en charge 50 migrants supplémentaires. Tous ont débarqué à Lampedusa le lendemain. Les autorités italiennes ont attribué le port de **Livourne**, au nord du pays, au navire humanitaire. "Livourne se trouve à près de 1 100 km du premier lieu de sauvetage. C'est un peu plus que la distance entre Madrid et Paris", déplore MSF.

### **OCEAN VIKING**

L'Ocean Viking, de SOS Méditerranée, a débarqué samedi à Naples 55 exilés, secourus deux jours plus tôt dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone) maltaise. L'ONG a, comme MSF, regretté l'assignation d'un port éloigné, qui le "*contraint à quitter la Méditerranée centrale*". "*Avec cette politique d'attribution de ports éloignés, la Méditerranée continue d'être vidée de ses ONG de recherche et de sauvetage, qui tentent simplement de combler l'énorme vide laissé par les États de l'UE. Résultat ? Encore plus d'enfants, de femmes et d'hommes meurent aux portes de l'Europe*"

### **GEO BARENTS**

Le Geo Barents, de Médecins sans frontières (MSF), a porté assistance à 226 personnes lors de trois opérations. La première, survenue vendredi matin 19 juillet au large de la Libye, a permis de mettre en sécurité 49 exilés, dont neuf enfants et 16 femmes, qui se trouvaient "*en détresse sur un canot pneumatique surpeuplé*", affirme l'ONG médicale. Dans l'après-midi, l'équipage a secouru 130 autres personnes en difficulté dans un bateau près des côtes tunisiennes. Enfin, samedi matin 20 juillet 2024, 47 migrants qui ont été pris en charge dans les eaux internationales.

### **GARDE-COTES ITALIENS**

Les garde-côtes italiens ont porté assistance à 126 exilés répartis dans trois embarcations partis de Tunisie. Parmi les naufragés, originaires notamment de Côte d'Ivoire et de Guinée, se trouvaient 18 femmes et autant d'enfants, selon la presse italienne. Ils ont, eux aussi, été déposés au port de Lampedusa.

## **UNION EUROPÉENNE**

### **LE SORT RESERVE AUX DEMANDEURS D'ASILE, EN EUROPE**

#### **Des pays de l'UE, réputés accueillants en 2015, ont durci leur politique migratoire**

Réputés accueillants avec les étrangers, de nombreux pays européens sont revenus sur leur politique d'ouverture post-2015, au moment du pic d'arrivées de migrants en Europe. L'Allemagne, la Suède ou encore le Portugal, préfèrent désormais limiter les aides et durcir les conditions d'accès à la régularisation. Tour d'horizon.

#### **Allemagne**

En août 2015, Angela Merkel, l'ancienne chancelière allemande, faisait preuve d'une générosité inédite à l'égard des réfugiés. L'Allemagne était alors brandie en exemple pour ses voisins européens. "*Nous pouvons le faire*", avait lancé la chancelière. EN deux ans, 1,1 millions de demandes d'asiles sont déposées, émanent de Syriens (430 000) majoritairement, suivis par les Afghans (154 000) et les Irakiens (121 000). Quelques années plus tard, en 2022, l'accueil d'un million de réfugiés ukrainiens à la suite de l'invasion russe, met à l'épreuve les capacités des collectivités locales

allemandes qui tirent la sonnette d'alarme.

Moins ouverte, plus axée sur le durcissement des aides aux étrangers, la politique allemande a changé ces 10 dernières années. Dernier exemple en date : en juin 2024, les dirigeants des 16 régions fédérées allemandes sont tombés d'accord pour limiter les versements en espèces aux demandeurs d'asiles à 50 euros par mois. Depuis cette année 2024, les exilés ne reçoivent plus leurs allocations en espèces mais via une carte de paiement. Le but des autorités : empêcher les transferts d'argent à l'étranger. Dans certaines régions, les demandeurs d'asile sont contraints d'effectuer des travaux dans leur centre d'accueil pour ne pas perdre une partie de leurs aides sociales. Le gouvernement entend aussi augmenter les expulsions. Pour ce faire, les députés allemands ont approuvé le rallongement de la durée maximale de détention des étrangers en situation irrégulière. Désormais, les sans-papiers pourront être retenus 28 jours, contre 10 avant la loi, dans le but de donner plus de temps aux autorités pour organiser les expulsions.

### **Pays-Bas**

En 2015, les Pays-Bas avaient enregistré plus de 40 000 demandeurs d'asile - majoritairement originaires de Syrie -, un chiffre moins important que son voisin allemand mais relativement élevé pour un pays qui n'avait jamais fait face à un afflux de réfugiés à ses portes. Lors du déclenchement de la guerre en Ukraine en 2022, les Pays-Bas ont accueilli 108 000 ressortissants ukrainiens, selon les chiffres du gouvernement. Mais le pays peine à héberger tous ces nouveaux arrivants. Faute de place, durant l'été 2022, le seul centre d'enregistrement de Ter Appel a été complètement débordé. Plus de 700 personnes avaient dû dormir à l'extérieur de la structure, à même le sol. Un nourrisson était lors mort provoquant l'émoi de la population.

Pour nombre d'experts néerlandais, la crise de l'hébergement n'est pas due au nombre plus élevé d'étrangers qui arrivent aux Pays-Bas mais plutôt à une pénurie de logements dans le pays (400 000 logements manquants pour 17 millions d'habitants). En novembre 2023, le parti néerlandais d'extrême droite (PVV) arrive largement en tête des élections législatives et le leader du mouvement, ne cache pas son islamophobie et sa xénophobie. Son programme stipule que "*les Pays-Bas ne sont pas un pays islamique*", promettant, entre autres arguments de campagne, "*pas d'écoles coraniques, de Corans et de mosquées*". Les ressortissants marocains sont régulièrement pris pour cible par le dirigeant. Le chef du PVV n'hésite pas à les traiter de "*racailles*". Des propos qui lui ont valu des poursuites en justice. Près de six mois après cette victoire de l'extrême-droite, il a annoncé au mois de mai 2024, qu'un accord de gouvernement avait été trouvé. Alors que le parti fait ses premiers pas au sein d'un gouvernement, le PVV entend peser de tout son poids pour restreindre l'immigration dans le pays. "*Des dispositions concrètes seront prises pour aller vers les règles les plus strictes jamais adoptées en matière d'asile, et un paquet de mesures le plus large jamais pris pour contrôler les migrations*", stipule l'accord de coalition. Le nouveau gouvernement entend par ailleurs "*durcir*" les règles en vigueur pour le regroupement familial. Parmi les mesures envisagées, le titre de séjour sans limitation dans le temps pourrait être supprimé. Et le refus d'obtempérer à une expulsion en cas de perte ou de non-obtention de titre de séjour aux Pays-Bas pourrait devenir condamnable pénalement. Il propose aussi le gel de l'asile, le rétablissement des contrôles aux frontières néerlandaises, la détention et l'expulsion des immigrants illégaux et le renvoi des demandeurs d'asile syriens.

### **Suède**

En 2015, le pays du nord de l'Europe ouvrait largement ses portes et accueillait plus de 150 000 demandeurs d'asile. Lorsque l'on rapporte le nombre de demandes d'asile accordées (35 000) à la population des pays d'accueil, la Suède figure en première place, en ayant donné asile à l'équivalent de 0,7 % de sa population, soit un réfugié pour 141 résidents en Suède. Ce n'est pas la première fois que la Suède fait preuve d'ouverture. Le pays a accueilli un grand nombre d'étrangers depuis les années 1990, principalement en provenance de régions en proie à des conflits – notamment l'ex-Yougoslavie, la Syrie, l'Afghanistan, la Somalie, l'Iran et l'Irak.

Mais en 2022, le bloc composé de la droite libérale conservatrice et de l'extrême droite

l'emporte aux législatives. C'est une nouvelle ère antimigrants qui s'ouvre. *"Il est temps de faire passer la Suède d'abord"*, déclare le leader des Démocrates de Suède (extrême-droite) qui veut réduire drastiquement l'immigration et la criminalité. Les premières mesures de durcissement de l'accueil sont prises. Les travailleurs non-européens doivent démontrer qu'ils gagnent plus de 34 200 couronnes (3 000 euros) pour obtenir un visa de travail et rester dans le pays. Auparavant, le montant demandé était de 27 360 couronnes (2 400 euros). La Suède annonce aussi son intention de durcir considérablement les règles de regroupement familial, jugés *"trop généreuses"*, par le gouvernement. En octobre 2023, le gouvernement, dirigé par le chef du parti conservateur des Modérés, annonce vouloir restreindre l'accès des prestations sociales aux migrants non originaires d'un pays de l'Union européenne (UE). La coalition veut imposer un délai – encore non précisé – entre l'arrivée de ces migrants en Suède et le moment où ils pourront toucher des aides. En novembre 2023, le gouvernement annonce vouloir imposer aux migrants de *'engager à vivre de « façon honnête »*. Il ouvre ainsi la voie à des expulsions d'étrangers pour association avec des groupes criminels ou menaces *"aux valeurs démocratiques suédoises"*. Le gouvernement veut aussi mettre en place une loi contraignant les fonctionnaires à dénoncer les personnes sans-papiers qu'ils pourraient rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions. C'est ce qu'envisage une proposition de loi, mais le texte se heurte à une très forte opposition.

### **Danemark**

En 1952, le Danemark a été le premier pays au monde à ratifier la convention de Genève sur les réfugiés. Le pays a reçu 21 000 demandes d'asile en 2015, au pic de la crise migratoire, majoritairement des Syriens fuyant la guerre. Un chiffre qui a chuté l'année suivante pour tomber à 6 000 demandes enregistrées.

Depuis, Copenhague a serré la vis. Le parti de la Première ministre de centre-gauche argue qu'en soutenant une politique d'accueil généreuse, le pays a trahi les classes populaires. Dans un article publié en juin 2023, Le Monde a détaillé les mesures restrictives prises par le gouvernement danois : *"Depuis 2015, il faut avoir vécu neuf ans dans le pays et y avoir travaillé au moins deux ans et demi pour toucher les minima sociaux [...] L'asile n'est accordé que de façon temporaire, pour un ou deux ans renouvelables. Copenhague a créé, en 2015, une catégorie réservée aux personnes fuyant des violences généralisées. Elles peuvent obtenir l'asile mais n'ont droit au regroupement familial qu'au bout de trois ans, et leur titre de séjour peut être révoqué à tout moment. En 2023, les députés ont aussi durci les conditions d'accès au regroupement familial et à la nationalité danoise, soumis à une très longue liste d'exigences : emploi, maîtrise de la langue, connaissance du pays, attachement au Danemark. Demander la naturalisation suppose neuf années de séjour (contre cinq en France)"*.

En février 2022, la commission danoise pour l'asile a décidé que les ressortissants afghans déboutés du droit d'asile pourraient être renvoyés dans leur pays. Même sentence pour les syriens. Les services de l'immigration estiment depuis 2019 que la situation sécuritaire en Syrie, notamment dans la région de Damas s'est suffisamment améliorée pour que les réfugiés syriens rentrent chez eux. C'est le premier État de l'UE qui a estimé que la Syrie était un *"pays sûr"*. Le Danemark souhaite aussi réduire à zéro le nombre de nouveaux demandeurs d'asile. En juin, le Parlement a adopté la possibilité de sous-traiter les demandes d'asile dans des pays tiers, à l'étranger, malgré les critiques de la Commission européenne. Des pourparlers sont en cours avec le Rwanda, qui a eu un accord du même type avec le Royaume-Uni - aujourd'hui annulé par le nouveau gouvernement travailliste élu en juillet 2024. Cette politique stricte s'est aussi accompagnée de plusieurs polémiques. En décembre 2021, l'ancienne ministre danoise de l'Immigration avait été condamnée pour avoir volontairement séparé des couples de réfugiés mariés - pour lutter, défendait-elle, contre les mariages forcés. Dans le pays, une *"loi ghettos"* a par ailleurs été adoptée en 2018. Selon ce texte, la part des *"non-Occidentaux"* est limitée à 50 % dans les quartiers de plus de 1 000 habitants dont les résidents répondent à deux des quatre critères relatifs à l'emploi, l'éducation, les revenus et la criminalité.

### **Portugal**

Avec une politique migratoire parmi les plus ouvertes d'Europe, le Portugal a vu sa population étrangère doubler ces dernières années, notamment dans les domaines de la restauration,

de la pêche et de l'agriculture. Le nombre d'étrangers (Indiens, Népalais, et Bangladais notamment) a aujourd'hui atteint le million, soit un dixième de la population du pays ibérique, selon des données provisoires fournies par l'Agence gouvernementale pour l'intégration, les migrations et l'asile (Aima). L'année dernière 2023, encore, quelque 180 000 migrants ont été régularisés, selon des données du gouvernement.

Et pourtant, le pays du sud opère lui aussi un tour de vis dans sa politique migratoire. Le gouvernement portugais de droite modérée, arrivé au pouvoir en mars 2024, a décidé d'abroger une loi de 2018 permettant aux immigrés de demander leur régularisation s'ils travaillent depuis au moins un an dans le pays. Actuellement, 400 000 dossiers de régularisation sont en attente. Le parti d'extrême droite Chega, qui a réalisé une percée aux élections de mars avec 18 % des voix, a réclamé la suspension de l'émission de nouveaux titres de séjour tant que l'agence Aima n'aura pas traité toutes les demandes déjà formulées. Pendant de nombreuses années, les migrants, qu'ils soient entrés de manière régulière ou non, pouvaient obtenir un statut légal au Portugal en travaillant, en créant une entreprise ou en travaillant en freelance. En 2018, l'ancien gouvernement socialiste a même étendu cette possibilité aux personnes entrant sur le territoire sans visa valide. C'est désormais la fin de cette politique. Un avocat spécialisé en immigration, a expliqué que cette loi avait été promulguée avec une "*rapidité incroyable*". Il a regretté qu'aucun délai ou "*période de transition*" n'ait été accordé aux migrants en situation irrégulière qui attendent de demander un permis de séjour.

## ***LES VISAS DE COURT SEJOUR EN EUROPE POUR LES IMMIGRES***

### **Coûts élevés, motifs flous... ces immigrés confrontés aux refus de visas européens**

Chaque année, des Français d'origine étrangère ou binationaux profitent des vacances d'été pour inviter leur famille restée au pays. Pour d'autres, c'est un mariage ou une naissance qui justifie le déplacement. Mais pour beaucoup, la délivrance nécessaire des visas court séjour pour l'espace Schengen s'apparente à un long chemin de croix. Quand elle n'est pas tout simplement refusée. En 2023, sur les 10 millions de demandes de visas enregistrées par les pays de l'espace Schengen, 16% ont été refusées, soit trois fois plus qu'en 2014 (5 %).

D'origine indonésienne, il espérait voir sa famille venir en France à l'occasion de son mariage prévu fin août. La démarche effectuée auprès de l'ambassade de Jakarta ne devait être qu'une formalité : ses cousines étaient déjà venues lui rendre visite il y a quelques années. La famille s'était même adjoint les services d'un courtier pour garantir le succès de la démarche et le jeune homme, journaliste, avait écrit une longue lettre à l'agent d'immigration pour expliquer l'importance du voyage. Quand la réponse négative de l'ambassade arrive, c'est la douche froide : "*Il existe des doutes raisonnables quant à la fiabilité, à l'authenticité des documents justificatifs présentés [et] votre volonté de quitter le territoire des États membres avant l'expiration du visa*", peut-on y lire. Plus que de l'incompréhension, il se sent humilié : "*C'est nous enlever la capacité de faire famille, déplore-t-il. Quand on est binationnel, faire famille, ça veut aussi dire rassembler ses deux familles. Le mariage en était l'occasion, mais on nous a enlevé ce droit.*"

Au sentiment d'incompréhension s'ajoute le coût du refus : autour de 300 euros pour la constitution du dossier d'une guinéenne, le tout non remboursable. Dans un pays où le salaire minimum approche difficilement les 60 euros, peu nombreux sont les Guinéens qui peuvent se permettre une nouvelle demande de visa. D'autant que le continent africain affiche parmi les taux de refus les plus élevés : 61 % pour les Comores, 48 % pour le Ghana ou encore 46 % pour le Mali. Les Africains (Algériens et Marocains en tête) ont ainsi dépensé 56 millions d'euros en 2023 sans obtenir de visa. ( voir n° 86 Les Migrants).

Ces chiffres alimentent le sentiment d'injustice des ressortissants africains. En 2023, une

mission d'évaluation de la politique française pour les visas indiquait "*une politique migratoire restrictive [qui] génère de l'incompréhension et du mécontentement, en particulier dans certains pays africains.*" L'expert mandaté, y constatait "*une insatisfaction générale, des demandeurs mécontents, des responsables frustrés et des services consulaires souvent épuisés*".

La crispation des débats sur l'immigration n'y est, pas étrangère, et les visas sont un maillon d'une politique générale plus dure concernant l'accueil des étrangers : "*En multipliant les refus de visas, cela crée une ambiance générale défavorable à l'entrée et au séjour des étrangers en France. Les délais de traitement s'allongent, les conditions se durcissent et on a de plus en plus de mal à défendre nos dossiers [devant la justice]. Et c'est le même problème pour tout le contentieux des étrangers*", estime une avocate au barreau de Nantes.

En 2021, le ministre de l'Intérieur a drastiquement diminué l'octroi de visas pour les Algériens, Marocains et Tunisiens, sous prétexte que ces pays refusaient, selon lui, de reprendre leurs ressortissants en situation irrégulière en France. Le taux de refus les concernant avait alors atteint des records. Si la crise diplomatique s'est depuis dissipée, le Maroc et l'Algérie restent les deux pays africains qui dépensent le plus d'argent en visas refusés (24 millions à eux deux en 2023). Fin juin, une députée marocaine a même exigé au Parlement le remboursement de ces frais. Au même moment, la Commission européenne augmentait les frais de visa de 12 %, imputant cette hausse à l'inflation.

## ***L'UE ET L'EXTERNALISATION DE L'ASILE***

Les récentes tentatives de plus en plus nombreuses de l'UE et de ses Etats membres de se soustraire à leurs obligations en matière d'asile en externalisant le traitement des demandes d'asile et la protection des réfugiés risquent de saper le système de protection internationale. Les organisations humanitaires et de défense des droits humains signataires sont préoccupées par ces développements et exhortent l'UE et ses Etats membres à préserver le droit d'asile sur le territoire européen.

Les discussions sur l'externalisation de l'asile ont été systématiquement critiquées, contestées et rejetées au cours des dernières années. La Commission européenne elle-même a écarté la compatibilité légale de tels modèles en 2018, les qualifiant de « *ni souhaitables, ni réalisables* ».

L'Italie, par exemple, cherche actuellement à traiter les demandes d'asile de certains groupes de demandeurs et demandeuses d'asile en-dehors de son territoire, au sein de centres de détention en Albanie – ce qui risque de conduire à une détention systématique et prolongée, une privation d'accès à des procédures d'asile équitables avec les garanties procédurales nécessaires. Il en est de même pour le Danemark, l'Allemagne et d'autres, qui évaluent actuellement la faisabilité de ce type d'arrangements. 15 membres et plusieurs groupes politiques ont fait la promotion de mesures similaires visant à déplacer le traitement des demandes d'asile hors du territoire de l'UE à travers une nouvelle réforme législative, notamment par le biais d'une version édulcorée du concept de « *pays tiers sûr* ».

Au cours des dernières années, la Commission européenne a persisté à contourner le contrôle public et parlementaire ainsi que le cadre législatif de l'UE en concluant des accords toujours plus controversés et opaques avec des pays tiers, leur faisant parvenir de larges sommes d'argent sans réelles garanties ou mécanismes de contrôle en matière de droits humains, dans l'objectif de contenir et de dissuader les migrations et les mouvements secondaires de réfugiés vers l'UE sans considération pour les conséquences en termes de vie humaine. Les tentatives d'externalisation de l'asile vers des pays tiers sont une manifestation de l'évitement flagrant par les Etats de leur responsabilité légale à l'égard des personnes en recherche de protection. Il faut se souvenir que lorsque le traitement extraterritorial des demandes d'asile a été expérimenté, comme en Australie, il a causé des souffrances humaines et des violations des droits incommensurables. l'équivalent de traitement inhumain et dégradant, la négligence, la défaillance d'accès à une aide juridique, l'absence d'identification et d'assistance pour les vulnérabilités, et la séparation des familles. Comme le



démontrent les nombreuses violations des droits humains dans les pays partenaires tels que la Libye, l'UE et les Etats membres ne disposent pas d'outils et de compétences adéquats pour contrôler ou faire respecter de manière effective les normes en matière de droits humains en dehors du territoire de l'UE.

Au-delà du terrible coût humain, ces accords ont aussi un impact désastreux sur la gestion et le coût des régimes d'asile. Cela représente une perte d'opportunité d'utiliser ces sommes pour aider réellement les personnes qui demandent l'asile en investissant dans des régimes d'asile humains et équitables et dans les communautés qui contribuent à les accueillir.

Loin de faire preuve de solidarité internationale, l'UE cherche à rejeter ses responsabilités sur des pays qui accueillent déjà la majorité des réfugiés, souvent avec moins de ressources – une politique qui n'est pas forcément propice au renforcement d'une influence mondiale, objectif affiché par la Commission européenne. Près de 17% de l'APD des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'UE est allouée aux coûts de l'accueil des réfugiés au sein des pays donateurs, ce qui signifie que cette somme ne quitte jamais leur territoire. Les relations commerciales ou en matière de visa sont également devenues des éléments de négociation dans le cadre d'accords controversés avec des Etats tiers, afin de pousser ces derniers à atteindre les objectifs fixés par l'UE en matière de migration. .

Bien que le transfert des demandeurs et demandeuses d'asile en dehors du territoire de l'UE pour l'examen des demandes d'asile et la protection des réfugiés ne soit pas prévu par le Pacte, ni par le cadre légal européen actuel, les organisations de la société civile ont clairement fait part de leur graves préoccupation concernant les réformes qui ont été récemment adoptées dans le cadre du Pacte sur la migration et l'asile. Après que l'UE et les Etats membres ont passé près d'une décennie à chercher à réformer le système européen de l'asile, ils devraient désormais se concentrer sur sa mise en œuvre dans le cadre d'une approche centrée sur les droits humains qui donne la priorité au droit d'asile, conformément au droit européen et aux principes fondamentaux du droit international des réfugiés auxquels ils sont toujours tenus de se conformer. Ils ne devraient pas, quelques semaines seulement après l'adoption de la réforme, perdre plus de temps et de ressources pour des propositions qui sont incompatibles avec le droit européen et international.

<https://www.lacimade.org/presse/la-future-ue-doit-garantir-le-droit-dasile-en-europe/>

## **FRONTEX**

### **L'UE veut encore renforcer Frontex malgré l'accumulation des critiques et des scandales**

En dépit des attaques dont elle fait l'objet, l'agence de surveillance des frontières européennes a vu ses prérogatives constamment renforcées depuis sa création il y a bientôt 20 ans. Pour son nouveau mandat, la présidente de la Commission européenne a annoncé vouloir tripler ses effectifs, mais sans évoquer de remise en question.

"Nous devons renforcer Frontex pour la rendre plus efficace tout en respectant pleinement les droits fondamentaux", a déclaré la présidente de la Commission européenne jeudi 18 juillet 2024 devant le Parlement européen, annonçant sa volonté de tripler le nombre de garde-frontières et de garde-côtes européens à 30 000. Frontex dont la mission est d'assister les États membres dans le contrôle des frontières extérieures de l'UE, n'a eu de cesse de voir ses prérogatives et son budget renforcés au fil de ses évolutions. Avec un budget colossal de plus de 845 millions d'euros en 2023 contre 6 millions d'euros après sa création, c'est l'agence européenne la mieux dotée. En comparaison, le budget de l'agence de l'Union européenne pour l'asile était de 174 millions d'euros en 2023. Un différentiel qui montre que "*l'objectif est bien la protection des frontières plus que la protection des réfugiés*".

Ce renforcement de Frontex s'inscrit dans la logique du Pacte européen sur la migration et l'asile adopté au printemps 2024, qui se concentre sur le renforcement des frontières extérieures et

prévoit l'externalisation du contrôle des migrations. La mise en œuvre de cette politique nécessite de développer les moyens de l'agence pour y répondre". *"Le mandat de Frontex s'inscrit dans la politique sécuritaire et répressive de l'Union européenne"*. *"Le mandat de l'agence est en lui-même incompatible avec le respect des droits des personnes migrantes"*. *"On ne fait que renforcer une agence qui n'a pas permis de faire diminuer les flux migratoires et qui en plus attente aux droits des personnes exilées et met leur vie en danger"*. Ces dernières années, Frontex a été la cible d'accusations de plus en plus larges : depuis 2020, les enquêtes et les rapports se succèdent, documentant et dénonçant l'implication – directe ou indirecte – de l'agence dans des violations des droits, des mauvais traitements et surtout de pushbacks illégaux. Ces opérations consistant à renvoyer des personnes migrantes vers des pays hors de l'UE sans leur permettre de déposer une demande d'asile, en violation du droit international. Enquêtes des ONG, de divers médias : Le Monde, Der Spiegel et le New York Times, Rapport de l'Office de lutte anti-fraude a conduit à la démission du patron de l'agence (devenu depuis député européen). Le 28 février 2024, c'est la médiatrice de l'UE qui a tiré la sonnette d'alarme . *"Cette agence n'est pas réformable, "elle est hors de contrôle. Il faut la supprimer pour faire cesser les violations qui sont perpétrées au nom de la protection des frontières et en toute impunité"*. Malgré ces alertes répétées, l'Union européenne semble rester sourde aux critiques. En mars dernier, la commissaire européenne aux Affaires intérieures se disait pour sa part *"assez satisfaite de la manière dont Frontex fonctionne"*, rejetant le *"besoin d'une réforme majeure"*. Tout juste concédait-elle *"des défis à relever"* : *"Nous avons besoin d'une meilleure formation pour son corps permanent [...] et d'un personnel plus spécialisé ; nous avons besoin que les États membres soient plus rapides dans les déploiements, mais je ne crois pas que nous ayons un problème avec les droits fondamentaux"*. Voir l'analyse complète sur :

<https://www.rfi.fr/europe/20240720-immigration-l-ue-veut-encore-renforcer-frontex-malgr%C3%A9-l-accumulation-des-critiques-et-des-scandales>

## CROATIE

Un ressortissant géorgien de 55 ans, a été condamné à sept ans de prison par le tribunal de Slavonski Brod. La police avait tenté de l'arrêter sur l'autoroute A3 le 30 janvier 2024, alors qu'il a roulait à plus de 200 km/h au niveau de Batrina, Nova Kapela, Bili Brig et Vrbova. Lorsqu'il s'est rendu compte que la police le poursuivait, il s'est dirigé vers la forêt, où les policiers l'ont rapidement rattrapé. Il conduisait vers Zagreb des ressortissants étrangers dans un véhicule portant des plaques d'immatriculation trafiquées. Il est le cousin du capitaine de l'équipe de football géorgienne et joueur du club de Naples.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article\_43123-3.pdf

## ESPAGNE

### Canaries

#### **Plus de 350 migrants débarquent sur Grande Canarie en moins de 24 heures**

Du jeudi 18 au vendredi 19 juillet 2024, 377 migrants ont débarqué sur Grande Canarie. L'une des embarcations est arrivée dans l'archipel sans aucune forme d'assistance, vendredi. Le bateau a échoué sur la plage de Las Burras, sur la commune de San Augustin, au sud de l'île. 64 personnes étaient à bord. À leur arrivée sur la plage, bordée d'hôtels, les exilés se sont allongés sur le sable, épuisés. L'un des rescapés était presque immobile et beaucoup peinaient à marcher, sous les yeux des habitants et touristes qui se trouvaient sur la plage. Des couvertures de survie leur ont été distribuées par des équipes de secours, tandis que certains exilés ont été transportés sur des civières. Onze migrants ont été transportés à l'hôpital, dont quelques-uns par hélicoptère. Quatre d'entre eux se trouvaient dans un état critique, et deux mineurs ont également été transportés vers des services hospitaliers dédiés aux enfants sur l'île, pour un examen plus approfondi.

Le même jour, dans la matinée, une embarcation avait été repérée à une quinzaine de kilomètres au sud-est de l'île de Grande Canarie. Elle a été escortée jusqu'au port d'Arguineguin par le Salvamento Marítimo (la société de sauvetage maritime espagnole). Près de 150 personnes étaient à bord, toutes originaires d'Afrique subsaharienne. La veille déjà, deux embarcations transportant 158 migrants étaient arrivées au même port d'Arguineguin aux alentours de 17 heures, après avoir été repérées à 17 km de l'île et elles aussi escortées par les garde-côtes. Au moins l'un des rescapés se trouvait dans un état critique et a été pris en charge sur une civière.

D'après le ministère de l'Intérieur espagnol, près de 20 000 migrants sont arrivés dans l'archipel depuis janvier 2024, soit une hausse de 160 % par rapport à la même période de l'année dernière. Un grand nombre de ces arrivants sont des mineurs non accompagnés. D'après le ministère de l'Intérieur espagnol, près de 6 000 d'entre eux se trouveraient actuellement dans l'archipel. Or, les capacités d'accueil de ces jeunes y sont limitées à 2 000 places.

### **Deux morts, dont une fillette de deux ans, lors d'une traversée de l'Atlantique en pirogue**

Une fillette de deux ans est morte mardi 16 juillet 2024 après avoir traversé l'océan Atlantique, a annoncé le ministère de la Santé du gouvernement des îles Canaries. La pirogue dans laquelle elle se trouvait avait été repérée la veille par les autorités espagnoles à un kilomètre de la petite île d'El Hierro. L'enfant, dans un état critique, a été rapidement évacuée par hélicoptère vers l'hôpital de Tenerife, où son décès a été constaté. Par ailleurs, un jeune de 20 ans dans le même canot a également perdu la vie. Et sept personnes, dont deux enfants, en état de déshydratation ont aussi été hospitalisées. Un garçon de huit ans, est arrivé dans un état grave mais les médecins ont pu le stabiliser. À bord de la pirogue se trouvait 51 exilés originaires du Sénégal, de Mauritanie, du Mali et de Guinée Conakry. Ils avaient quitté les rives sénégalaises, à plus de 1 500 km de l'archipel espagnol, une semaine plus tôt.

Le président des îles Canaries a fait part de son indignation : "*Imaginez, une petite fille de deux ans, comme elle a dû souffrir et avoir peur pendant ce voyage. Et lorsqu'elle arrive, elle meurt*", a-t-il déclaré à la presse locale. "*Nous devons continuer, nous devons gagner cette bataille et nous devons modifier la loi sur l'immigration*" pour répondre à l'urgence dans les Canaries.

Depuis le début de l'année, un peu plus de 19 000 personnes sont arrivées dans l'archipel, soit une augmentation de 167 % par rapport à la même période l'année dernière. Parmi elles figurent de nombreux mineurs non accompagnés, hébergés sur les îles espagnoles en attendant leur transfert dans d'autres régions d'Espagne. Cette hausse des débarquements provoque la saturation des centres d'hébergement, notamment des structures réservées aux mineurs. Les autorités canariennes alertent sur cette situation depuis des semaines et réclament l'aide des autres régions espagnoles. Près de 6 000 jeunes non accompagnés sont pris en charge dans les structures des îles, pour une capacité de 2 000 places. Le 10 juillet, le gouvernement espagnol a finalement pris la décision de transférer 400 mineurs vers la péninsule pour désengorger l'archipel.

Depuis janvier, près de 500 personnes sont mortes dans l'Atlantique, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). L'ONG Caminando Fronteras parle de plus de 4 800 morts pour les cinq premiers mois de l'année. Les chiffres diffèrent car le compte ne se fait pas de la même façon. "*Il est plus facile d'avoir des certitudes sur la route de la Méditerranée que sur celle de l'Atlantique, plus longue, et où les bateaux sont plus difficiles à repérer, avait-il admis. Ce chemin en plein océan est très dangereux, c'est donc probable qu'il y ait beaucoup de naufrages dont personne n'entend parler*", avait ajouté le responsable de l'OIM.

## **FINLANDE**

### **Nouvelle mesure pour tenter de freiner les arrivées de migrants en Finlande.**

Le Parlement a adopté vendredi 12 juillet 2024 un projet de loi, controversé, qui autorise les garde-frontières à refouler les migrants entrés de manière irrégulière dans le pays, sans leur laisser la possibilité de déposer l'asile. La loi sur les "*mesures temporaires de lutte contre l'immigration*

*instrumentalisée*" a été adoptée par 167 voix pour, tandis que 31 parlementaires ont voté contre. Cette mesure intervient après un afflux l'année dernière de demandeurs d'asile arrivant à la frontière avec la Russie, qui, selon Helsinki, a été orchestré par Moscou. Le Kremlin a toujours démenti ces accusations. Le texte va entrer en vigueur pour un an et autorise le gouvernement à limiter le dépôt d'une demande de protection internationale à des périodes réduites et à des portions limitées de sa frontière. Cette loi, destinée à contrer les "*attaques russes hybrides*" selon les termes des autorités finlandaises, peut être activée pour un mois dans des zones délimitées du pays, si sa souveraineté et sa sécurité jugées menacées. Seuls les demandeurs d'asile en situation de vulnérabilité, tels que les enfants et les personnes handicapées, pourront alors demander une protection internationale. Leur éligibilité dépendra de l'évaluation de leur cas par les gardes-frontières, et aucun appel ne sera possible.

Le gouvernement de droite plaide pour la création de nouveaux outils juridiques après l'arrivée, l'automne dernier, de près de 1 000 migrants sans visa à sa frontière avec la Russie, longue de 1 340 km. "*C'est un message fort adressé à la Russie et à nos alliés. La Finlande veillera à sa propre sécurité et à la sécurité des frontières de l'UE*", a déclaré le Premier ministre finlandais lors d'une conférence de presse organisée juste après le vote du Parlement.

Cette loi a été vivement critiquée par l'opposition, des associations locales et des instances internationales. Des experts et le gouvernement lui-même ont admis que la loi contrevenait aux engagements internationaux de la Finlande en matière de droits humains, ainsi qu'à sa constitution. "*C'est un triste jour pour l'État de droit et les droits humains en Finlande*", a estimé la dirigeante de l'Alliance de gauche, après le vote au Parlement. "*Je n'ai jamais vécu un jour aussi sombre depuis 34 ans que je suis au service d'Amnesty en Finlande*", a déploré le directeur de l'ONG dans le pays. Mi-juin, le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe avait exhorté la Finlande à ne pas signer le texte. "*La Finlande devrait rejeter le projet de loi sur l'instrumentalisation de la migration, protéger l'accès à l'asile et empêcher les expulsions sommaires*", dans une lettre adressée notamment au président du Parlement finlandais. Helsinki devrait "*continuer à rechercher des solutions alternatives conformes à (ses) obligations en matière de droits de l'Homme*". Il s'inquiétait "*également du fait que le projet de loi, s'il était adopté, créerait un précédent inquiétant pour d'autres pays et pour le système d'asile mondial*".

Ces dernières semaines, la Finlande multiplie les mesures pour dissuader les exilés de venir dans le pays. Des barbelés ont été érigés sur certaines portions de la frontière avec la Russie, les patrouilles ont été renforcées, des drones et des détecteurs de mouvements ont été massivement déployés dans la zone. Fin juin, les députés ont décidé de réduire l'aide financière accordée aux demandeurs d'asile et aux bénéficiaires de la protection internationale. Le Parlement a aussi rendu plus difficile l'accès à un titre de séjour pour les demandeurs d'asile déboutés : désormais, ils ne pourront plus déposer une demande de régularisation par le travail ou les études ( voir lettre 86).

## **GRECE**

### **Les garde-côtes grecs ont tiré samedi 20 juillet 2024 sur une embarcation de migrants**

Samedi soir, un patrouilleur des autorités grecques repère une embarcation de migrants en route vers le nord de l'île de Chios, indique un communiqué des garde-côtes relayé. Le navire "*procède à des signaux lumineux et sonores, auxquels [le canot pneumatique] refuse d'obéir*". Une course-poursuite s'est déroulée en pleine mer Égée. Puis, le conducteur du bateau de migrants effectue des "*manœuvres dangereuses*", toujours d'après les garde-côtes qui n'évoquent pas de coups de feu. Mais les médias grecs, ainsi que l'ONG allemande Consolidated rescue group – qui assure une veille sur la situation aux frontières grecques – affirment de leur côté que les autorités font usage de leur arme. **Un exilé est touché au dos par les tirs.** Les garde-côtes parviennent à immobiliser le canot et récupèrent les 15 personnes à bord, dont trois femmes. Les exilés sont ensuite débarqués au port de Kardamylos, à Chios, et 13 d'entre eux sont transférés au centre d'enregistrement et d'identification de Vial. Le blessé est pris en charge à l'hôpital de l'île. Le conducteur de l'embarcation, âgé de 45

ans, soupçonné d'être un passeur, est interpellé.

Pour atteindre les côtes européennes, les migrants tentent de rejoindre les îles grecques en traversant la mer Égée. À plusieurs reprises ces dernières années, les garde-côtes ont été accusés de violences et de refoulements illégaux vers les côtes turques. L'an dernier, des agents grecs ont mis des migrants sur un canot à la dérive en mer. Le groupe, en majorité des enfants, se cachait sur l'île de Lesbos quand il a été intercepté et renvoyé vers la Turquie. Les images avaient provoqué un tollé international, et avaient confirmé ces pratiques illégales, maintes fois dénoncées par les ONG, mais qu'Athènes a toujours nié. Ces méthodes provoquent des drames ( voir les nombreuses lettres Les Migrants).

**5 580 enfants migrants sont déjà arrivés en Grèce entre janvier et juin 2024.** Ils sont passés par les îles de la mer Égée, tandis que 830 ont emprunté la voie terrestre, par la frontière gréco-turque, a précisé l'ONG Save The Children. Un enfant sur quatre n'était pas accompagné de sa famille ou d'un tuteur légal. L'organisation c'est trois fois plus qu'en 2023.

La situation de ces jeunes non accompagnés est encore plus difficile, car ils n'ont « *personne pour leur amener des vêtements, des chaussures ou même un téléphone* » quand ils sont en centre de rétention, d'après cette même source. Les mineurs arrivant en Grèce « *ne sont pas traités comme des enfants* », a dénoncé le directeur Europe de Save The Children, exhortant le pays à mieux les protéger et améliorer leurs conditions de vie. Il a appelé à l'établissement d'un « *passage sûr* », pour que la Méditerranée ne soit plus un « *cimetière pour les enfants* ». Selon le directeur du Conseil grec pour les réfugiés, ces enfants non accompagnés sont livrés à eux-mêmes et font face à des conditions de voyage et d'arrivées particulièrement difficiles. Quand ils arrivent en Grèce, ces derniers sont isolés pendant plusieurs semaines dans une zone clôturée jusqu'à ce qu'ils soient transférés dans un refuge. Et tout cela sans aide médicale. Les enfants sont des victimes de ce voyage très périlleux. Les premiers qui payent le prix, ce sont les enfants non accompagnés, ils ont entre 13, 15 et 16 ans. Il n'y a pas de service médical approprié ni de services mentaux, etc. Donc c'est un système de réception très problématique.

Le Conseil de l'Europe a publié, la semaine dernière, un rapport critique sur la politique de rétention des migrants en Grèce, invitant Athènes à la réviser et « *à mettre fin aux refoulements* ». Le gouvernement grec avait répondu que les conditions de rétention étaient « *conformes aux normes internationales* ».

### **Les conditions de vie des migrants dans les camps toujours "inhumaines"**

Le Conseil de l'Europe a publié vendredi 12 juillet 2024 un nouveau rapport sur les conditions de vie des migrants vivant dans les camps de Grèce. Le Comité anti-torture du Conseil exhorte "les autorités grecques à améliorer les conditions de vie dans les centres de rétention du pays". Quelques jours plus tôt, l'ONG RSA Aegean avait également dénoncé les conditions de vie des migrants dans les camps de Grèce continentale. Mauvais traitements, extrême promiscuité, épidémies, manque de nourriture... Les conditions de vie des migrants dans les camps de Grèce ne s'améliorent pas. Le Comité anti-torture (CPT) du Conseil de l'Europe, qui s'est rendu en Grèce du 21 novembre au 1er décembre 2023, "exhorte une nouvelle fois les autorités grecques à améliorer les conditions de vie dans les centres de rétention du pays" et les invite à "veiller à ce que les ressortissants étrangers soient traités à la fois avec dignité et humanité".

En Grèce, les structures fermées où sont envoyés les migrants dès leur arrivée dans le pays sont appelées "hotspot" (ou Centres de réception et d'identification). Après être passés par ces camps, les exilés sont transférés dans des camps fermés sur le continent, comme ceux de Malakasa, Nea Kavala, ou encore Ritsona. Ils sont aussi appelés "centres de rétention" par certaines organisations. Après avoir plusieurs fois dénoncé les conditions "inhumaines" d'enfermement des migrants ces dernières années, le CPT affirme avoir "de nouveau recueilli plusieurs allégations crédibles et concordantes de mauvais traitements physiques" qui "auraient été délibérément infligés

par des policiers dans certains commissariats d'Athènes et dans les centres de rétention avant éloignement d'Amygdaleza, de Corinthe et de Tavros". Le rapport évoque notamment le centre de Corinthe, à environ 80 km à l'ouest d'Athènes, où des personnes sont maintenues "pendant des périodes allant jusqu'à 18 mois, dans des conditions matérielles extrêmement mauvaises". En raison de la "situation sanitaire catastrophique" dans ce centre, "une épidémie de tuberculose a commencé à se propager parmi une grande partie de la population retenue", s'inquiète encore le Comité anti-torture.

Les conditions de vie des migrants dans les camps de Grèce continentale ont également été dénoncées par l'ONG Refugee Support Aegean (RSA) dans un rapport publié en juin 2024. L'ONG souligne notamment le manque de nourriture dont souffrent des milliers de migrants. Depuis 2021, les autorités grecques ne distribuent plus de repas aux personnes qui sont sorties de la procédure d'asile, soit parce qu'elles ont obtenu la protection (et sont devenues réfugiées), soit parce que leur dossier a été rejeté (elles ont été déboutées). Environ 6 000 personnes se trouvent dans cette situation, selon RSA. "Nous avons observé que cette mesure était appliquée aux adultes mais que les enfants continuaient à recevoir de la nourriture et de l'eau même s'ils ne sont plus considérés comme demandeurs d'asile", explique le responsable juridique de Refugee Support Aegean. C'est ce qui ressort des témoignages de migrants recueillis par l'ONG. "Depuis que nous avons reçu notre décision de rejet, [les autorités] ne fournissent de la nourriture que pour nos enfants. Nous mangeons parfois les restes des autres dans la cuisine. Nous dormons parfois le ventre vide. C'est très dur d'entendre ses propres enfants dire qu'ils ont faim ou de les voir porter des chaussures déchirées", raconte une Afghane arrivée en Grèce durant l'été 2023 et mère de deux enfants.

L'ONG a également recueilli le témoignage d'une Afghane de 50 ans, mère de quatre enfants, également arrivée en Grèce à l'été 2023 avec son mari et ses enfants. Depuis décembre 2023, à la suite d'un second refus de demande d'asile, la famille a perdu ses aides financières et l'accès à l'assurance maladie. Les parents ne reçoivent donc plus de nourriture, seuls les enfants ont accès aux distributions. "La seule chose positive est que nous avons échappé à l'Afghanistan et que nous sommes en vie. Nous avons quatre enfants mineurs. Nous ne recevons de la nourriture que pour eux. Mes enfants vont à l'école le ventre vide et reviennent le ventre vide. Ce n'est pas suffisant pour nous tous. J'ai honte de demander tout le temps de la nourriture aux autres", a confié la mère de famille à RSA. Interrogées par InfoMigrants par mail sur cette situation, les autorités grecques n'ont pas répondu à nos questions.

"La Grèce adopte une interprétation très stricte et, à notre avis, incorrecte de ses obligations légales à l'égard des personnes hébergées dans les camps. Elle considère que si ces personnes ne sont pas des demandeurs d'asile, elle n'est pas tenue de leur fournir de la nourriture". "Mais, la législation et les règles en matière d'asile doivent être appliquées conformément aux droits de l'Homme [...] Cela signifie que nous devons traiter les gens d'une manière digne", poursuit le juriste. La Commission européenne a appelé la Grèce à fournir de la nourriture, de l'eau et des conditions de vie dignes à toutes les personnes se trouvant dans les centres d'hébergement, quelle que soit leur situation administrative. Cela concerne notamment les milliers de migrants dont la demande d'asile est rejetée en Grèce au motif qu'ils sont entrés dans le pays depuis la Turquie. Ces personnes sont censées y être renvoyées mais, dans les faits, elles restent coincées dans les camps grecs car la Turquie refuse de les reprendre.

Les conditions de vie dans les centres construits sur les îles de la mer Égée (les hotspots) ne sont pas meilleures. "Les conditions de vie de nombreuses personnes rencontrées par le CPT ne peuvent être décrites autrement que comme étant inhumaines et dégradantes", en particulier "dans les centres de Kos et de Samos", souligne le Comité anti-torture dans son rapport. Même situation à Lesbos. Sur cette île voisine de la Turquie, le camp de Mavrovouni a remplacé celui de Moria en 2020 mais la vie y demeure très difficile. "Quand le centre n'est pas surpeuplé, la situation est plus ou moins gérable. Mais dès que la population augmente, les autorités ne gèrent pas du tout. C'est pourtant la même chose chaque été avec une hausse des arrivées et il n'y a aucune anticipation [...]"

*Le lieu est très précaire. Pour vous donner une idée, c'est un enchainement de lits de camp dans des tentes surpeuplées*", indiquait une juriste au Legal center Lesbos, en octobre 2023.

Dans son rapport, le Comité fait également part de "*nombreuses allégations cohérentes et crédibles d'éloignements forcés informels, souvent violents*", d'étrangers sur l'Evros, un fleuve séparant la Turquie de la Grèce, ou en mer vers la Turquie (refoulements ou "pushbacks"), "*y compris d'enfants non accompagnés et séparés de leur famille*". Les garde-côtes grecs sont très régulièrement accusés de pratiquer des refoulements violents de migrants en mer Égée mais Athènes a toujours nié. Dans une enquête parue en juin 2024, la BBC a affirmé que 43 exilés étaient morts en mer Egée après avoir été refoulés par les autorités grecques. Neuf d'entre eux ont été directement jetés à l'eau par les garde-côtes, et se sont noyés, selon le média britannique. Athènes a, une nouvelle fois, réfuté ces accusations.

Un garde-frontière grec a été blessé par des tirs venus de la rive turque samedi 20 juillet 2024 après-midi à Soufi, sur le fleuve Evros, qui fait frontière avec la Turquie. Les assaillants, inconnus, pourraient être des passeurs. Selon la police hellénique, l'incident s'est produit vers 18h20 lors d'une patrouille menée par les gardes-frontières pour empêcher l'entrée illégale de migrants turcs en Grèce. La balle a touché le garde-frontière au bas-ventre. Il a été immédiatement transféré à l'hôpital Didymoteicho, où il a été opéré et est désormais hors de danger. Les médecins qui ont opéré le garde-frontière ont déclaré à Open Channel que si la balle l'avait touché deux millimètres plus bas, la situation aurait été plus difficile, car il aurait risqué de perdre son intestin grêle. Les autorités enquêtent sur l'incident.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article\_43123-3.pdf

## **ITALIE**

### **Naufrage de Cutro : six militaires italiens soupçonnés d'homicides involontaires**

Le parquet de Crotona, dans le sud de l'Italie, a rendu ses conclusions dans l'enquête sur le naufrage de Cutro de février 2023. Quatre officiers italiens des douanes (GDF) et deux garde-côtes sont accusés de "*naufrage involontaire et d'homicides involontaires*", indique le parquet le mardi 23 juillet 2024.

Le 26 février 2023 à l'aube, une embarcation provenant de Turquie avec environ 175 personnes à bord avait fait naufrage à quelques dizaines de mètres des côtes de Cutro, en Calabre, la région pauvre formant la pointe de la Botte italienne. Les autorités maritimes, et en particulier les garde-côtes, sont soupçonnés de n'avoir pas réagi assez vite aux informations faisant état de la présence d'un navire surchargé dans la zone et la justice a ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame qui a entraîné la mort de 94 personnes, dont de nombreux enfants, ainsi qu'un nombre non précisé de disparus.

Le parquet précise avoir notifié "*ces derniers jours*" aux six personnes un "*avis de conclusion de l'enquête*" à leur égard, une étape précédant la demande de renvoi en justice. Le parquet évoque "*des négligences évidentes dans l'application des règles imposées par les lois européennes et nationales dans ce genre de situation*". Les quatre officiers de la GDF sont soupçonnés d'"*omission*" dans leurs communications avec les garde-côtes car ils n'auraient pas mentionné les difficultés rencontrées par leurs embarcations en raison des mauvaises conditions météo et de mer, selon la même source. Les deux officiers des garde-côtes sont soupçonnés de "*ne pas avoir acquis les informations nécessaires pour avoir une idée précise*" des activités de la GDF et d'avoir donc effectué "*une évaluation erronée*" de la situation de l'embarcation. Le parquet rappelle par ailleurs que dans la soirée précédant le naufrage, un avion de Frontex, l'agence européenne chargée des frontières, avait signalé aux autorités italiennes la présence d'une embarcation navigant vers les côtes de la Calabre.

Quelques heures après le drame, les autorités italiennes avaient été pointées du doigt dans cette affaire. Dans la nuit du 25 février, quelques heures avant le naufrage, un avion de surveillance de Frontex repère le bateau. Il navigue "normalement" à une vitesse d'environ six nœuds par heure,

au milieu d'une mer "agitée", secouée par des vagues de 1,25 et 2,5 mètres. Ces informations sont fournies aux autorités italiennes. Elles en concluent à ce moment-là que la situation "n'est pas urgente", l'embarcation suivant "une trajectoire régulière". À cause de l'aggravation des conditions météorologiques, l'avion de Frontex fait demi-tour, et retourne à sa base. Les agents italiens présents à Varsovie - un membre de la Garde financière et un représentant des garde-côtes - décident tout de même d'envoyer deux navires de la Garde financière dans la zone. Ils ne font pas savoir cependant au chef d'équipe que l'affaire présente une situation urgente, peut-on lire dans le communiqué du parquet.

En raison de la mer agitée, comme l'avion de Frontex, les navires des autorités doivent rebrousser chemin. *"Malgré les efforts déployés pour atteindre l'objectif, compte tenu des conditions météorologiques et maritimes difficiles et de l'impossibilité de continuer plus loin en toute sécurité"*, les bateaux italiens rentrent au port explique la Garde financière, en date du 27 février 2023. Le dispositif de recherche au sol est alors activé, *"le long de la côte"*. Quelques heures plus tard, durant la nuit, Frontex intercepte un appel satellite du bateau. L'agence européenne transmet le numéro aux autorités italiennes présentes à Varsovie. Ensuite, plus rien. Aux premières heures du 26 février 2023, le bateau coule et se disloque complètement après avoir heurté un banc de sable, dans une zone peu profonde. Les opérations de recherche et de sauvetage sont lancées par l'Italie. *"Les patrouilles et les secours arrivés sur place n'ont pu que constater l'échouage du navire, désormais complètement démembré"*, relataient alors les autorités.

Alors que les corps des victimes s'échouaient sur la côte de Cutro au fil des jours suivants le naufrage, le rôle et les agissements des autorités italiennes dans le drame avaient rapidement été questionnées. En juin, une enquête menée par Le Monde, Lighthouse Reports, El Pais, Sky News, Domani et Süddeutsche Zeitung avait révélé que les autorités italiennes n'avaient pas porté assistance au bateau surchargé. *"Dès le 25 février, soit la veille du naufrage, Rome avait connaissance d'éléments qui auraient dû conduire au déclenchement des secours"*.

Après l'annonce du parquet mardi, le gouvernement italien a fait part de son soutien aux agents incriminés. *"Je défends avec conviction l'activité de la GDF et des capitaineries de port, convaincu qu'ils ont toujours agi exclusivement pour le bien public comme ils le font tous les jours avec les autres forces de police"*, a réagi sur Instagram le ministre de l'Economie, alors que la GDF dépend de son ministère.

### **Des migrantes fouettées comme des animaux par un camionneur.**

L'agression brutale de jeunes Africaines par le conducteur du camion dans lequel elles s'étaient cachées, fait l'objet d'une vidéo inédite sur des violences dans la ville ligurienne. Elle a été filmée par un bénévole humanitaire et postée sur les réseaux sociaux mardi 16 juillet 2024. Tournée sur un parking proche du poste de douane de Vintimille, la vidéo montre 17 migrantes débarquées d'un camion par son conducteur, de forte corpulence, qui les fouette comme des animaux, une à une, à l'aide d'une sangle d'arrimage avec un cliquet en métal. On l'entend vociférer contre elles tandis que certaines hurlent de peur et de douleur. La presse régionale se fait largement l'écho de cette affaire. Ces jeunes femmes, qui s'étaient blotties à l'intérieur de la remorque du véhicule dans l'espoir de passer la frontière avec la France, sont Érythréennes ou Éthiopiennes et âgées de 19 à 25 ans, selon les informations de la police de Vintimille. Elles sont actuellement hébergées et soutenues psychologiquement dans une petite structure de l'ONG catholique Caritas. Concernant le camionneur qui les a fouettées, il a été identifié hier soir, et accusé, notamment, de coups et blessures. Mais les enquêteurs se refusent, pour le moment, de donner son nom et sa nationalité.

## **LETTONIE**

### **Démantèlement d'un réseau de trafic de migrants en Lettonie**

Lors du contrôle aléatoire, jeudi 25 juillet 2024, 16 migrants ont été retrouvés par hasard dans une voiture conduite par un Letton, dans l'Est du pays, près de la frontière avec la Russie et la



Biélorussie. Ils étaient sans documents de voyage, de visas ou de permis de séjour. Treize étaient originaires du Pakistan, deux d'Afghanistan et le dernier d'Inde. *"Ils étaient enfermés. Au cours de l'enquête, on a découvert que les [passeurs] leur avaient volés leur biens (téléphone portable, argent)"*, a indiqué le chef du service d'enquête criminelle des garde-frontières lettons.

Cette affaire a mené les enquêteurs sur la piste d'une ferme, dans la région de Kalupe, dans l'Est de la Lettonie. Lors de la perquisition, les agents ont retrouvé 11 exilés, originaires du Pakistan et du Bangladesh, retenus dans le sous-sol du bâtiment. *"La maison était quasi abandonnée. On aurait pu ne jamais trouver ces personnes"*. Deux citoyens lettons ont par ailleurs été arrêtés dans cette opération, et placés en garde à vue.

Depuis 2021, la Pologne, la Lituanie et l'Estonie accusent Moscou d'être à l'origine d'un afflux de migrants aux frontières orientales de l'Union européenne (UE) pour déstabiliser le Vieux continent. D'après un rapport d'associations lettones, lituanienes, polonaises et biélorusses, plus de 150 000 migrants ont été refoulés sur la frontière Est de l'Europe depuis 2021. Les humanitaires déplorent au moins 116 morts en trois ans le long de cette frontière.

## POLOGNE

### Une loi autorise les forces de l'ordre à ouvrir le feu sur les migrants à la frontière biélorusse

Le 12 juillet 2024, le Parlement polonais a autorisé les forces de l'ordre déployées à la frontière biélorusse - soldats, garde-frontières, agents de polices - à tirer à balles réelles *"de façon préventive"* ou en *"situation de légitime défense"* sur quiconque tenterait de violer la frontière. Le texte exonère de toute responsabilité les agents qui utilisent leurs armes à la frontière, *"lorsque la vie, la santé et la liberté des membres des forces de l'ordre sont menacées dans le cadre d'une atteinte directe et illégale contre l'inviolabilité de la frontière de l'État"*. La mesure a été validée à 401 voix par les députés. Seuls 17 s'y sont opposés. Le texte doit maintenant être définitivement approuvé par le Sénat.

L'annonce de cette nouvelle loi a fait bondir les associations, qui octroie selon elles aux forces de l'ordre *"un droit de tuer"*, ont-elles dénoncé. *"Cette loi ne va faire qu'empirer une situation déjà très difficile à la frontière biélorusse, déplore le chargée de communication pour l'association Grupa Granica. À cause de la zone tampon, déjà, il nous est impossible de documenter ce qu'il se passe dans la région, y compris la violence exercée par les garde-frontières. Cela va encore compliquer davantage notre travail et rendre la zone plus dangereuse pour les exilés"*. Début juin, le Premier ministre pro-européen Donal Tusk a annoncé le déploiement d'une zone tampon de 200 m de large sur 60 km de long, interdite à toute personne en dehors des forces de l'ordre. Une décision similaire avait déjà été appliquée en novembre 2021.

Pour la directrice adjointe de la région Europe d'Amnesty international, *"ces propositions créent un précédent dangereux pour la réglementation de l'utilisation et de l'abus potentiel des armes à feu en Pologne, s'est-elle inquiétée la veille du vote. En vertu du droit international [...], le recours à la force contre des individus doit être strictement nécessaire et proportionné à la menace posée ; l'utilisation d'armes à feu est interdite sauf dans les situations où il existe une menace imminente de mort ou de blessure grave. Toute tentative des autorités polonaises de porter atteinte à ces principes serait illégale"*. *"La notion de légitime défense 'préventive' n'est pas conforme au droit international et aux normes relatives à l'usage de la force"* et *"ouvre la porte à toutes sortes de pratiques abusives"*. Le 17 juillet 2024, le ministre de l'Intérieur a indiqué par ailleurs que des investissements financiers supplémentaires avaient été décidés *"pour la modernisation de la clôture frontalière"*, matérialisée depuis juin 2022 par une double barrière métallique de 5,5m de haut. *"Ils porteront leurs fruits à partir du mois d'octobre"*, a-t-il fait savoir devant la presse. Le 11 mai déjà, lors d'une visite à la frontière, avait été promis qu'*"il n'y aurait aucune limite [aux dépenses] en matière de sécurisation de la frontière"*.

La validation de cette loi intervient dans un contexte très tendu dans la zone. Début juin, un soldat polonais est mort après avoir été poignardé quelques jours auparavant, alors qu'il tentait d'empêcher des migrants de pénétrer sur le territoire polonais près du village de Dubicze Cerkiewne. L'instauration de la nouvelle zone d'urgence rend également opaque le travail des forces de l'ordre à cet endroit, dont les pratiques violentes sont régulièrement décriées par les ONG et les exilés. Depuis un mois, *"nous observons une augmentation du sentiment d'impunité des services en uniforme et des nationalistes, qui veulent 'prendre les choses en main'"*, a constaté l'ONG Grupa Granica. Début juin, une vidéo prise par un migrant et diffusée sur les réseaux sociaux montrait des membres des forces de l'ordre frapper violemment un exilé à terre, sans défense, avec des matraques. D'après un humanitaire sur place, cette vidéo a été tournée le 27 mai 2024 dans la soirée, au repère 333, près du village de Dubicze Cerkiewne.

Outre les violences, les "pushbacks" vers la Biélorussie se multiplient. *"D'après nos informations, 66 personnes, à qui on avait pourtant donné procuration pour leur demande d'asile, ont été refoulées côté biélorusse. Y compris des mineurs et des femmes enceintes. C'est une fois de plus la preuve que le droit d'asile n'est pas respecté à la frontière, et encore moins quand les ONG ne sont pas là pour observer ce qu'il se passe"*.

Depuis 2021, des milliers d'exilés tentent chaque année de gagner l'Union européenne (UE) via la route migratoire partant de Russie ou de Biélorussie et traversant la Pologne. Selon les garde-frontières polonais, plus de 17 000 tentatives de passage illégal depuis la Biélorussie ont été détectées depuis le début de l'année. Pour le porte-parole des gardes-frontières polonais, *"il ne fait aucun doute que la crise à la frontière a été provoquée par des actions hybrides de la partie biélorusse. Nous savons qu'il s'agit d'une route migratoire créée et contrôlée artificiellement"*. Des déclarations allant dans le sens de celles de l'UE depuis le début des passages dans la zone, qui avait aussi dénoncé une *"guerre hybride"* menée par le président biélorusse Alexandre Loukachenko, allié de Vladimir Poutine.

Victimes de cette instrumentalisation diplomatique d'un côté, et de la politique migratoire polonaise de l'autre, de nombreux migrants sont traumatisés par leur passage par cette route. Un jeune Soudanais installé aujourd'hui à Varsovie, a été ramené à huit reprises côté biélorusse, bien qu'il a, à chaque fois, demandé l'asile. *"Les garde-frontières frappent [les migrants], cassent les téléphones et nous aspergent de gaz dans les yeux. Je ne m'attendais pas à subir ça. Moi, je voulais juste fuir la guerre, et trouver un pays qui me protège"*.

### **Etude sur la scolarisation des enfants ukrainiens**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie déclenchée le 24 février 2022 a, en effet, entraîné, selon les estimations établies en novembre 2023, le déplacement de **957 305 Ukrainiens en Pologne**, dont une majorité de femmes, d'enfants et de personnes âgées. Pour y faire face, le Parlement polonais a adopté le 12 mars 2022, la « loi sur l'assistance » qui accorde le séjour régulier aux Ukrainiens et octroie, aux enfants, le droit d'accéder à l'éducation. Une étude a été lancée par les sections polonaises des organisations Save the Children, CARE International, et le Comité international de secours (IRC) afin de mieux comprendre les facteurs qui empêchent la scolarisation des adolescents ukrainiens en Pologne.

En Pologne, en matière d'éducation des réfugiés ukrainiens, on relève des efforts louables de la part d'acteurs gouvernementaux, non-gouvernementaux et internationaux. Néanmoins, un nombre important d'adolescents ne s'inscrit pas ou abandonne ses études. De plus, il est difficile d'obtenir des informations sur le nombre d'adolescents ukrainiens déscolarisés, avec des incohérences entre les élèves inscrits mais qui ne vont pas l'école, ceux qui la fréquentent de manière irrégulière ou ceux qui l'ont abandonnée. Selon le gouvernement polonais, en novembre 2023, 293 229 enfants et adolescents en âge d'être scolarisés, étaient enregistrés. Parmi eux, 220 662 adolescents âgés de 10 à 18 ans, tranche d'âge cible de l'étude, ont été enregistrés. En parallèle, 108 884 Ukrainiens de la même tranche d'âge (10-18 ans) étaient inscrits dans une école, ce qui

représente 49% de la population inscrite. En se fondant sur les chiffres officiels, on peut estimer que le nombre d'enfants et **d'adolescents non scolarisés** s'élève à plus de **111 500 personnes**.

Le rapport dresse plusieurs constats : il liste les obstacles à l'accès au système éducatif polonais, les mécanismes d'adaptation et les systèmes de soutien pour les enfants non scolarisés, ainsi que les éléments permettant de favoriser la scolarisation ou la réinscription des adolescents ukrainiens dans le système éducatif polonais. Il s'accompagne de recommandations politiques et techniques. Telle est la contribution de Save The Children Pologne à l'ouvrage *État des lieux de l'asile en France et en Europe, 2024*, publié le 20 juin 2024 (<https://www.forumrefugies.org/j-achete-solidaire/l-asile-en-france-et-en-europe-etat-des-lieux-2024>)

<https://www.forumrefugies.org/j-achete-solidaire/l-asile-en-france-et-en-europe-etat-des-lieux-2024>

## EUROPE

### BIELORUSSIE

#### **Au moins 116 migrants morts en trois ans à la frontière avec l'Union européenne**

À la frontière orientale de l'Europe, le bilan ne fait que s'alourdir depuis trois ans. Depuis 2021, le président biélorusse Alexandre Loukachenko pousse les migrants vers la frontière pour faire pression sur ses voisins membres de l'Union européenne. Plus de 150 000 migrants ont été refoulés sur la frontière Est de l'Europe.

Jeudi 18 juillet 2024, des associations humanitaires lettones, lituaniennes, polonaises et biélorusses ont publié un rapport dénombrant au moins 116 morts le long de cette frontière entre 2021 et mars 2024. De part et d'autre de la frontière, des numéros éparpillés symbolisent les 116 victimes décédées en essayant de franchir les frontières orientales de l'Europe ces trois dernières années. C'est par cette carte que commence le rapport des ONG lettones, lituaniennes, polonaises et biélorusses. Le document explique comment une partie de ces milliers de migrants - que le président biélorusse fait venir d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Asie du Sud-Est pour déstabiliser l'UE selon des responsables européens - finissent par mourir dans la forêt. Beaucoup succombent à l'épuisement ou à l'hypothermie. Les humanitaires dénoncent aussi des soins inadaptés prodigués par les secours sur place. Le rapport préconise aux États baltes et à Varsovie de cesser les "pushbacks", c'est-à-dire le renvoi d'un migrant dans le pays où il a traversé la frontière. Ces recommandations risquent cependant d'être ignorées. Alors que l'afflux migratoire s'intensifie ces derniers mois, ces pays comme la Pologne ont largement renforcé leurs dispositifs de sécurité.

### BOSNIE- HERZEGOVINE

La police des frontières de Bosnie-Herzégovine (SIPA) a arrêté deux habitants d'Herzégovine qui faisaient passer clandestinement des migrants de Bosnie-Herzégovine vers la Croatie, par la « route du sud ». Des perquisition ont aussi eu lieu à Grude et à Tomislavgrad. Dans le cadre de l'enquête menée par le Bureau du Procureur de Bosnie-Herzégovine, plusieurs cas de trafic illicite de dizaines de migrants du territoire de la Bosnie-Herzégovine vers le territoire de la Croatie et les pays de l'Union européenne ont été documentés. Les migrants entrent principalement en Bosnie-Herzégovine depuis la Serbie, puis la plupart tentent d'entrer en Croatie dans la zone de Bihać, au nord-ouest du pays. Une partie des migrants tentent cependant d'entrer en Croatie par la route du sud, depuis l'Herzégovine, qui connaît une hausse des passages cette année. Selon les données du directeur de la police des frontières de Bosnie-Herzégovine, au cours des deux premiers mois de cette année, le nombre de migrants entrés illégalement en Bosnie-Herzégovine a augmenté de près de 70% par rapport à la même période de l'année dernière.

[file:///C:/Users/miche/Downloads/article\\_43123-3.pdf](file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-3.pdf)

## ROYAUME-UNI

### Un Albanais condamné pour avoir permis à des centaines de migrants de traverser la Manche

Un Albanais de 24 ans, a été condamné, mercredi 24 juillet, à près de 10 ans de prison par la justice britannique pour avoir contribué à faire traverser la Manche illégalement à des centaines de migrants à bord de petites embarcations en 2022. Il avait été inculpé pour aide à l'immigration clandestine, fraude, blanchiment d'argent et fourniture de drogue. Il sera emprisonné pendant neuf ans et neuf mois après sa condamnation par le tribunal de St Albans (nord de Londres), selon l'agence de lutte contre la criminalité organisée (NCA). Il risque l'expulsion après avoir purgé sa peine. Il a été l'un des associés d'un iranien, chef d'un groupe impliqué dans le passage de 10 000 migrants au Royaume-Uni, et qui a été condamné à 11 ans de prison en Belgique l'année dernière. Il aurait agi comme "agent" pour les réseaux de l'iranien mais aussi pour d'autres passeurs, négociant des places sur leurs bateaux. Des conversations WhatsApp ont permis d'établir l'implication de cet Albanais - qui se faisait appeler "Nodnol", "London" à l'envers - pour faire venir des migrants au Royaume-Uni, et dans le lieu de prise en charge des exilés en France. "*Essayez de faire quelque chose pour envoyer les gars demain, parce que j'ai 10 autres personnes qui m'attendent avec du liquide*", écrivait-il par exemple. Les agents de la NCA l'ont arrêté pour la première fois en juillet 2022 dans son appartement situé dans l'est de Londres, où il a été pris en flagrant délit en train de se débarrasser d'un sac contenant de la cocaïne. Il a été libéré sous caution puis arrêté une nouvelle fois à Cheshunt (nord de Londres), quand les agents ont découvert qu'il utilisait un passeport frauduleux pour ouvrir des comptes où il plaçait l'argent de ses activités illicites.

### Accélérer les renvois vers leur pays d'origine des migrants

Lundi 22 juillet 2024, la ministre de l'Intérieur, a annoncé son intention d'accélérer les expulsions de migrants sans-papiers vers leur pays d'origine. "*Nous remplacerons le [projet d'expulser des migrants au Rwanda] par un programme sérieux de retour et d'application de la loi*", a-t-elle affirmé à la Chambre des Communes, en dénonçant une mesure qui a déjà coûté "700 millions de livres" (830 millions d'euros) au contribuable britannique. "*Nous avons immédiatement remplacé les vols programmés vers le Rwanda par des vols pour renvoyer les gens qui n'ont pas le droit de rester [au Royaume-Uni] vers leur pays d'origine*". Elle a demandé aux services de son ministère "*d'intensifier les opérations de contrôle cet été, en visant le travail illégal dans les secteurs à haut risque*". Londres entend également renforcer sa coopération avec ses voisins européens pour lutter contre les "causes" de l'immigration, "*notamment via le 'processus de Rome'*", le programme de coopération entre pays d'immigration et pays d'émigration lancé l'an dernier sous l'égide de la Première ministre italienne.

La semaine dernière, le Royaume-Uni a ainsi annoncé vouloir mobiliser 84 millions de livres (99 millions d'euros) d'aide au développement en Afrique du Nord et au Moyen Orient. "*Nous devrions agir beaucoup plus en amont, bien avant que les bateaux n'arrivent*" en France pour servir aux migrants, a prévenu Yvette Cooper. Le premier ministre a promis de traiter le dossier de l'immigration "*avec humanité*", et a annoncé vouloir accélérer le traitement des dossiers de demandeurs d'asile tout en durcissant la lutte contre les gangs de passeurs pour "*renforcer*" les frontières. Pour ce faire, il prévoit une augmentation des contrôles à la frontière franco-britannique, sur le modèle de la lutte anti-terroriste. "*J'utiliserai le MI5 [le service de renseignement responsable de la sécurité intérieur du pays] pour aider à démanteler les réseaux de passeurs, qui ne valent pas mieux que les terroristes*", avait-il déclaré le 9 mai 2024. "*Nous utiliserons ces nouveaux pouvoirs pour accéder aux comptes bancaires, surveiller l'utilisation d'internet et suivre les mouvements des criminels au sein des gangs*".

Après avoir baissé en 2023, le nombre d'arrivées de migrants en Angleterre est reparti à la hausse cette année. Depuis janvier, plus de 14 000 migrants ont traversé la Manche pour arriver au Royaume-Uni, soit une hausse de 18 % par rapport à la même période l'an dernier.

### Le Royaume-Uni expulse 46 migrants par charter vers le Vietnam et le Timor oriental

46 migrants ont été expulsés vers le Vietnam et le Timor oriental (aussi appelé Timor-Leste), a annoncé jeudi 25 juillet le Home Office (ministère de l'Intérieur britannique). L'avion a décollé dans la nuit de mercredi. Il est arrivé jeudi à 9 heures du matin au Timor oriental, après un premier atterrissage au Vietnam. Une expulsion assez inédite : ce vol est le premier jamais affrété par le Royaume-Uni vers le Timor oriental, petit pays insulaire situé à l'extrême est de l'Indonésie. Et le Royaume-Uni n'avait pas expulsé de migrant vers le Vietnam depuis 2022. Ce vol "*montre que le gouvernement agit de manière rapide et décisive pour sécuriser nos frontières et renvoyer ceux qui n'ont pas le droit de se trouver ici*" sur le sol britannique, a souligné la ministre de l'Intérieur.

L'expulsion de cette semaine a "*débuté le même jour que l'incarcération de passeurs britanniques, dont un frère et une sœur, emprisonnés après avoir tenté de cacher deux migrants vietnamiens dans un compartiment caché de leur camping-car*", a justifié le Home Office le 25 juillet. Cette incarcération fait suite à une ancienne découverte : le 19 juillet 2020, des agents de la Border Force ont fouillé un camping-car à Coquelles, dans le nord de la France, qui se dirigeait vers le Royaume-Uni. Deux ressortissants vietnamiens y étaient cachés, sous un lit. Quatre ressortissants britanniques ont été jugés dans cette affaire pour "*conspiration en vue de faciliter la commission d'une infraction à la législation britannique sur l'immigration*". Trois d'entre eux ont été condamnés, tandis que le dernier est en attente de son jugement.

Le Home Office souligne que "*le Vietnam est, depuis peu, l'une des premières nationalités à traverser la Manche*" à bord de small boats. Depuis le début de l'année, la part de migrants vietnamiens sur ces canots pneumatiques a considérablement augmenté. Entre janvier et mars 2024, 1 060 personnes originaires du Vietnam ont débarqué au Royaume-Uni par bateau, soit 14 % du total des arrivées. Selon les médias britanniques, ils représentent désormais la plus large communauté qui traverse la Manche.

### **Manifestation des exilés hébergés sur le Bibby Stockholm**

Entre 60 et 100 demandeurs d'asile ont manifesté lundi 15 juillet 2024 à bord de la barge Bibby Stockholm, amarrée au port de Portland, dans le sud de l'Angleterre. Ils ont boycotté leur petit-déjeuner et leur déjeuner et ont organisé un sit-in pendant deux heures sur le pont de la structure flottante. Certains ont brandi des pancartes avec écrit en anglais "*liberté*" ou encore "*la vie, pas les limbes*". Ils demandent aux autorités "*d'accélérer l'examen de leur demande d'asile afin qu'ils puissent quitter la barge*" et "*trouver un travail et un lieu sûr pour vivre*", précise l'association Stand up to racism Dorset Facebook. En soutien, des habitants alentours se sont rassemblés près du port au même moment. Sans doute, espèrent-ils que les travaillistes, arrivés au mois de juillet au pouvoir, puissent être davantage à leur écoute que les conservateurs ?

Environ 400 demandeurs d'asile sont actuellement logés sur le Bibby Stockholm, l'un des taux d'occupation les plus élevés depuis son ouverture l'été dernier. Une surpopulation qui pèse sur le quotidien des migrants. "*Nous devons faire la queue pendant environ 30 minutes pour obtenir de la nourriture*", raconte un exilé. "*Lorsque nous avons été transférés ici, on nous avait dit que ça durerait maximum 90 jours, mais certains sont là depuis bien plus longtemps*". Selon un porte-parole de l'association Stand up to racism Dorset, tous les hommes hébergés sur la barge attendent depuis plus d'un an d'être fixés sur leur sort, ce qui a entraîné une "*détérioration importante de leur santé mentale*". L'un d'entre eux a décrit Bibby Stockholm comme la "*barge de l'enfer*".

Conçue pour héberger jusqu'à 500 personnes, cette plateforme de trois étages a été comparée par des opposants à une "*prison flottante*". Le Bibby Stockholm fait partie d'une série de mesures controversées déployées par le gouvernement britannique pour lutter contre l'immigration irrégulière. Le nouveau Premier ministre n'a pas dit s'il entendait abandonner le recours à cette barge, amarrée dans le port de Portland. Il s'est en revanche fixé comme objectif de résorber les retards dans le traitement des demandes d'asile et de déployer un commandement chargé la sécurité des frontières, pour lequel ont été promis des moyens inspirés de la lutte antiterroriste. Selon les chiffres officiels, 86 000 demandes d'asile étaient en souffrance en 2024, contre 132 000 l'année dernière.

## **Le nouveau gouvernement annonce la fermeture du Bibby Stockholm**

Le contrat du Bibby Stockholm, ce navire-caserne militaire qui hébergeait des centaines de demandeurs d'asile au Royaume-Uni, ne sera pas renouvelé au-delà de janvier 2025, a annoncé mardi 23 juillet le Home Office, l'équivalent britannique du ministère de l'Intérieur. Amarrée au large de Portland, cette structure flottante est sous le feu des critiques depuis son ouverture il y a un an, en juillet 2023. Le Home Office, du gouvernement travailliste depuis les élections du 4 juillet 2024, a déclaré que sa fermeture prochaine s'inscrivait dans un engagement à "*résorber les retards*" dans le traitement des demandes d'asile et à "*réparer notre système d'asile*".

Selon les dernières statistiques de l'asile du Parlement britannique, 86 000 premières demandes d'asile étaient encore en attente au printemps 2024. C'est certes mieux qu'à la même période en 2023 (134 000 dossiers en attente), mais cela reste quatre fois plus élevé que le rythme d'avant-Covid en 2018 (23 000 dossiers en attente). "*Nous sommes déterminés à remettre de l'ordre dans le système d'asile, afin qu'il fonctionne de manière rapide, ferme et juste, et que les règles soient effectivement mises en œuvre*", a déclaré la secrétaire d'État au Home Office. En outre, la prolongation de l'utilisation de la barge aurait coûté plus de 20 millions de livres sterling (près de 24 millions d'euros) l'année prochaine. Et 7,7 milliards de livres sterling (plus de neuf milliards d'euros) dans les 10 prochaines années.

Ce navire de trois étages et de 93 mètres de long était doté de plus de 200 cabines, pouvant accueillir jusqu'à 500 demandeurs d'asile dans l'attente du traitement de leur dossier. Qualifié de "*prison flottante*" par ses détracteurs, le dispositif est vivement critiqué depuis ses débuts. Dans un communiqué publié à l'été 2023, plus de 50 ONG l'avaient qualifié de lieu "*cruel*", "*inhumain*" et à même de raviver des traumatismes chez les exilés ayant survécu aux dangereuses traversées de la Méditerranée et de la Manche. Un ancien occupant avait décrit son quotidien : "*Nous avons l'impression d'être surveillés en permanence, d'être fouillés, mais aussi de ne pas être traités comme des adultes, avec un couvre-feu et l'impossibilité de sortir quand nous le souhaitons. J'avais parfois l'impression d'être un animal de zoo.*" Le 19 mars 2024, le quotidien The Guardian avait fait part d'une action en justice initiée par la famille d'un demandeur d'asile décédé à bord. Le corps sans vie de ce jeune Albanais âgé de seulement 27 ans avait été retrouvé le 12 décembre 2023 dans les sanitaires de la barge. Aucun autre détail n'avait été rendu public, mais plusieurs sources avaient déclaré que l'homme se serait suicidé. "*Les conditions exigües et dangereuses à bord du Bibby peuvent être profondément choquantes pour ceux qui ont survécu à la torture et à la persécution, en plus des expériences traumatisantes qu'ils ont vécues en route vers le Royaume-Uni*", avait alors réagi l'ONG Freedom from Torture. Les proches du jeune homme exigent depuis lors, une enquête indépendante

### **118 mineurs non accompagnés restaient portés disparus**

Le nouveau rapport publié le 17 juillet par l'University College London (UCL) et l'agence humanitaire Every Child Protected Against Trafficking (ECPAT) révèle que 440 enfants ont disparu dans les hôtels gérés par le ministère de l'Intérieur et en activité entre 2021 et 2024. En mars, 118 mineurs non accompagnés restaient portés disparus. 104 d'entre eux sont de jeunes hommes originaires d'Albanie, âgés de 16 ou 17 ans. « L'État a perdu 118 enfants », a reconnu un ancien inspecteur en chef indépendant des frontières et de l'immigration, lors d'une session à la Chambre des Lords en mars. Au Royaume-Uni, les mineurs non accompagnés arrivant au Royaume-Uni en tant que migrants relèvent du mandat du ministère de l'Intérieur, qui est chargé d'offrir un logement convenable aux enfants. Avant l'été 2022, les Albanais étaient rarement détectés sur les petits bateaux traversant la Manche, ne représentant que 3% des arrivées entre 2018 et fin mars 2022. Par contre, entre juillet et septembre 2022, leur nombre a considérablement augmenté, avec 11 238 Albanais détectés en trois mois seulement. « *On pense que la plupart des enfants disparus dans les hôtels étaient albanais parce que beaucoup d'entre eux avaient été recrutés pour être exploités avant d'arriver au Royaume-Uni* », explique la responsable du plaidoyer auprès de l'ECPAT. Les mineurs

albanais ont également été représentés de manière disproportionnée au cours des cinq dernières années parmi les enfants victimes potentielles de la traite dans les statistiques nationales.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article\_43123-3.pdf

## SUISSE

### Entrées irrégulières en baisse d'un tiers en 2024

Les entrées irrégulières sur le territoire suisse connaissent une forte baisse sur le premier semestre de 2024, avec un tiers de personnes interpellées en moins par rapport à l'année dernière. Sur les six premiers mois de 2024, 12 500 personnes ont été appréhendées, enregistre l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFDF). Elles étaient près de 18 000 personnes à avoir été appréhendées sur la même période l'année dernière. Si certaines demandent l'asile en Suisse, la plupart, notamment des exilés afghans, cherchent d'abord à rejoindre des pays comme l'Allemagne ou la France.

Sur l'ensemble de l'année 2023, tout comme en 2022, les autorités avaient enregistré plus de 50 000 passages irréguliers chaque année, avec des entrées effectuées principalement par les frontières sud et est. Soit plus du double par rapport à 2021, année marquée par l'épidémie de Covid-19, durant laquelle 18 900 passages avaient été enregistrés. Durant ces années 2022 et 2023, les expulsions depuis les trains via des contrôles policiers étaient devenues "quotidiennes" dans les gares à la frontière sud ou dans celle de Saint-Gall au nord-est du pays. Face à ces arrivées, la Suisse avait multiplié les annonces de coopérations pour contrôler ses frontières. Fin octobre 2023, les autorités helvétiques ont signé avec la France un plan d'action bilatéral, visant à créer des patrouilles communes des forces de l'ordre et à collaborer sur des renvois. La Suisse avait déjà fait de même, courant 2022 et 2023, avec l'Autriche ou encore avec l'Allemagne.

Comment expliquer cette baisse en 2024 ? "*D'abord, les débarquements dans le sud de l'Italie ont diminué de moitié*", explique le porte-parole du Secrétariat d'État aux migrations. Les exilés privilégient notamment le passage par l'Atlantique pour entrer sur le sol européen, avec la route maritime des Canaries. Pour rappel, au cours du premier semestre 2024, plus de 19 250 migrants sont arrivés dans l'archipel espagnol à bord d'embarcations de fortune, contre près de 7 200 au cours de la même période l'année dernière, selon les données du ministère espagnol de l'Intérieur. Pourtant, cette route maritime est dangereuse et meurtrière.

"*L'autre raison, c'est un changement d'itinéraire dans les Balkans occidentaux*". Les pays de transit sur la route des Balkans ont en effet durci leurs frontières. Fin 2022, la Hongrie, l'Autriche et la Serbie ont signé un plan de coopération entre leurs forces de l'ordre dans le but de diminuer le nombre d'arrivées dans leurs pays respectifs, mais aussi de soutenir la Serbie dans les expulsions de migrants vers leur pays d'origine. Des initiatives se sont poursuivies de manière individuelle. L'Autriche a, par exemple, rétabli ses contrôles à la frontière avec la Suisse fin 2022. Récemment aussi, la Serbie a signé le 25 juin 2024 un accord avec l'agence européenne Frontex pour mener des opérations conjointes dans ses zones frontalières avec l'Albanie, la Macédoine du nord et le Monténégro.

S'agissant des demandeurs qui souhaitent rester en Suisse, en revanche, leur nombre ne diminue pas. Au contraire, même : en 2024, les demandes d'asile déposées en Suisse ont continué d'augmenter. Le ministre de la Justice estime qu'à la fin 2024, on atteindra une augmentation de 10% de la demande d'asile. En 2023, la Suisse enregistrait déjà plus de 30 000 demandes, un chiffre en augmentation puisqu'en 2022, elle n'en recevait que 24 511. C'est cinq fois moins que son voisin français et dix fois moins que son voisin allemand. Mais suffisant pour saturer son réseau d'hébergement. Fin mai, le secrétaire d'État aux migrations a déclaré qu'il manquait 2 400 lits pour accueillir ces personnes en Suisse.

Ce discours politique autour de la saturation du système d'accueil remonte déjà à plusieurs années. En octobre 2022, alors que près de 3 000 requérants avaient déposé leur demande d'asile pour

ce seul mois, la secrétaire d'État aux migrations d'alors avait souligné un "*niveau jamais atteint depuis la Seconde Guerre mondiale*". Des lieux provisoires d'hébergement, dans des salles de classes par exemple, avaient été ouverts.

En Suisse, les Afghans sont, loin devant, les premiers exilés à demander l'asile, suivis des Kurdes en provenance de Turquie, des Érythréens et des Nord-africains. La procédure de demande d'asile peut durer un an, sauf cas de procédure accéléré réduite à quelques jours (jusqu'à cent jours maximum). Durant l'examen de leur dossier, les demandeurs d'asile restent dans des centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA), situés dans différents cantons du pays. Certains avaient été chargés au-delà de leurs capacités pour répondre aux besoins, comme à Neuchâtel, où le centre fédéral d'asile de Boudry accueillait, fin 2023, près de 900 personnes, au lieu des 480 lits habituels.

Pour rappel, la Suisse n'est pas membre de l'UE, mais elle est signataire des accords de Schengen, qui permettent la libre circulation entre les pays européens. Elle est également concernée par le règlement Dublin, selon lequel un demandeur d'asile doit déposer son dossier dans son premier État d'arrivée en Europe.

## ASIE

### IRAN

#### L'Iran construit un mur à sa frontière avec l'Afghanistan

Téhéran dresse un mur de béton entre la province du Khorosan Razavi, au nord-est de l'Iran, et d'Hérat, à l'ouest de l'Afghanistan. Un budget de trois millions d'euros a été alloué à cette mesure destinée à renforcer la frontière. Le mur devrait s'étaler sur 74 km de long et mesurer 4 mètres de haut. Il sera élargi par une clôture supplémentaire en fil de fer barbelés. La frontière entre l'Iran et l'Afghanistan s'étend sur 920 km, mais la zone visée par cette construction est celle généralement empruntée par les Afghans qui tentent de fuir leur pays. Ce mur a pour but d'empêcher les migrants afghans d'atteindre l'Iran, mais aussi de lutter plus efficacement contre les trafics, assurent les autorités.

Après le retour au pouvoir des Taliban à Kaboul en août 2021, au moins un million d'Afghans ont fui leur pays pour se réfugier en Iran. Au total, selon les chiffres des Nations unies, environ 4,5 millions d'Afghans vivent dans le pays voisin. Leur présence est régulièrement dénoncée par la classe politique. Les autorités iraniennes rappellent souvent qu'elles n'ont plus la "*capacité d'accepter*"

d'autres ressortissants d'Afghanistan, et que les sans-papiers doivent rentrer chez eux. Malgré les menaces pour leur sécurité en cas de retour et la grave crise économique qui touche le pays, Téhéran a **expulsé 1,3 millions d'Afghans** en situation irrégulière, entre janvier et mai 2024.

Après l'été 2021, un mur en béton de trois mètres de haut a été érigé sur 295 km entre l'Iran et la Turquie - soit un peu plus de la moitié de la frontière avec l'Iran. Il couvre ainsi la portion de la frontière qui constitue le principal point d'entrée des exilés afghans. Construit grâce à un financement européen, il est doublé de barbelés et de fossés, jalonné de radars, et d'une centaine de tours d'observation. Le passage est risqué car : les conditions météorologique peuvent être terribles, les gangs armés et l'armée turques sont en embuscade, les soldats allant jusqu'à faire feu.



# AFRIQUE

## COTE D'IVOIRE

### Côte d'Ivoire: 164 réfugiés burkinabè refoulés à la frontière

Samedi 13 juillet 2024, un groupe de 173 Burkinabè arrive à Ouangolodougou en Côte d'Ivoire. Il y a là, en majorité, des femmes, des enfants et une cinquantaine d'hommes. Sept d'entre eux se signalent à la préfecture et font les démarches pour enregistrer leur bétail. Trois jours plus tard, 164 personnes de ce groupe sont reconduites à bord d'un bus dans leur pays. Aucune raison officielle n'a été invoquée pour le moment. « *Ces personnes ne s'étaient pas enregistrées auprès des autorités* », indique une source locale. « *Il y a la crainte d'un afflux migratoire, avec une peur d'infiltrations* » poursuit cette source. Ces personnes ont été refoulées « *au mépris des règles humanitaires* », a déploré mercredi 17 juillet 2024 le porte-parole du gouvernement burkinabè, à l'issue d'un Conseil des ministres. Dans la foulée, la ministre burkinabè de l'Action humanitaire s'est rendue à Niangoloko pour apporter du soutien et du matériel, rapporte l'agence d'information du Burkina Faso. Côte ivoirien, on assure qu'il s'agit là d'une « *mesure isolée* » et que depuis près de trois ans, les demandeurs d'asile bénéficient d'une assistance de la part du gouvernement.

Depuis 2021, 60 000 Burkinabè, fuyant l'instabilité dans leur pays, ont trouvé refuge en Côte d'Ivoire. La plupart sont hébergés dans des familles. Les autres, dans deux sites d'accueil mis en place par le gouvernement ivoirien.

<https://www.rfi.fr/afrique/20240719-c%C3%B4te-d-ivoire-164-r%C3%A9fugi%C3%A9s-burkinab%C3%A8-refoul%C3%A9s-%C3%A0-la-fronti%C3%A8re>

## LIBYE

### Les questions d'asile et de droits humains en Libye

La Libye a un positionnement stratégique en Méditerranée pour sa proximité avec l'Europe. Elle vit sur ces réserves de gaz et de pétrole, qui sont les plus importantes en Afrique. La majorité de la population libyenne, musulmane et urbaine, relève d'une tribu. Elle subit la dégradation du pouvoir d'achat, des infrastructures et des services publics ainsi que le chômage élevé de la jeunesse libyenne. La Libye est connue pour sa corruption et une mauvaise gouvernance. Son Indice de perception de la corruption en 2022 était à la 170ème place sur 180 états étudiés. Après la chute du colonel Mouammar Kadhafi en 2011 et 42 années de pouvoir dictatorial, la Libye a connu deux guerres civiles. Depuis 2022, malgré les multiples initiatives de paix, le pays est partagé entre deux autorités qui se disputent le pouvoir : une à Tripoli, à l'Ouest, avec le Gouvernement d'Unité Nationale (GNU) dirigé par d'Abdel Hamid Dbeibah, élu en 2021 et reconnu par la communauté internationale ; et l'autre en Cyrénaïque dans l'Est, depuis mars 2022 avec le Gouvernement de stabilité nationale (GSN) dirigé alors par Fathi Bachagha. Ce chaos a permis la prolifération de groupes armés, notamment le groupe armé GSIM, à Tripoli.

### Les femmes en Libye

Selon la loi qui régit le mariage, le mari reste le tuteur (*wali*) de son épouse et de ses enfants. Les conditions de divorce diffèrent pour les hommes et les femmes : alors qu'un homme peut demander le divorce pour tout motif, une femme peut le demander si son mari l'a abandonné ou s'il est incapable de lui fournir un soutien financier. Pour d'autres motifs, elle doit renoncer à sa dot, perd une partie de son autonomie financière et la garde de ses fils à leur puberté.

La loi criminalise les relations sexuelles hors mariage et ne fait pas de différence entre les rapports sexuels consensuels et non-consensuels. En cas de violences sexuelles, les femmes doivent prouver que les relations sexuelles n'étaient pas consenties. Les familles ont souvent recours à des arrangements, qui peuvent inclure le consentement à un mariage forcé entre le violeur et sa victime.

De plus, le viol au sein du mariage n'est pas considéré comme un crime. Le viol et la violence sexiste sont largement utilisés comme armes dans le contexte du conflit libyen par les combattants des différents camps, notamment envers les femmes et les filles migrantes, réfugiées et déplacées internes. Enfin, la polygamie, alors qu'elle était marginale sous Kadhafi, a augmenté depuis qu'elle a été facilitée par un avis de la Cour suprême libyenne de février 2013, afin de mettre sous protections des femmes seules à cause du conflit.

### **Migrants, demandeurs d'asile, déplacés en Libye**

La Libye est un pays de départ et de transit. Il n'est pas un État partie à la Convention de Genève de 1951 sur le statut du réfugié et n'a pas de système de protection pour les demandeurs d'asile et les réfugiés ; c'est le Haut-commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) qui s'en charge. Cependant, la Constitution de 2011 reconnaît le droit d'asile et interdit le rapatriement forcé des demandeurs d'asile.

Depuis 2010, la Libye a signé plusieurs accords de coopération, avec l'Union européenne, l'Italie et Malte, visant à bloquer l'arrivée des migrants en Europe avec l'aide de l'Agence Frontex. Aucune garantie de respect des droits fondamentaux des migrants du côté libyen n'a été fixée entre l'Italie et la Libye. Selon les Nations unies, les personnes déplacées internes, les migrants, demandeurs d'asile et les réfugiés en Libye étaient 823 000 en 2019, soit 12 % de la population totale.

L'ONU a demandé à plusieurs reprises à l'Union européenne de stopper l'opération de surveillance des frontières avec la Libye, car les migrants sont victimes de violations de droits humains aux mains d'agents de l'Etat, de garde-côtes ou de membres de milices et de groupes armés, en toute impunité : mise en détention abusive (en octobre 2021, plus de 7 000 migrants et réfugiés, dont des centaines d'enfants, étaient détenus dans des centres officiels et non officiels de détention), torture, violences sexuelles, disparitions forcées et traite des êtres humains ou risque d'être vendus à des passeurs.

Près de 80 % des migrants soutenus par l'organisation italienne Médecins pour les droits de l'homme entre 2014 et 2020 ont rapporté des conséquences physiques suite à leur transfert dans les centres de détention en Libye et 79 % d'entre eux ont déclaré souffrir de troubles du stress post-traumatique (PTSD). Selon l'Organisation internationale des Migrations (OIM), il y avait près de 680 000 migrants originaires de 41 pays en Libye en décembre 2022.

<https://www.forumrefugies.org/s-informer/publications/articles-d-actualites/dans-le-monde/1514-libye>

### **MAURITANIE**

Le 22 juillet 2024, une pirogue a fait naufrage à quelques kilomètres de Nouakchott avec environ 300 personnes à bord, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). Le bateau avait quitté le nord de la Gambie, près de la frontière sénégalaise, le 15 juillet. 2024. *"On a été appelé lundi matin pour nous informer d'un accident tragique au large de la Mauritanie. Des pêcheurs ont repéré un bateau qui prenait l'eau au large de Nouakchott"*, explique le chargé des affaires consulaires à l'ambassade de Gambie. Lorsqu'ils sont arrivés sur zone, les garde-côtes mauritaniens ont secouru 120 personnes, dont plusieurs femmes et enfants, et découvert 15 corps. La majorité des passagers étaient originaires de Gambie et du Sénégal. Les survivants ont été pris en charge à leur arrivée au port par l'OIM. Dix d'entre eux ont été *"hospitalisés d'urgence pour y recevoir des soins médicaux"*. *"Les efforts se poursuivent pour retrouver les personnes disparues"*, dont le nombre pourrait s'élever à plus de 160, d'après les estimations de l'ONU basées sur les témoignages des rescapés. *"Nous travaillons sans relâche pour soutenir le gouvernement mauritanien afin de fournir l'assistance nécessaire à ceux qui ont survécu et d'aider à retrouver les personnes disparues"*, a déclaré le chef de mission de l'OIM en Mauritanie.

Le bilan du naufrage a été revu à la hausse : Mercredi soir 24 juillet 2024, l'Agence mauritanienne d'information (AMI, officielle) annonce que les garde-côtes mauritaniens ont *"sauvé la vie de 103 [migrants] clandestins et récupéré 25 corps, suite au naufrage de leur bateau au large*

*de la capitale Nouakchott*". Les passagers de l'embarcation retrouvés morts ou secourus par les garde-côtes mauritaniens sont des Sénégalais, des Gambiens, et un Ivoirien. Un autre responsable des garde-côtes mauritaniens a dit que la pirogue transportait entre 140 et 180 personnes, ce qui porterait le nombre de disparus à au moins 12. L'OIM affirme en revanche dans son communiqué qu'environ 300 personnes avaient pris place dans le bateau, estimant que le nombre de disparus s'élève donc à plus de 160. L'agence onusienne s'appuie sur les témoignages des rescapés pour établir son bilan. Comment expliquer cet écart de chiffres ? Lors d'un tel drame, il n'est pas rare d'avoir une confusion sur le nombre de personnes disparues. Les rescapés, souvent désorientés, blessés ou en état de choc, ne sont pas en mesure de donner des informations précises, notamment sur le nombre de migrants ayant pris place dans la pirogue. Les survivants ont été pris en charge à leur arrivée au port par l'OIM. Dix d'entre eux ont été *"hospitalisés d'urgence pour y recevoir des soins médicaux"*.

C'est le dernier drame en date sur la route migratoire de l'Atlantique, qui a pour principale destination les Canaries, archipel espagnol et porte d'entrée de l'Europe. Les accidents sont fréquents en raison des forts courants et des vents violents qui déstabilisent les frêles embarcations, souvent en mauvais état et surchargées. D'après le ministre espagnol de l'Intérieur, la hausse des traversées s'explique notamment par l'instabilité grandissante dans les États du Sahel. Mais la pauvreté, la raréfaction des ressources halieutiques, l'inflation, la crise économique post-Covid expliquent aussi les nombreux départs depuis le Sénégal.

Plus de 19 700 migrants sont arrivés irrégulièrement aux îles Canaries en empruntant cette route du 1er janvier au 15 juillet 2024, soit une augmentation de 160 % par rapport à 2023 lorsque 7 590 migrants avaient été recensés, selon l'OIM.

## **NIGER**

**Plus de 400 migrants nigériens ont été expulsés mi-juillet depuis la Libye vers le désert du Niger.**

Jeudi 18 juillet 2024, 463 hommes de nationalité nigérienne sont arrivés dans la ville de Dirkou, à l'est du Niger, en plein désert, après avoir été expulsés de Libye. *"On nous a annoncé une vague d'expulsions à partir de la Libye. Ce sont plus de 1 000 personnes qui doivent être expulsées en tout"*, a précisé le coordinateur du projet Alarme phone Sahara au Niger. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Niger indique avoir *"déjà observé des retours de Nigériens de Libye, mais pas à cette échelle"*. Les expulsions de migrants en direction du Niger sont fréquentes mais la plupart ont lieu depuis l'Algérie. Les exilés sont envoyés en plein désert à proximité de la frontière et doivent rejoindre à pied la ville frontalière nigérienne d'Assamaka. Les expulsions depuis la Libye étaient, jusqu'ici plus rares.

Selon les informations collectées par Alarme phone Sahara auprès de sources locales libyennes, les Nigériens arrivés à Dirkou le 18 juillet ont été arrêtés *"en particulier dans la région de Sabah [au centre de la Libye]"*, par *"les forces du général (sic) Khalifa Haftar"*, puis conduits à la frontière libyenne. *"Les personnes sont entrées au Niger dans des camions de marchandises"*.

L'association a publié des photos montrant une foule de personnes réunies à Dirkou. Cette petite ville d'environ 15 000 habitants compte un centre de transit géré par l'OIM mais il ne compte que 30 places et est déjà complet. *"Les migrants nigériens arrivés de Libye et présents à Dirkou ne sont pas pris en charge dans ce centre, précise l'OIM Niger. Ces derniers sont pris en charge par les autorités nigériennes, qui ont mis en place un dispositif pour les soutenir"*. L'OIM complète cette aide par des distributions de nourritures et de produits de première nécessité non-alimentaires, comme des kits d'hygiène. L'agence les aide également à rejoindre leurs régions d'origine en transports. *"Pour le moment la situation est sous contrôle mais avec les prévisions que nous avons eues, nous craignons que les choses se dégradent"*. Selon le responsable, les exilés doivent ensuite être transférés vers Agadez.

Les allers et venues des migrants se sont intensifiés au Niger depuis que la junte au pouvoir a annulé en novembre 2023, la loi de criminalisation des passeurs. Adoptée en 2015 sous

pression de l'Union européenne (UE), le texte prévoyait des peines d'emprisonnement allant de cinq à dix ans et des amendes d'un à cinq millions de francs CFA (entre 1 500 et 7 600 euros) pour les trafiquants. Cette loi avait fait du pays africain un partenaire stratégique pour l'UE qui cherche à tout prix à contenir les flux migratoires. Mais avec l'arrivée au pouvoir de la junte militaire à la suite d'un coup d'État en juillet 2023, le partenariat s'est rompu. *"C'est une loi qui contrevenait à la libre circulation des personnes et des biens, donc ça a été très bien accueilli. On va se remettre au travail, si on voit des migrants, on les transportera"*, avait réagi un ancien passeur (42 ans) et militant pour l'immigration légale, quelques jours après l'abrogation.

Depuis, à Agadez, grande plaque tournante des routes migratoires ouest-africaines et subsahariennes, le business des passeurs a bien redémarré. Et la ville de Dirkou est partie prenante de cette activité. Les pick-up ont repris la route vers le nord, direction la Libye, à la vue de tous. Les équipages, enregistrés au préalable auprès des forces de police, rejoignent généralement un convoi militaire hebdomadaire qui fait route vers Dirkou, gage d'une relative sécurité.

Les passeurs, premiers concernés, mettent en avant cette sécurité offerte aux migrants : les chemins empruntés pour aller en Libye seraient plus sûrs que durant l'interdiction, lorsque les passeurs devaient emprunter des itinéraires officieux. *"Cette loi avait forcé les migrants à prendre des itinéraires toujours plus éloignés"* des axes routiers *"et plus dangereux"*, estimait sur la route du désert vers la Libye.

Aujourd'hui, la route vers la Méditerranée est donc plus sécurisée pour les exilés, plus encadrée administrativement, certes, mais sur un périmètre réduit. Une fois passée la frontière nigérienne, la traversée du désert et du Sahel reste hautement dangereuse. Les risques de croiser des groupes terroristes ou mafias locales restent élevés. Sans compter que la destination finale, Sabah, a la triste réputation d'être un *"enfer"* pour les migrants qui traversent la ville. Plusieurs témoignages recueillis évoquent des marchés aux esclaves dans cette localité du sud de la Libye, incontournable pour remonter vers les côtes. Certaines victimes *"qui ne trouvent pas d'acheteur"* sont même abattues *"d'une balle dans la tête"*, assurait en 2017 l'agence onusienne.

## **SENEGAL**

### **plus de 200 migrants ont été interceptés par la marine**

Les départs ne faiblissent pas au large du Sénégal. Samedi 20 juillet, l'armée sénégalaise a annoncé avoir intercepté la veille une embarcation sur laquelle se trouvaient 202 personnes, dont cinq femmes et un mineur. Le bateau a été arrêté par un patrouilleur de la marine dans la localité de Lompoul, une zone de pêche dans le nord du pays. Les 202 candidats à l'émigration ont été *"remis aux services compétents"* vendredi, a indiqué la Dirpa (Direction de l'information et des Relations publiques des Armées). Cette nouvelle interception survient quelques jours seulement après un récent drame migratoire ( voir Les migrants n° 86). Mais le projet migratoire a déjà convaincu de très nombreux jeunes africains, décidés à prendre la route de l'Atlantique. La route de l'Atlantique vers les Canaries est particulièrement dangereuse à cause de ses forts courants et parce que les migrants y voyagent sur des bateaux surchargés, parfois en mauvais état, manquant généralement d'eau potable. Mais elle est de plus en plus empruntée, à cause du renforcement de la surveillance en Méditerranée, par de jeunes gens en quête d'un meilleur avenir en Europe. Plus de 5 000 personnes sont mortes en essayant de rejoindre l'Espagne par la mer sur les cinq premiers mois de l'année, selon l'ONG Caminando Fronteras. Il s'agit du nombre de décès quotidiens le plus élevé depuis que l'ONG a commencé à collecter des données en 2007.

## **SOUDAN**

Il y a un an éclatait la guerre au Soudan, sur fonds d'affrontements entre deux généraux. Aujourd'hui le conflit a causé le déplacement de près de 8 millions et demi de personnes, selon les Nations unies. Près d'1 million et demi sont des réfugiés partis en Égypte, au Tchad, en Éthiopie ou encore au Soudan du Sud. C'est la plus importante crise de personnes déplacées au monde, dont

l'impact régional est colossal.

## TEMOIGNAGE

### Vol caché vers le Mali

*Au lendemain de l'action contre l'expulsion d'une personne malienne depuis l'aéroport de Orly avec la compagnie Corsair, une autre personne, expulsée la veille au Mali dans le même avion (immatriculation : F-HSKY) raconte ce qui a précédé le départ de l'avion et les stratégies de la police pour rendre le moins visible possible l'expulsion en cours d'une personnes dans un vol commercial. Dans un contexte où les vols d'Air France sont refusés par le Mali (voir fin du texte), la compagnie Corsair n'a pas l'air concernée par cette interdiction et continue son partenariat avec la PAF.*

« Ca fait 2 mois que j'étais au CRA, j'étais prolongé au JLD (Juge des Libertés et de la Détention) à chaque fois. Il me restait 15 jours et encore 15 jours et après j'étais libéré. Quand j'allais voir la Cimade (présente dans l'enceinte du CRA) ils me disaient que j'avais pas de laissez-passer du Mali (LPC). Quand je suis passé devant le juge je suis allé voir à la Cimade les documents du jugement il y avait pas de laissez-passer, mais normalement il en faut un pour refouler parce que j'avais aucun document d'identité, pas de passeport.

Au CRA quand on doit rentrer pour prendre le petit déjeuner il y a une affiche, tout le monde regarde. Tu regardes si tu vois ton nom, si t'as un rendez-vous consulat ou à l'aéroport, tu regardes et tu vas savoir. Voilà chaque matin quand je me levais pour aller prendre le petit déjeuner je regardais s'il y avait mon nom. Mais j'ai jamais eu aucun rendez-vous au consulat, rien. Même ce jour-là avant de rentrer je regarde : aucun rendez-vous. Après le petit déjeuner j'étais retourné au bâtiment 5, j'étais à côté de la porte de ma cellule les policiers sont arrivés ils ont dit « M. [...] ? » j'ai dit « oui », « il faut préparer tes affaires tu vas aller à l'aéroport, tu es prêt ? J'ai dit « non » je suis pas prêt. Quand je suis arrivé à l'aéroport, j'ai commencé à regarder les gens parce que quand ils refoulent quelqu'un tu vois qu'il a pas les bagages comme les autres passagers, c'est là que j'ai posé la question et il m'a dit qu'il était aussi là pour être refoulé mais vers la Côte d'Ivoire, après je l'ai plus vu. En fait quand ils m'ont emmené à l'avion c'est seulement là qu'ils m'ont montré le laissez-passer. Au début j'ai pas refusé parce que dans ma tête je me disais si tu refuses ils [la police] vont t'accompagner dans le vol, il faut pas créer de problème, il faut rester calme et quand les gens ils viennent te voir, là tu dois dire « non je veux pas partir » et si c'est ton premier vol tu vas pas partir. Mais ça s'est pas passé comme ça. C'est moi qui était la première personne qui est rentrée dans l'avion. Après seulement, j'ai commencé à voir entrer les passagers dans l'avion, mais ils ont des manières pour que les gens ils te voient pas. Moi ils m'avaient caché derrière la porte où il y a les toilettes. Il y a des gens qui m'ont vu mais les gens ils rentrent dans l'avion, ils cherchent leur place alors s'ils me voient ils se disent « bon... » et ils vont s'asseoir. Et quand les gens voulaient aller aux toilettes les policiers leur disaient non et d'aller aux autres toilettes, ils font ça pour que les gens ne comprennent pas ce qu'il se passe. Parce que si les passages ils comprennent et ils réfléchissent ils vont créer des problèmes aux policiers, ils vont se lever, crier, ils vont dire que non, il doit descendre. Les 3 policiers ils sont restés avec moi jusqu'à ce que le vol décolle jusqu'à Cotonou, arrivés là-bas ils ont fait descendre les gens qui devaient descendre. Après on a redécollé et on est arrivé au Mali, les policiers ils m'ont accompagné jusqu'à là où on doit récupérer les affaires.

Là je viens d'arriver mais je vais appeler au CRA pour avertir tous les maliens qui sont là-bas au CRA, pour leur dire d'être vigilant parce qu'il vont te refouler sans prévenir. Et ça même partout dans le monde c'est leur travail, c'est international, là c'était la compagnie Corsair, pour le Mali maintenant c'est Corsair même si tu penses qu'il y a plus de vol pour le Mali (1). Il faut être vraiment vigilant quand tu arrives à l'aéroport ! »

<https://abaslescra.noblogs.org/temoignage-vol-cache-vers-le-mali/#more-4048>